



M  R



Holland House.

UD4

2001

257-

-
2

translated from
the English by Baron
d'Halbach

DE LA

CRUAUTÉ

RELIGIEUSE.



BIBLIOTECA MUNICIPAL

"ORIGENES LESSA"

Tombo N.º 27383

MUSEU LITERÁRIO

A LONDRES.

MDCCLXIX.

AVERTISSEMENT.

LA seconde édition de cet Ouvrage rempli de sagesse & d'humanité parut en Angleterre sous le titre de *Considérations upon War, upon cruelty in general, and religions cruelty in particular &c. London. printed for Thomas Hope 1761.* On a cru rendre service au genre humain en traduisant cet ouvrage, qui paroît très-propre à calmer les transports auxquels ses erreurs le portent trop souvent.

T A B L E
D E S
M A T I E R E S.

Contenues dans ce Volume.

Dans l'essai sur la Cruauté Religieuse.

I N T R O D U C T I O N.

- SECTION I. *Les hommes donnent toujours aux Dieux qu'ils adorent les passions qu'ils ont eux-mêmes.* Pag. 5
- II. *Les hommes devraient bien prendre garde aux idées qu'ils se font de la Divinite.* 21
- III. *Des Cruautés Religieuses que les hommes exercent sur eux-mêmes.* 29
- IV. *Cruauté des Sacrifices sanglans. Des Sacrifices humains.* 36
- V. *Des traitemens cruels que les hommes se font éprouver les uns aux autres à cause de la différence de leurs opinions religieuses & de la diversité de leurs cultes.* 50
- VI. *En quoi consistent quelques-unes des querelles religieuses qui ont divisé les Chrétiens, & combien les matieres en dispute ont été inintelligibles pour les disputans.* 56
- VII. *De plusieurs Saints très-orthodoxes & des Peres de l'Eglise qui ont été de violens persécuteurs.* 77

TABLE DES MATIÈRES.

- SECT. VIII. De la puissance du Clergé, & de la Ty-
rannie de l'Evêque de Rome. 87
- IX. De l'Inquisition & de ses cruautés. 105
- X. De l'exécution de ceux que l'Inquisition
a condamnés. 122
- XI. Des persécutions excitées par les Prêtres
Protestans. 128
- XII. Recherches sur les causes de la cruauté &
de l'esprit persécuteur que l'on remarque
sur-tout dans les Prêtres de l'Eglise Ro-
maine. 143

Dans le Supplément.

- SECTION I. Des opinions erronées & des cérémonies
superstitieuses que l'on trouve dans les
Peres de l'Eglise. 156
- II. Exemples des opinions bizarres de Pe-
res de l'Eglise. 167
- III. Des interpretations absurdes que les plus
anciens Peres de l'Eglise ont données
de l'Ecriture. 180
- IV. Questions oiseuses, ridicules & ilécen-
tes de la Théologie Scholaistique. 189

Dans les Réflexions sur les persécutions reli-
gieuses & sur les moyens de les prévenir.

- SECTION I. De l'absurdité & de l'injustice de la
persécution. 196
- II. Des sources de l'insolence & du pouvoir
des Prêtres de l'Eglise Romaine. 203
- III. De la crédulité. Les gens d'esprit sont
souvent dupes des préjugés du vulgaire. 209
- IV. Des moyens employés par le Clergé pour ex-
citer les Princes à la persécution. 221
- V. Des remèdes que l'on peut opposer à la
persécution. 224

FIN DE LA TABLE.

(1)

DE LA

CRUAUTÉ
RELIGIEUSE.

INTRODUCTION.

JE vais examiner dans cet essai les différentes especes de Cruautés Religieuses. Je comprends également sous ce nom, soit les opinions religieuses qui procedent de la cruauté ou qui la font naître, soit les actes de barbarie qu'impose la religion même, ou ceux dont ses zélateurs se font un devoir pour son service & par amour pour elle.

La croyance en Dieu étant le fondement de toute religion, c'est en général l'idée qu'on se fait de l'Être suprême qui imprime un caractère au culte qu'on lui rend: si les hommes se figurent un Dieu tyrannique, capricieux, ou méchant, leur religion respirera l'esclavage, l'inconséquence, la cruauté. Mais s'ils regardent

A

sincèrement la Divinité comme un être infiniment sage & bon, l'on a droit d'en conclure que leur religion sera pleine de raison & de bienveillance & déterminera à suivre une conduite honnête. Les adoreurs d'un seul Dieu disent, sans doute, que cet être est doué d'une sagesse & d'une bonté infinies; mais s'ils lui attribuent des actions de cruauté, s'ils s'imaginent qu'on peut lui plaire par des pratiques vaines & puérides ou par des actions barbares, s'ils pensent que Dieu lui-même ait ordonné de telles choses, alors l'idée qu'ils ont réellement de la Divinité sera directement opposée à ce qu'ils en disent, & ce sera cette idée qui constituera l'essence de leur religion.

Bien des gens sans s'en douter croient à un Dieu cruel, & en conséquence ils sont cruels en fait de religion. Ils en imposent là-dessus à eux-mêmes & aux autres. Mais qu'ils s'interrogent eux-mêmes de bonne foi & qu'ils se demandent comment ils s'imaginent au fond de leur cœur que l'Être suprême traitera dans l'autre monde la plus grande partie des hommes qu'il a créés & nommément les infidèles quoiqu'inévitablement tels: qu'ils se demandent comment eux-mêmes, s'ils en avoient le pouvoir, traiteroient en ce

monde les gens qui ne s'accordent pas avec eux sur le culte ou sur les dogmes de la religion : ces questions mûrement examinées & répondues avec candeur feront voir l'opinion des hommes touchant la Divinité, & leur religion dans un jour très-différent de celui sous lequel on les avoit d'abord envisagées.

Quoique la plupart des hommes conviennent qu'il n'y a point d'opinions plus importantes par les conséquences que celles qui ont Dieu & la religion pour objet, cependant il n'y en a point qu'on prenne plus communément sur parole. On apprend le Symbole & le Catéchisme par routine ainsi que des vaudevilles & des chansons ; l'on ne raisonne pas plus sur les uns que sur les autres.

Un grand nombre d'articles de foi sont embrassés avec chaleur, soutenus obstinément, courageusement défendus, non parce qu'on les trouve raisonnables, mais parce qu'on s'est accoutumé de bonne heure à les respecter, ou parce qu'ils s'accordent soit avec le tempérament soit avec les intérêts qu'on peut avoir. Nous sommes disposés à penser que les opinions dont on nous a pénétrés dans notre enfance & que l'habitude a fait en quelque façon croître avec nous sont des résultats

de nos propres raisonnemens quoique nous ne les ayons jamais examinées. Il y en a quelques-unes qui sont si évidemment vraies qu'il importe peu de savoir si elles ont été découvertes par nous-mêmes ou simplement acquises; mais pour celles qui peuvent comporter le moindre doute, il est très-essentiel pour nous de ne les admettre qu'après le plus mûr examen; cela seul peut nous donner le droit de les regarder comme véritablement à nous.

Après ce petit nombre d'observations préliminaires nous allons partager notre sujet dans les trois chefs suivans. Nous examinerons:

Premièrement les opinions que la plus grande partie du genre humain a reçues & reçoit encore sur la cruauté des Dieux qu'il adore.

Secondement les dévotions barbares dont la pratique est ordinaire.

Troisièmement les traitemens inhumains que les hommes se font réciproquement éprouver à cause de la différence de leurs Cultes & de leurs opinions en matiere de religion.

SECTION I.

*Les hommes donnent toujours aux Dieux
qu'ils adorent les passions qu'ils ont
eux-mêmes.*

NOUS ne sçavons rien de clair ni de satisfaisant sur la création de l'homme (1). Nous ignorons donc l'opinion première qu'il eut de son créateur & quel fut au commencement l'objet de son adoration.

Si nos premiers Peres ont admis l'existence d'un être éternel, invisible, tout-puissant, d'une bonté infinie, créateur de l'univers, il est vraisemblable que presque toute leur postérité perdit bientôt & cette connoissance & tout sentiment raisonnable sur la Divinité (2). Selon les

(1) Les relations de tous les auteurs payens concernant l'origine de l'homme sont indubitablement des fables; & le récit qu'en fait le livre de la Genèse attribué à Moysé, est regardé par plusieurs Sçavans comme une pure allégorie; en effet il ressemble plus à une allégorie qu'à une histoire; au moins est-il très-sûr que ce récit est étranglé, obscur & peu satisfaisant.

(2) Suivant ce qu'on nous enseigne & l'opinion

plus anciens témoignages que nous ayons de l'histoire, les hommes dès les premiers âges du monde ont adoré les plus étranges Dieux : rien de plus ridicule que leurs différentes opinions sur cette multitude de Divinités ; elles sont si absurdes que si nous n'en avons pas des preuves incontestables, il nous seroit impossible de croire que l'homme doué d'abord de quelque intelligence, eût pu se dépraver à ce point & tomber dans cet abîme de déraison ; ces notions furent également absurdes & changeantes, & cela devoit nécessairement arriver ; en effet si la vérité est de sa nature circonscrite & toujours la même, l'erreur n'a pas plus de forme fixe que de limites.

Mais les hommes en s'écartant de la vérité par différentes routes se sont généralement réunis en un point sur le compte de leurs Dieux ; ils leur ont attribué les dispositions & les passions qu'ils éprouvoient eux-mêmes, & souvent leur res-

communément reçue, tous les hommes descendent d'un seul homme & de sa femme, mais cette opinion paroît insoutenable par plusieurs raisons, & sur-tout par l'impossibilité de faire sortir des mêmes parens les hommes blancs & les noirs. Mais qu'il y ait eu d'abord un ou plusieurs couples d'hommes créés, cela ne fait rien à la question dont il s'agit.

semblance corporelle (3). Car qu'y a-t-il eu de plus commun dans la plupart des nations & des religions que de représenter les Dieux sous la figure humaine?

Parmi les Chrétiens même, & sur-tout parmi les Moines d'Égypte, il y eut autrefois une secte qui professoit l'antropomorphisme; elle fondeoit ce sentiment sur ce qu'il est dit que l'homme fut créé *à l'image de Dieu*. L'opinion de ces Moines fut portée jusqu'à un tel degré de fureur qu'ils auroient assassiné Théophile leur Évêque qui avoit écrit & prêché contre elle, s'il n'avoit eu l'adresse de les calmer en leur disant: *lorsque je vous vois je crois voir la face de Dieu* (4). Tertullien & Epiphane, ces deux grands antagonistes des hérésies, ont été accusés

(3) Les Lacédémoniens, le peuple le plus belliqueux de la terre, représentoient toujours leurs Dieux & même leurs Déeses en habit de guerre. Mr. Pierre Kolbe dans sa relation du Cap de Bonne-Espérance, nous dit que quelques-uns des Hottentots, les hommes les plus mal-propres qui existent, qui se barbouillent le corps avec de la suie incorporée dans de la graisse & ne se vêtissent que de peaux de bêtes, soutiennent que Dieu ressemble par sa couleur, sa figure & son habillement aux plus beaux d'entre eux.

(4) Voyez Sozomene de la traduction françoise de Cousin chap. II. pag. 472.

de cette erreur. En effet qu'y a-t-il de plus commun parmi ceux qu'on appelle Chrétiens que de voir le tout-puissant, l'incompréhensible, l'invisible créateur de l'univers représenté sous la figure d'un foible mortel (5)?

Il est évident que la plupart des hommes se prennent eux-mêmes pour modèles dans les idées qu'ils se font des Dieux & même d'un seul Dieu; ils aggrandissent seulement leurs propres dimensions; un Dieu n'est pour eux qu'un homme colossal, ou, si l'on veut, l'homme est un Dieu pigmée. Il est vraisemblable que si d'autres animaux, soit reptiles, soit insectes, étoient capables d'imaginer des Dieux, ils leur donneroient aussi leur propre ressemblance; ce seroient des Dieux éléphants ou fourmis, des Dieux brébis ou lions.

Cette propension générale que les hommes ont de donner à leurs Divinités les dispositions & les passions qui les dominent eux-mêmes, nous rend très-bien rai-

(5) Les tableaux de Dieu le Pere sous la figure d'un vieillard sont très-communs dans les pays Catholiques Romains. L'auteur de cet essai a vu à Lyon un Dieu le Pere coëffé d'un chapeau à la mode, à trois côtés, apparemment pour représenter la Trinité.

son de la cruauté qu'ils ont toujours attribuée à leurs Dieux. Elle est en même tems une preuve très-forte de la cruauté naturelle du cœur humain.

Les hommes sentent par leur propre expérience & par celle des autres combien le pouvoir est étroitement lié avec la tyrannie & la cruauté. Ils ont là-dessus des exemples tirés de la conduite des maîtres avec leurs serviteurs, des maris avec leurs femmes, des peres avec leurs enfans, des précepteurs avec leurs pupilles, des Monarques absolus avec leurs esclaves; & comme ils ont attribué à leurs Dieux un pouvoir illimité, ils ne mettent aucunes bornes à leur tyrannie & à leur cruauté (6).

(6) Dans l'antiquité & dans les contrées payennes, la plupart des Serviteurs étoient esclaves & traités avec une extrême barbarie. Le Docteur Jortin dans son excellent *discours sur la Religion Chrétienne*, observe que le Christianisme a proscrit un grand nombre d'usages atroces & sur-tout relativement au traitement des serviteurs. On auroit vraiment une grande obligation au Christianisme s'il eût aboli toutes les barbaries dont le Docteur nous parle & spécialement celle-là. En Europe où les Serviteurs ne sont pas esclaves, où ils servent de plein gré, & sont sous la protection des loix, il n'est pas au pouvoir des maîtres de les traiter aussi cruellement qu'ils le voudroient; cependant il faut avouer que dans nos Colonies en Amé-

Il est évident , par des exemples sans nombre , que la plus grande partie du genre humain , dans tous les tems , dans toutes les nations , dans toutes les religions , a regardé cette cruauté comme un attribut de ses Dieux. Les payens ont généralement supposé que les leurs les châtioient par les plus grandes calamités , comme la famine ou la peste ; & cela communément pour l'omission de quelque cérémonie vaine & ridicule , ou pour avoir méprisé quelque conte absurde de

rique beaucoup de Chrétiens traitent leurs esclaves avec une barbarie inconnue aux payens mêmes. Le digne & sçavant auteur que je viens de citer donne dans une note un exemple de la maniere dont Sénèque , qui étoit un payen , plaide la cause des serviteurs. Son plaidoyer est si raisonnable & si humain que je ne puis que le transcrire ici. „ Ils sont esclaves , mais ils sont aussi „ des hommes. Ils sont esclaves , mais vos com- „ mensaux. Ils sont esclaves , mais ce sont des „ amis malheureux. Ils sont esclaves , mais ils sont „ vos confreres , si vous pensez que la fortune „ pouvoit vous traiter tout comme eux &c. ” Sénèque Epit 47. au commencement.

Nous devons cependant convenir qu'il y a bien peu de serviteurs assez fidèles , assez attachés , assez soigneux pour être justement regardés comme des amis malheureux. Il n'en est pas moins certain que leurs maîtres doivent toujours se souvenir qu'ils sont de la même espece qu'eux , & par conséquent les traiter avec indulgence & humanité.

leurs devins ou de leurs Prêtres. S'ils croyoient leurs Dieux capables de s'irriter pour des sujets aussi frivoles, ils pensoient aussi pouvoir les appaiser par des expiations du même genre. On n'employoit souvent pour cela que quelques chançons, quelques danses ou quelques jeux en leur honneur (7). Les Romains sur-tout, lorsqu'ils étoient affligés de quelque contagion, pour expier leurs péchés & appaiser les Dieux nommoient un Dictateur dont les fonctions se bornoient à attacher un clou au temple de Jupiter, il abdi-quoit sa Magistrature après cette belle cérémonie.

Que des Payens qui défioient souvent leurs semblables & particulièrement leurs Princes les plus odieux, attribuassent encore la cruauté à des Dieux auteurs de leurs vices aussi bien que de leurs vertus, il ne faut pas s'en étonner. Mais que les adorateurs d'un Dieu infiniment bon lui fassent la même injure, cela est aussi absurde qu'étonnant.

Cependant il est notoire que les Juifs,

(7) Le Lecteur verra sans doute que dans ces sortes d'expiations, aussi bien que dans beaucoup d'autres pratiques religieuses, les Payens ont été imités de bien près par un grand nombre de Chrétiens.

les Chrétiens & les Mahométans, qui tous prétendent croire un pareil Dieu le représentent comme plus cruel encore que les Dieux payens. L'opinion enseignée par les Juifs, adoptée & propagée par les sages Chrétiens, est qu'un Dieu miséricordieux & bienfaisant, rempli de patience, riche en bonté, plein d'une compassion tendre, prêt à pardonner l'iniquité, les transgressions, les péchés, ne laisse pas de vouloir châtier cruellement les coupables, venge les iniquités des peres sur les enfans, & sur les enfans des enfans, jusqu'à la troisieme & la quatrieme génération (8).

L'ancien Testament nous fournit beaucoup d'autres exemples de la croyance où étoient les Juifs que Dieu punissoit l'innocent pour les crimes du coupable. Un exemple unique mais remarquable en ce genre peut suffire. On lit dans le livre des Chroniques chap. 21. que le Roi David ordonna le dénombrement du peuple d'Israël. Il est vraisemblable que ce fut par un motif de vanité ; néanmoins ce

(8) Les Chrétiens ont encore porté cette opinion beaucoup plus loin que la troisieme & la quatrieme génération. Ils ont étendu la vengeance divine depuis le premier homme jusqu'au dernier ; pour le péché d'Adam toute sa postérité se trouve punie.

n'étoit pas un crime d'une profonde noirceur ni comparable pour l'atrocité à beaucoup d'autres qu'avoit commis *cet homme selon le cœur de Dieu*. Cependant Dieu en fut tellement irrité qu'il frappa Israël de la peste, & fit périr soixante-dix mille hommes. Si le dénombrement étoit un crime, c'étoit celui de David & non celui du peuple : lui-même le sentit si bien que voici quelle fut sa prière à Dieu. *N'est-ce pas moi qui ai ordonné le dénombrement ? C'est donc moi qui ai péché, mais pour ce troupeau qu'a-t-il fait ?* Il est évident que le peuple ne pouvoit pas plus empêcher son dénombrement que ne le peut un troupeau de moutons & qu'il n'étoit pas plus coupable. Cependant après que Dieu eut détruit par ce motif jusqu'à soixante-dix mille hommes, comme nous l'avons dit, *il se repentit du mal qu'il avoit fait & dit à l'Ange exterminateur : c'est assez, que ta main s'arrête à présent.* Telle est l'opinion de la cruauté avec laquelle les Payens & les Juifs s'imaginoient que leurs Dieux les punissoient en ce monde ; cependant les plus fortes punitions temporelles ne sont que des afflictions légères en comparaison des tourmens éternels réservés aux pécheurs dans l'autre monde par le Dieu de bonté, si

l'on en croit ceux qui admettent le dogme de la vie future : en effet selon le plus grand nombre des Chrétiens un malheur éternel doit être le partage non seulement des scélérats atroces & opiniâtres, mais aussi des pécheurs qui toutes circonstances pesées n'ont pu s'empêcher de tomber dans quelques fautes, suites nécessaires de leur fragilité. Les mêmes peines sont décernées pour l'omission, même absolument involontaire, de certaines cérémonies qui ne peuvent assurément purifier ni le cœur ni la conscience. C'est le cas des enfans qui meurent sans baptême.

Tous les infidèles & les incrédules sont encore également menacés de la damnation éternelle; ainsi la croyance du vrai Dieu ayant été pendant un grand nombre de siècles exclusivement accordée à un peuple obscur, méprisable, méchant (comme le dépeignent ses propres Historiens & ses Prophètes) vû que ce peuple habitoit une petite contrée qui n'avoit que peu de commerce avec ses voisins, il s'ensuit que faute d'avoir la connoissance du vrai Dieu tout le reste du genre humain a dû être éternellement malheureux. Nous sommes obligés de croire que les Aristides, les Phocions, les Timoléons, les Epaminondas, les Socrates, les Pla-

tons, en un mot que les hommes les plus excellens du Paganisme ont été enveloppés dans cette cruelle sentence. Depuis la venue du Christ nous devons damner & tous ceux qui n'ont point cru en lui quoiqu'ils n'en ayent jamais entendu parler, & ceux aussi qui le reconnoissant pour Dieu n'ont pas admis le même genre de culte ou de doctrine enseigné par quelque secte particuliere; c'est ce qu'osent foutenir les Catholiques Romains, & c'est au moins ce que présume un grand nombre de Protestans: voilà, si vous en croyez les Mahométans, la façon dont Dieu traitera tous les hommes qui n'auront point reconnu leur Prophète, & qui n'auront point regardé l'Alcoran & sa doctrine comme émanés du ciel.

„ Vraiment, dit ce livre prétendu cé-
„ leste, nous jetterons dans le feu de
„ l'Enfer ceux qui méconnoîtront les si-
„ gnes de notre foi. A mesure qu'ils se-
„ ront bien grillés, nous leur donnerons
„ des peaux nouvelles en échange, afin
„ qu'ils puissent goûter des tourmens plus
„ aigus: car Dieu est puissant & sage ”.
Et ailleurs: „ Ceux qui ne croiront pas
„ seront enveloppés de vêtemens de feu.
„ Une eau bouillante tombera sur leurs
„ têtes; leurs entrailles & leur peau se-

„ ront déchirées & ils feront continuel-
 „ lement battus avec des masses de fer.
 „ Toutes les fois qu'ils s'efforceront de
 „ sortir de l'Enfer pour se soustraire à la
 „ rigueur des tourmens, ils y feront en-
 „ traînés & leurs bourreaux leur diront,
 „ savourez le tourment du feu”. En
 un mot plusieurs Chrétiens ont cru &
 enseigné que Dieu a condamné la plus
 grande partie du genre humain, des mil-
 lions de millions de ses propres créatures
 à souffrir dans un lieu où toutes les facul-
 tés de l'ame & du corps seront tourmen-
 tées continuellement & sans relâche.
 „ C'est là, ô pécheur! que tu vivras dans
 „ une éternelle prison de ténèbres ex-
 „ térieures, où il n'y aura d'ordre
 „ que la confusion & l'horreur; où
 „ l'on n'entendra que la voix des hur-
 „ lemens & des blasphêmes, d'autre bruit
 „ que le grincement des dents, où l'on
 „ n'aura d'autre société que celle du Dia-
 „ ble & de ses Anges qui tourmentés eux-
 „ mêmes n'auront d'autre soulagement
 „ que de te faire éprouver leur fureur.
 „ *St. Mathieu chap. 13. vers. 42. & chap.*
 „ *25. vers. 36. &c.* C'est là que la pu-
 „ nition sera sans pitié, la misère sans
 „ grace, la douleur sans consolation, la me-

» méchanceté sans mesure, le tourment
» sans repos. *Apocalypse chap. 14. vers.*
» 10. 11. La colere de Dieu pénétrera
» l'ame & le corps comme la flamme se
» fait d'un bloc de souffre ou de poix.
» *Daniel chap. 7. vers. 10.* Dans cette
» flamme tu feras toujours brûlé, sans ja-
» mais être consumé, toujours mourant
» sans jamais mourir, toujours rugissant
» dans les angoisses de la mort sans ja-
» mais en être délivré ni sans pouvoir
» espérer la fin de tes peines : desorte
» qu'après les avoir endurées autant de
» milliers d'années qu'il y a de brins
» d'herbe sur la terre, de fable dans la
» mer, de cheveux sur la tête de tous
» les enfans d'Adam nés ou à naître, tu
» ne feras pas plus près de la fin de tes
» tourmens que tu n'étois le jour où tu y
» fus précipité. Loin de finir, ils ne fe-
» ront à chaque instant que commencer,
» car ce seroit quelque soulagement que
» d'envisager une fin possible à ton mal-
» heur, après tant de milliers d'années;
» mais chaque fois que ton esprit se rap-
» pellera ce mot, *jamais*, & il se le rap-
» pellera à tous les instans, ton cœur se-
» ra déchiré par la rage, & par un af-
» freux désespoir; cette idée horrible ai-
» guifera encore tes douleurs insupporta-

„ bles qui excédoient déjà tout pouvoir
 „ d'exprimer ou d'imaginer. Ce sera un
 „ nouvel Enfer au milieu de l'Enfer mê-
 „ me ”. (9) Avec quelle surprise ne
 doit-on pas lire un récit si choquant, si
 terrible, & qui par les idées qu'il donne
 de la maniere dont Dieu traitera ses créa-
 tures, semble s'être proposé de le transfor-
 mer en un Démon!

Je ne peux pas quitter le sujet de Dieu
 condamnant ainsi les hommes à des tour-
 mens éternels & inouis sans proposer une
 question à ceux qui sont assez malheureux
 pour admettre une doctrine aussi blasphé-
 matoire & aussi diabolique. Je la pro-
 pose sur-tout à ceux qui sans la croire
 sont assez lâches ou assez pervers pour
 l'enseigner & la répandre.

Je leur demanderai donc quelle peut
 être la fin légitime & avantageuse de tou-
 te punition? N'est-ce pas en premier lieu
 de corriger les coupables? ce qui certai-

(9) C'est ainsi que s'exprime un de nos Docteurs
 dans une sérieuse & pathétique *description du ciel
 & de l'Enfer crayonnée par le St. Esprit selon les
 meilleurs interpretes* &c. qui se trouve dans le li-
 vre intitulé : *Tous les devoirs du Chrétien*, imprimé
 à Londres aux dépens de l'Hôpital de Christ 1723.
 pag. 12. 13. L'on observera que tous les renvois à
 l'Écriture sont de mon auteur lequel par conséquent
 en demeure le garant.

nement est très-fort à desirer : en second lieu , n'est-ce pas de détourner les hommes de commettre les crimes pour lesquels ils en voyent d'autres punis ? Enfin n'est-ce pas d'éloigner ou de retrancher de la société des membres qui sont à craindre pour elle ? Telles sont les notions invariables que les hommes doivent se former du but que les châtimens doivent se proposer ; or des châtimens éternels ne remplissent aucune de ces vues légitimes ; le coupable ne peut pas être corrigé ; il le seroit même inutilement , car , corrigé ou non , il sera toujours tourmenté. Son exemple ne peut pas en détourner d'autres du crime ; sa conduite ainsi que son destin sont irrévocablement déterminés. Enfin l'on ne peut pas imaginer que parmi les damnés quelqu'un puisse être dangereux pour la société.

Est-il possible que les hommes puissent tomber dans une contradiction aussi manifeste que de représenter Dieu comme un Etre d'une bonté infinie , ou même de l'équité la plus ordinaire , & croire en même tems ou enseigner qu'il punit ainsi ses créatures ? Ne devraient-ils pas plutôt le représenter comme un Démon barbare , comme un Etre infiniment injuste & cruel ? Il crée l'homme par

un acte de sa volonté pure, afin de condamner ensuite l'ouvrage de ses mains à une éternelle misère ! Quelle est la cause de cette rigueur ? Il est puni pour des choses qui n'ont aucunement dépendu de lui ! Est-il un seul homme assez féroce pour vouloir de sang-froid, pour quelque raison que ce fût, condamner à des tourmens éternels ses propres enfans, ou même un ennemi déclaré ? En est-il un assez impitoyable pour ne pas épargner à quelque être que ce fût des tourmens sans mesure ? L'homme de bien ne voudroit-il pas au contraire répandre le bonheur aussi loin qu'il pourroit s'étendre ? Tout son desir ne seroit-il pas de procurer la félicité à tous les êtres créés ? Quoique ces notions indignes & absurdes sur la Divinité soient originairement émanées d'une disposition barbare que bien des gens portent en eux-mêmes & qui est inspirée à d'autres par différens moyens, on leur enseigne ces opinions & elles s'impriment plus ou moins profondément dans leur ame selon que par tempérament ils sont plus ou moins disposés à la cruauté. Mais on devrait faire attention que loin de servir la Religion en inculquant la doctrine des peines éternelles, l'on fournit des armes à l'Athéisme qui anéantit toute Re-

ligion, & d'un autre côté l'on jette dans le désespoir un grand nombre d'ames honnêtes, simples & timorées, sans contenir les méchans intrépides & endurcis, dont des craintes éloignées ne peuvent, comme l'expérience le prouve, réprimer les excès.

SECTION II.

Que les hommes devroient bien prendre garde aux idées qu'ils se font de la Divinité.

JE NE crois pas qu'on puisse raisonnablement nier que les hommes en général ne forment leur religion & ne régulent leur conduite sur les idées qu'ils ont de la Divinité: il est donc très-important pour eux d'examiner avec soin ces idées & de se former une juste opinion des Dieux qu'ils adorent. Le pieux auteur de *Tous les devoirs de l'homme* a intitulé un de ses chapitres: *Des maux occasionnés par les erreurs sur la Divinité*. En effet c'est la source des plus grands maux. Si l'on croit que Dieu soit partial, injuste, colere, vindicatif, tyrannique & cruel, il faut bien, pour ressembler à son Dieu, ce qui

est une ambition naturelle & raisonnable, s'efforcer de réunir ces mêmes qualités: il est bien vrai que, pour être méchants, les hommes n'ont pas besoin d'être excités par cet exemple, mais il ne l'est pas moins que de telles opinions sont un aiguillon de plus à la méchanceté naturelle.

Prétendre que Dieu ait pu faire choix de quelques personnes ou même d'un peuple, de même que les hommes choisissent leurs favoris. c'est attribuer à la Divinité une partialité & une folie indignes de ses perfections. Si par hazard ces prétendus favoris se trouvoient les plus méchants & les plus vils des hommes, si l'on prétendoit qu'en leur faveur Dieu a exterminé d'autres nations, ce ne seroit pas seulement lui attribuer de la partialité & de la folie, mais encore ce seroit l'accuser d'injustice & de cruauté, ce seroit blasphemer. Quelle idée doit-on se former de la Divinité lorsqu'on voit un Roi injuste, ingrat, adultere, barbare, tyran & meurtrier (1) appelé *l'homme selon le cœur de Dieu*?

(1) Ce que l'on dit ici est amplement prouvé par tout ce que l'Écriture rapporte de David. Sans s'arrêter au double crime d'adultere & de meurtre commis en la personne d'Urie & de Betsabée si énergiquement représenté par Nathan dans la para-

Il est vrai que si en beaucoup d'endroits d'un certain livre on substituoit le mot *Prêtres* au mot *Dieu* cela serviroit merveilleusement à éclaircir un grand nombre de passages obscurs & à leur donner un sens intelligible (2). Un Monarque ou

bole de l'agneau, on y trouve encore bien d'autres témoignages de barbarie. Quand il eut pris la ville de Rabbah „ il en fit sortir les habitans, „ il fit scier les uns, il mit les autres sous des „ herfes de fer, en fit hacher d'autres, ou „ les fit jetter dans des fours à brique. Il traita „ ainsi toutes les villes des Enfans d'Ammon". Les Rabbins, loin de chercher à exténuer la cruauté attribuée à David, ne font aucune difficulté d'affirmer que l'exécution des Ammonites fut accomplie avec la dernière barbarie : cependant après cet aveu ils s'efforcent de justifier David de cette rigueur qui, selon eux, étoit nécessaire pour frapper de terreur les nations voisines, afin qu'aucune ne méprisât à l'avenir les Israélites, mais respectât plutôt le peuple que le Seigneur avoit choisi. Voyez *M.m. de littérature par M. de la Roche vol. 2. art 82. Edit 8vo.*

(2) On pourroit rapporter plusieurs exemples de ce genre : mais celui que nous allons donner suffira. David & tout le peuple d'Israël en grand concours accompagnoient l'Arche en chantant & jouant des instrumens ; l'on avoit placé cette Arche sur un chariot neuf : les bœufs qui la tiroient ayant bronché, l'Arche fut ébranlée, & Oza y porta la main pour la soutenir & l'empêcher de tomber ; cette action paroît du moins innocente & peut être méritoire : Cependant on lit dans le chap. 2. du livre de Samuel que la colere du Seigneur s'al-

tout autre homme , quelque méchant & pervers qu'il soit , s'il favorise les Prêtres & se montre très-foumis à remplir leurs pratiques & leurs cérémonies , peut être justement appelé *un homme selon le cœur des Prêtres* , & regardé par eux comme un saint & comme vraiment religieux ; mais l'appeller *un homme selon le cœur de Dieu* , ou un homme religieux dans le vrai sens du mot , c'est donner des idées très-désavantageuses & de Dieu & de la religion. Rien ne peut être plus contraire à la vérité , plus outrageant à la gloire de Dieu , plus préjudiciable à la vraie Religion & à la vertu , & par conséquent à la paix , au bon ordre & au bonheur du monde que de croire ou d'enseigner que Dieu commande aux hommes des actions contraires aux règles naturelles , fondamentales , infaillibles de la raison & de la

luma contre Oza , que Dieu le frappa pour son erreur & que l'attouchement de l'Arche le fit mourir. Les Critiques & les Commentateurs sont priés de considérer si on ne pourroit pas lire ainsi ce passage. „ La colere des Prêtres s'alluma contre Oza &c. Ce qui suit prouve encore la nécessité d'entendre ainsi ce passage , car il est dit que *David se fâcha de ce que le Seigneur avoit tué Oza*. Assurément David étoit trop dévot pour se fâcher de rien que le Seigneur eût pu faire. Mais il avoit droit de se fâcher de cet acte s'il partoît de la main des Prêtres.

morale qu'il a écrites dans le cœur de chacun de nous, & que tous reconnoissent quoique peu les pratiquent. Un excellent abrégé de ces règles que chacun devroit avoir continuellement sous les yeux dans la spéculation & dans la pratique, „ c'est „ de ne faire à autrui que ce que nous „ voudrions qu'il nous fit”. Si les hommes pouvoient se tromper eux-mêmes & les autres jusqu'au point de croire que Dieu puisse quelquefois dispenser de ces règles & commander des choses qui leur seroient contraires, ce seroit certainement ouvrir la porte aux crimes les plus atroces.

Cela n'est-il pas en effet arrivé? Des nations entieres n'ont-elles pas prétendu & cru, sans doute, que Dieu leur avoit ordonné d'entreprendre les guerres les plus injustes, de tourmenter, d'assassiner jusqu'à leurs propres enfans, de détruire des nations? Des barbaries de toute espece n'ont-elles pas été commises au saint nom du Seigneur?

Il n'est sans doute ni un livre ni un homme ni même un ange descendu du ciel qui méritent aucune créance s'ils enseignent que Dieu soit cruel ou commande aux hommes de l'être. Tant que les hommes croiront que tous les actes d'in-

justice, de violence, de barbarie offensent la Divinité & sont contraires à sa Loi, on pourra se flatter qu'ils seront détournés de les commettre; mais à quoi ne doit-on pas s'attendre lorsqu'ils seront dans l'opinion contraire? Que n'a-t-on pas à craindre sur-tout des souverains & des nations qui ne peuvent être contenus par les loix humaines? C'est une excuse bien foible & bien fausse que de dire que nous ne connoissons point la profondeur des décrets de la Divinité; il n'est pas moins téméraire d'assurer que l'on puisse démontrer que Dieu commande de pareilles actions.

La première de ces raisons ne prouve rien. Dieu dans ses décrets ne peut point avoir résolu des crimes: il répugne à toute idée raisonnable de la Divinité qu'elle puisse ordonner des actions méchantes & criminelles, & par conséquent la preuve de fait ne doit jamais être admise. Il est impossible d'admettre comme révélation divine ce qui renverse la certitude de tous les principes qui doivent être supposés précédemment à toute révélation, car c'est détruire les seuls moyens par lesquels nous puissions juger de la vérité d'une révélation divine.

Comment supposer que l'Être infini-

ment sage, juste & bon pût se plaie à établir les loix les plus nécessaires pour ses créatures, telles que sont celles de la morale, & leur ordonner ensuite d'enfreindre ces mêmes loix en appuyant ses ordres par des miracles? Supposons une nation méchante & dépravée (si jamais il y en a eu d'autres) pouvons-nous imaginer que Dieu soit assez destitué de moyens de la punir pour être obligé de charger à cet effet une autre nation de devenir encore plus méchante & plus cruelle que la première? Pouvons-nous croire qu'il ordonne de n'épargner ni les bœufs ni les ânes ni les troupeaux qui n'ont point péché, & de massacrer indistinctement les hommes, les femmes, les vieillards & les enfans à la mammelle? La vérité est que, quand des enthousiastes, des fanatiques ou des hypocrites qui font hautement profession d'être dévots, ont commis ou sont prêts de commettre quelque action détestable, lorsqu'ils ont intérêt de la faire commettre à d'autres, ils se couvrent du nom de la Divinité & prétendent qu'elle est ordonnée ou inspirée par elle; par ce moyen ils ajoutent à la barbarie l'impiété & le blasphème.

Les règles naturelles, les limites de la

vérité font la morale & le bon sens ; ce font-là les loix de Dieu qui ne font point écrites sur des tables de pierre , mais qui font profondément gravées dans les cœurs des hommes. Mais si ces loix font une fois écartées ou enfreintes , alors l'erreur , l'enthousiasme & le fanatisme , semblables à un torrent , renversent la vérité & entraînent avec elle tout ce qu'il y a de plus sacré & de plus utile au genre humain. Quelles opinions extravagantes & monstrueuses ne peuvent pas être débitées comme des révélations divines ! quelles actions , quelque atroces qu'elles soient , ne seront pas sanctifiées sous le nom de devoirs religieux , & quand on les fera passer pour des commandemens de Dieu ! C'est assurément le comble de la fourberie & de l'impudence dans quelques hommes d'oser dire que Dieu leur ordonne de violer les loix sacrées de la nature & de la société en commettant des actions atroces & barbares ; c'est le dernier terme de la folie & du délire fanatique que de devenir fauteur d'une imposture aussi caractérisée. Prétendre que Dieu a fait des miracles pour autoriser des ordres qui détruisent ses loix éternelles & inviolables , c'est employer la fraude la plus indigne pour soutenir la fausseté la plus manifeste.

SECTION III.

Des Cruautés Religieuses que les hommes exercent sur eux-mêmes.

APRÈS avoir en peu de mots exposé les opinions fatales que la plupart des hommes se font communément, soit des Divinités, soit du Dieu qu'ils adorent, nous allons passer au second point, & nous examinerons les usages barbares & les rites cruels qu'ils ont souvent pratiqués dans leurs cultes divers.

Les pratiques de ces cultes doivent naturellement se conformer aux idées que les hommes se font de leurs Divinités ; d'ailleurs l'expérience le prouve. En effet les peuples s'étant généralement persuadés que leurs Dieux, ou leur Dieu unique, étoient des Etres cruels, leur culte s'est presque toujours senti de ces notions dangereuses.

Ces pieuses cruautés ont été exercées par les hommes tantôt sur eux-mêmes, tantôt sur des animaux, tantôt sur les êtres de leur propre espece.

Tout le monde connoît les étonnantes barbaries que les Idolâtres & les Payens, tant anciens que modernes, ont exercées sur eux-mêmes; le lecteur, pour peu qu'il soit instruit, ne peut manquer de s'en rappeler des exemples frappans; mais comme dans un autre ouvrage je me suis étendu sur ce sujet, je ne rapporterai ici que quelques traits, afin de passer à ceux que l'on rencontre parmi les Chrétiens.

Il est vrai que les cruautés pratiquées par ces derniers ne paroissent pas au premier coup d'œil si révoltantes que celles des Payens; on ne voit pas les Chrétiens se précipiter, comme les Japonnois, tout vivans dans des abîmes; on ne voit pas des Généraux Chrétiens se dévouer à une mort certaine en se jettant au milieu d'une armée ennemie; on ne voit point parmi nous des hommes se briser contre des rochers ou comme les Indiens se faire écraser sous les roues d'un chariot qui porte les Dieux; cependant en regardant la chose de près nous trouverons les pratiques des Chrétiens à plusieurs égards plus pernicieuses que celles des Payens même & dérivées comme les leurs des notions atroces qu'ils se font de la Divinité qu'ils honorent: en effet si ces Chrétiens ne s'imaginoient pas que leur Dieu est très-

cruel, ils ne supposeroient pas qu'il peut approuver & encore moins commander les tourmens rigoureux qu'ils s'infligent à eux-mêmes.

Indépendamment des austérités pratiquées par un grand nombre de Chrétiens qui se sont fait un mérite de vivre dans des déserts, parmi des rochers inaccessibles, dans des cavernes, de se refuser les besoins de la vie, de se laisser mourir de faim, &c. combien ne voyons-nous pas de gens des deux sexes s'enfermer pour la vie dans des Monasteres! Il est vrai que quelques-uns y vivent dans l'aïfance, mais d'autres semblent s'être condamnés à une prison perpétuelle, & se trouvent entièrement privés des douceurs de la Société. Ces pauvres Reclus se soumettent à des austérités pénibles, à une mal-propreté brutale (1);

(1) St. Athanase nous apprend dans la vie de St. Antoine l'un des premiers fondateurs du Monachisme, que ce saint homme portoit sur la chair un cilice, ou une chemise de crin, par dessus laquelle il avoit un habit de peau, qu'il porta toute sa vie. Il ajoute que jamais il ne se lavoit même les pieds; à moins qu'en voyageant il ne vînt par hazard à les mouiller. Quelle Religion que celle qui fait un mérite de pareilles indignités! quelles idées doivent avoir de Dieu des hommes qui s'imaginent qu'il faut être mal-propre pour lui plaire!

ils ne portent point de linge, ils gardent leurs habillemens jusqu'à devenir des objets dégoûtans les uns pour les autres; ils s'imposent des châtimens sévères, ils se donnent fréquemment la discipline; on les voit dans de certains pays se flageller publiquement dans les rues; en un mot ils s'obligent par des sermens & des vœux à ne jamais travailler à leur bonheur.

La vie monastique & le célibat forcé sont certainement très-préjudiciables à ceux qui les embrassent; ces institutions sont propres à causer des maladies dangereuses & à nuire également à l'esprit & au corps: elles sont très-nuisibles à la société, pour qui elles rendent un grand nombre de ses membres totalement inutiles, en mettant des obstacles à la population. Bien plus, c'est un outrage à l'espece humaine & à la nature (2); & ce qui

(2) On compte qu'en France les Prêtres, les Moines & les Religieuses montent à cinq cens mille ames, tandis que le nombre des habitans de tout le royaume se monte à quatorze millions. En y comptant six millions d'adulteres on trouvera que parmi ceux-ci un fixieme est voué au célibat. Il y a tout lieu de croire qu'en Italie, en Espagne & en Portugal le nombre de ceux à qui le mariage est interdit, est encore proportionnellement plus grand qu'en France.

qui est encore plus terrible, ces usages insensés sont souvent cause que des meres sont forcées de détruire leurs enfans, & que les Moines se livrent à des crimes contre nature.

Nous terminerons ces réflexions en rapportant quelques exemples frappans des cruautés exercées contre eux-mêmes par des Chrétiens épris de l'idée de se rendre agréables à un Dieu dont la bonté est infinie.

Cressy dans son Histoire de l'Eglise nous dit que St. Egwin se chargea d'une chaîne de fer & fit dans cet équipage un pèlerinage à Rome.

Acephemas qui, selon Théodoret, fut un homme *au dessus de tous les éloges*, se tint pendant soixante ans dans une cellule sans voir personne & sans parler à qui que ce soit.

Le même Théodoret rapporte qu'un Moine, appelé Baradatus, imagina pour son habitation une espece de cage, formée d'un treillage si peu ferré qu'il pût demeurer exposé aux injures de l'air, & si basse qu'il ne pouvoit pas s'y tenir debout, de maniere qu'il étoit obligé de rester toujours courbé. Un autre Moine, nommé Thalacus, qui étoit d'une taille fort grande, s'enferma dans une au-

tre cage si étroite & si basse qu'il étoit forcé d'avoir continuellement la tête entre ses genoux; il avoit été dix ans dans cette posture lorsque Théodoret le vit.

Le même auteur nous dit que St. Siméon Stylite, très-grand personnage, qui faisoit des miracles sans nombre, qui guérissoit les malades, qui procuroit des enfans aux femmes stériles, & qui avoit converti des milliers de Payens au Christianisme, s'étoit accoutumé à s'abstenir totalement de nourriture pendant quarante jours consécutifs, à l'exemple d'Elie & de Jésus-Christ. Au tems où Théodoret écrivoit il y avoit déjà vingt-huit ans qu'il observoit ce jeûne rigoureux chaque année: durant les premiers jours il se tenoit debout, & lorsque faute de nourriture il ne pouvoit plus se soutenir sur ses jambes il s'asséyoit, & à la fin il étoit forcé de se coucher étant réduit à un épuisement total: il se tenoit sans cesse au haut d'une colonne, dont la circonférence étoit à peine de trois pieds, & après avoir passé bien des années dans cette posture semblable à une statue sur son piédestal, il finit par monter sur une colonne de trente-six coudées, sur laquelle il vécut durant trente ans.

Joignez à tous ces exemples ceux que

le même Théodoret rapporte des Solitaires & des Moines d'Egypte & des pays voisins: les uns se nourrissoient de charognes, afin de n'éprouver aucun plaisir en mangeant; d'autres s'accoutumoient à passer toute la nuit debout en prieres; d'autres marchoient pieds nus sur des épines, pour se rappeler les tourmens que Jésus-Christ avoit soufferts de la part des cloux qui lui avoient percé les pieds & les mains; d'autres enfin passoient des nuits entieres les bras étendus pour imiter la posture de Jésus-Christ.

Enfin de nos jours encore l'on rencontre dans les pays Catholiques Romains un grand nombre de Couvens des deux sexes qui renferment de pieux frénétiques, ingénieux à se tourmenter eux-mêmes, & qui font à la Divinité l'outrage de penser qu'ils lui plaisent & qu'ils entrent dans ses vues en s'infligeant à eux-mêmes des jeûnes, des macérations, des supplices rigoureux; ce qui ne prouve rien, sinon que ces dévots extravagans se font fait des idées atroces de la Divinité qu'ils adorent, & que d'un autre côté ils supposent remplie de bonté (3).

(3) Les Moines appellés *Chartreux* ne mangent jamais de viande & sont condamnés à un silence

SECTION IV.

*Cruauté des Sacrifices sanglans. Des
Sacrifices humains.*

NOUS venons de parler des cruautés que la piété religieuse a déterminé les hommes à exercer contre eux-mêmes, examinons maintenant celles qu'ils ont exercées sur d'autres créatures & sur les êtres de leur propre espèce.

Les Sacrifices sanglans ont fait de fort bonne heure & pendant très-longtems partie du culte divin chez presque tous les peuples du monde; ils nous fournissent une preuve indubitable de la cruauté des hommes; en effet c'est visiblement à cet-

perpétuel. Les Moines de l'Abbaye de *la Trappe* sont renommés en France par leurs extravagantes austérités, qui vont au point, dit-on, qu'ils peuvent rarement les soutenir pendant deux ou trois ans. Les *Capucins* sont habillés d'une étoffe grossière & se distinguent par leur malpropreté. Mais les pauvres Religieuses sur-tout, condamnées à une captivité perpétuelle, paroissent être de très-malheureuses créatures quand la ferveur de l'imagination cesse de les soutenir.

te disposition fâcheuse que ces sacrifices expiatoires ont du leur origine. Il est vrai qu'en voyant l'antiquité & l'universalité de cet usage répandu chez presque toutes les nations, quelques personnes se sont imaginé que c'étoit une preuve que ces sacrifices étoient d'institution divine; cependant ceux qui sont de cette opinion devroient se souvenir que l'idolâtrie a été encore plus universellement reçue que ces sacrifices, qu'elle n'est pas moins ancienne qu'eux, & qu'aucun Chrétien n'en conclurra que l'idolâtrie ait pu être d'institution divine. Le fait est que les hommes étant cruels & superstitieux, & que leurs Prêtres étant toujours prêts à tirer parti des vices, des foibleffes, des passions du genre humain, pour les faire tourner au profit du sacerdoce, il ne faut point chercher ailleurs que dans ces vices & dans la superstition, qui s'est montrée sous des formes très diverses dans les différens tems & les différens pays, les causes auxquelles l'on peut attribuer l'universalité de ces sacrifices. Comme les hommes sont communément vindicatifs, cruels, altérés de sang, ils ont imaginé que leurs Dieux étoient dans les memes dispositions. Il est difficile de décider si c'est l'extravagance ou la cruauté qui

l'ont emporté dans l'institution de ces pratiques absurdes & barbares : en effet quoi de plus insensé que d'imaginer qu'en égorgeant un tendre agneau on pouvoit expier les crimes d'un homme méchant ! N'est-ce pas une cruauté révoltante que de répandre ainsi du sang sans aucune nécessité ?

On demandera, peut-être, quel mal ou quelle cruauté il pouvoit y avoir à tuer des animaux dans des sacrifices, puisqu'on en tue journellement dans tout l'univers pour servir à la nourriture des hommes ? Je réponds que si la chair des animaux est absolument nécessaire à la subsistance de l'homme, il est autorisé à les tuer faute de pouvoir s'en passer ; mais cela ne peut point justifier l'usage de les tuer pour des pratiques superstitieuses, qui bien loin d'être nécessaires sont infiniment dangereuses : or il est évident que l'usage de tuer des animaux étoit une pratique superstitieuse ; l'Écriture Sainte des Chrétiens & la raison s'accordent à le prouver ; tout ce qui est regardé comme un devoir religieux sans pouvoir opérer l'effet qu'on se propose, doit être traité de pratique superstitieuse ; *il est impossible, dit St. Paul, que le sang des taureaux & des boucs ôte les péchés.* La raison est en cela conforme à ce que dit l'Apôtre.

Il est à remarquer que quoique la Religion des Juifs fût tant de cas des sacrifices sanglans, néanmoins plusieurs de leurs Prophètes se font, ainsi que St. Paul, déclarés contre cette pratique cruelle & ridicule, & ont reconnu que Dieu ne l'exigeoit nullement. Le Psalmiste dit à Dieu: *vous n'avez point désiré le sacrifice ni l'offrande, vous n'avez point exigé d'holocaustes.* Voyez PSEAUME 46. VERS. 6. Jérémie parlant au nom de Dieu dit aux Juifs: *je n'ai point parlé avec vos peres, ni ne leur ai point donné de commandemens touchant les holocaustes & les sacrifices au jour où je les ai fait sortir d'Egypte.* Voyez JERÉMIE CHAP. VII. VERS. 22. (1). Isaïe fait dire à Dieu: *qu'ai-je besoin de la multitude de vos sacrifices?* CHAP. I. VERS. 11. Le même Prophète avertit les Juifs qu'il vaudroit mieux cesser de faire le mal & d'apprendre à faire le bien, de rechercher la droiture &c. *IBID.* VERS. 16, 17. Les Payens ont senti la même vérité par les seules lumieres du bon sens. Cicéron dit que le culte le plus agréable

(1) Il paroît difficile de concilier ces passages des Pseaumes & des Prophètes avec le Lévitique dans lequel Moïse, c'est-à-dire Dieu lui-même paroît fort occupé des sacrifices du peuple d'Israël.

aux Dieux est de les servir avec un cœur pur. *Cultus autem Deorum est optimus, idemque castissimus, atque sanctissimus, plenissimusque pietatis, ut eos semper pura, integra, incorrupta & mente & voce veneremur.* DE NATUR. DEOR. LIB. II.
Perse s'est expliqué de la même manière.

*Compesitum jus, fasque animi, sanctosque recessus
Mentis, & incolum generoso pectus honesto;
Hæc ceddò, ut admoveam templis, & farre litabo.*

SATYR. II. vers. 73.

Mais continuons d'examiner l'absurdité & la barbarie de ces pratiques religieuses, & les conséquences fatales qui en sont découlées. Il est évident que l'usage de répandre le sang à grands flots dans les sacrifices a dû contribuer à rendre les hommes cruels ou à fortifier en eux la disposition naturelle qu'ils ont à la cruauté; en effet n'étoit-ce pas les familiariser avec le sang? Quel déluge ne devoit-on pas en répandre lorsqu'on immoloit à la fois vingt-deux mille bœufs & cent vingt mille trébis! quel affreux carnage qu'un pareil sacrifice (2)! Si de semblables spectacles étoient propres à disposer à la

(2) Voy. Liv. I. des Rois chap. 8. vers. 63.

crualté le peuple qui n'en étoit que le témoin, quel effet ces sacrifices ne devoient-ils pas produire sur les Prêtres, qui faisoient les fonctions de bouchers, & qui jouoient le principal rôle dans cette scène dégoûtante de carnage & d'horreurs!

Quelque nécessaire qu'il soit d'avoir des hommes dont la profession soit de tuer des animaux pour notre nourriture, l'expérience nous prouve constamment que ce métier est très propre à les rendre bien plus cruels que d'autres (3). Notre législation s'en est apperçue, vû qu'elle ne veut point que les bouchers soient admis à être juges en matiere criminelle. Au reste, il n'est pas douteux que bien des personnes s'en tiendroient au régime Pythagoricien si elles ne pouvoient se procurer de la chair qu'en tuant elles-mêmes des animaux. J'en appelle à tout lecteur sensible; & je lui demande s'il n'a pas éprouvé un sentiment très-douloureux

(3) Thomas Morus, dans son *Utopie*, Livre 2, dit que c'étoit la fonction des esclaves de tuer les animaux, qu'aucun Citoyen ne pouvoit le faire, vû que les *Utopiens* croyoient cette profession propre à étouffer la pitié. Quoique ces *Utopiens* soient un peuple imaginaire, ce passage sert à faire connoître la façon de penser de l'auteur.

quand par hazard ses yeux se font portés sur un innocent agneau léchant la main de celui qui lui enfongoit le couteau dans la gorge, ou même quand il a vu un bœuf succomber sous des coups de massue, & montrer par ses mouvemens convulsifs qu'il luttoit contre la mort? Si des exemples de ce genre sont si propres à affecter une ame sensible, à quel point n'eût-elle pas été touchée à la vue du carnage inutile dont nous avons parlé plus haut, qui n'avoit pour objet que des pratiques superstitieuses?

Quelque révoltant que fût l'usage de sacrifier des animaux, il n'est pas à beaucoup près le plus cruel de ceux que les hommes ont pratiqué dans leurs cultes religieux; nous trouvons en effet que c'étoit une très-ancienne coutume chez plusieurs nations, telles que les Cananéens ou Phéniciens, les Carthaginois, les Scythes, les Gaulois & même les Grecs & les Romains plus civilisés, de sacrifier des êtres de leur espèce; & même chez quelques peuples on immoloit aux Dieux ses propres enfans.

Bochart & quelques autres auteurs assurent que les Cananéens tenoient cette coutume d'Abraham; mais l'Evêque Cumberland croit que cet usage étoit antérieur

au déluge, & se pratiquoit par les peuples de Canaan longtems avant qu'Abraham vînt s'établir chez eux. En supposant la raison du côté de l'Evêque, qui paroît appuyer très-bien son sentiment, pourquoi n'imaginerions-nous pas qu'Abraham fut déterminé à immoler son fils en conséquence de la coutume établie dans le pays où il vivoit, plutôt que de penser que ce fut Dieu qui l'engagea à commettre une action, qu'humainement parlant l'on doit regarder comme un crime abominable? En partant de cette supposition ne pourroit-on pas présumer que l'Ange qui mit obstacle à cette action n'étoit autre chose qu'un sentiment de raison & d'humanité qui, s'élevant dans le cœur d'Abraham, l'empêcha de commettre une cruauté familière aux Cananéens stupides & cruels parmi lesquels il vivoit? Ne put-il pas, en réfléchissant à ce qu'il alloit faire, imaginer qu'il étoit impossible que Dieu pût ordonner un crime aussi affreux que le meurtre de son fils (4)? Je n'insi-

(4) Selon la Génèse Abraham étoit sur le point d'immoler son fils. Peut-être le Lecteur me fera-t-il pas fâché de comparer avec la conduite d'Abraham celle d'un Roi payen dans une circonstance à-peu-près pareille. Le Dieu tutélaire de Thèbes étant apparu à Sabbacon, l'un des Rois pasteurs de

sterai point sur cette façon d'expliquer un passage, qui a fort embarrassé les Théologiens quand ils ont voulu concilier cet ordre de la Divinité avec les opinions raisonnables que l'on doit s'en former; j'observerai seulement que les Egyptiens furent si opiniâtrément attachés à cet usage d'immoler des victimes humaines, que quand les Phéniciens, de qui ils le tenoient, furent chassés d'Égypte par *Tethmosis* ou *Amosis* Roi de Thebes qui défendit cet usage, ce Prince fut obligé de céder à la coutume en substituant des hommes de cire à des hommes réels.

César nous dit que les Gaulois étant très-superstitieux, ceux qui se sentoient attaqués de quelque maladie dangereuse, ou qui se voyoient exposés aux dangers de la guerre, offroient des sacrifices hu-

l'Égypte, & lui ayant ordonné de mettre à mort tous les Prêtres du pays, ce Prince jugea que les Dieux ne vouloient plus qu'il demeurât sur le Trône, puisqu'ils lui ordonnoient des actions contraires à leurs volontés ordinaires. En conséquence il se retira en Ethiopie. Voyez *Diodore de Sicile lib. II.* Cependant il n'est pas douteux que ce Prince n'eût agi d'une façon plus sensée s'il eût regardé l'apparition de son Dieu comme une rêverie ou une illusion, comme elle étoit effectivement, & alors il n'auroit pas abandonné son trône & son pays.

ains, ou bien s'immoloient eux-mêmes au pied des autels, croyant que les Dieux immortels ne pouvoient être apaisés que lorsqu'on leur sacrifioit la vie d'un homme pour celle d'un autre. Les Druides étoient chargés de ces sacrifices; ils préparoient pour cet effet de grandes figures d'osier dans lesquelles ils renfermoient des hommes vivans; après quoi ils mettoient le feu à ces figures: les malheureuses victimes périssoient ainsi dans les flammes. Il est vrai que les Gaulois croyoient que les voleurs & les malfaiteurs étoient les victimes les plus agréables à leurs Dieux, mais à leur défaut ils prenoient des hommes innocens (5).

C'étoit l'usage à Tyr dans les grandes calamités que les Rois immolassent leur fils pour apaiser la colere des Dieux. Les particuliers qui se piquoient de n'être pas moins dévots que leurs souverains, sacrifioient pareillement leurs enfans quand il leur arrivoit quelque grand malheur; lorsqu'ils n'avoient point d'enfans ils ache-

(5) Voy. de *Bello Gallico Lib. VI. §. 16.* Ils avoient toujours pour maxime que la vie d'un homme devoit être expiée par la vie d'un autre homme; *quod pro vita hominis, nisi vita hominis reddatur, non posse Deorum immortalium numen placari.*
IBIDEM.

toient ceux des pauvres, afin de ne pas perdre les avantages d'une œuvre si méritoire.

Voici la méthode pratiquée dans ces fortes de sacrifices; il y avoit une statue colossale de bronze représentant *Saturne* qui est le même Dieu que le *Moloch* dont il est parlé dans l'Écriture. Cette statue étoit creuse, les enfans destinés aux sacrifices y étoient enfermés après qu'elle avoit été rougie au feu; d'ou l'on voit que ces victimes infortunées étoient consumées dans des tourmens affreux. Pour étouffer leurs cris, on faisoit un grand bruit de tambours & de trompettes; les meres de ces enfans se faisoient un devoir religieux & un point d'honneur d'assister à ces horribles spectacles sans verser des larmes ou sans pousser aucuns soupirs; elles auroient craint que leurs regrets ne rendissent le sacrifice moins agréable aux Dieux & moins utile pour elles-mêmes.

Les Carthaginois avoient appris cette coutume des Tyriens leurs ancêtres; quand il régnoit chez eux quelque maladie contagieuse ils sacrifioient sans pitié un grand nombre d'enfans; sans égard pour des êtres infortunés dont l'âge tendre excite la compassion dans les ames les plus féroces, ces superstitieux abrutis

cherchoient dans leurs crimes des remèdes contre leurs malheurs ; ils devenoient barbares pour exciter la pitié des Dieux.

Diodore de Sicile nous dit que lorsqu'Agathocle assiégeoit Carthage, les habitans de cette ville se voyant réduits à l'extrémité, imputerent leurs maux à la juste colere de Saturne, parce qu'au lieu d'immoler suivant l'usage les enfans des personnes les plus distinguées, on leur avoit frauduleusement substitué des enfans d'Etrangers & d'Esclaves. Pour réparer cette faute ils sacrifierent à leur Dieu deux cens enfans de familles les plus nobles & les plus qualifiées de Carthage ; de plus, trois cens Citoyens qui se sentirent coupables de ce crime imaginaire, firent à leur Divinité le sacrifice volontaire de leur vie.

Les Mexicains semblent avoir surpassé toutes les autres nations dans l'usage infernal de sacrifier des victimes humaines. L'auteur de *l'histoire civile & morale des Indes-Occidentales* dit que ces peuples ne sacrifioient jamais que les prisonniers qu'ils faisoient à la guerre. Montézuma ne voulut point conquérir la Province de Tlascala afin qu'elle pût fournir constamment aux sacrifices. Ceux qui aidoient à immoler les victimes étoient regardés

comme des hommes sacrés, leurs fonctions étoient considérées, elles étoient héréditaires. Leur chef étoit un Prélat, un Evêque, ou un Pape à qui seul étoit réservé le droit de porter le coup fatal.

Les Mexicains avoient de plus un sacrifice particulier d'un esclave, que l'on traitoit pendant une année de la façon la plus honorable; il étoit superbement vêtu, on lui donnoit le nom de l'idôle du pays, on lui assignoit un logement dans le Temple, on lui servoit les mets les plus exquis qui lui étoient présentés par les principaux d'entre les Prêtres; il étoit gardé par les plus grands Seigneurs, afin d'empêcher qu'il n'échappât. Quand il passoit dans les rues il étoit suivi par des grands, le peuple sortoit des maisons pour le voir, & les femmes lui présentoient leurs enfans pour recevoir sa bénédiction. A la suite de ces honneurs, ou plutôt de cette farce cruelle, lorsque le tems de la fête étoit venu, on lui ouvroit l'estomac, dont on arrachoit le cœur que l'on offroit tout fumant au soleil & l'on mangeoit son corps.

Acosta nous dit que les Mexicains sacrifioient tous les ans à deux de leurs idôles deux mille cinq cens hommes engraisés avec soin, & que lorsque leurs Prêtres

tres les avertissoient de faire honneur à leurs Dieux, on leur disoit que ces Dieux avoient *faim*; ils envoioient des armées pour chercher des prisonniers destinés aux sacrifices dont ils mangeoient la chair ensuite. Le même auteur assure que Montézuma sacrifioit communément vingt mille hommes par an, & que ce nombre alloit quelquefois jusqu'à cinquante mille.

Il paroît que les Pretres de ce peuple étoient si sanguinaires & avoient un tel ascendant sur les Princes, qu'ils leur persuadoient que leurs Dieux étoient en colere & ne s'appaiseroient qu'en cas qu'on leur immolât quatre ou cinq mille hommes en un jour dans des tems marqués; ainsi pour les satisfaire il falloit, à tort ou à raison, faire la guerre aux voisins pour se procurer un nombre suffisant de victimes.

Telles ont été les cruautés que la religion a fait exercer. Les hommes ont commis les plus grands crimes pour expier leurs péchés, pour détourner la colere & se concilier la faveur de leurs Dieux; mais sans le penchant qu'ils ont naturellement à la cruauté & les impostures de leurs Prêtres, les hommes n'auroient jamais imaginé que la Divinité exigeât d'eux d'autre sacrifice que celui de

leurs passions dérégées. Un honnête Payen a dit avec raison: si tu veux rendre les Dieux propices, sois vertueux. *Vis Deos propitiare? bonus esto.* Je terminerai ce sujet si révoltant des sacrifices humains par les vers que Racine met dans la bouche de Clytemnestre parlant à son Epoux Agamemnon à l'occasion du sacrifice d'Iphigénie; les horribles cérémonies de ces odieux sacrifices y sont décrites de la maniere la plus forte.

Un Prêtre environné d'une foule cruelle,
Portera sur ma fille une main criminelle,
Déchirera son sein, & d'un œil curieux
Dans son cœur palpitant consultera les Dieux!

SECTION V.

Des traitemens cruels que les hommes se font éprouver les uns aux autres à cause de la différence de leurs opinions religieuses & de la diversité de leurs cultes.

LE troisieme & le dernier point de vue sous lequel on se propose d'envisager la cruauté religieuse, a pour objet les traitemens inhumains que les hommes se

font réciproquement éprouver à cause de leurs différens sentimens en matiere de religion, & des diverses formes de leurs cultes. Toutes les Religions qui n'avoient pas totalement la superstition pour base, ou qui n'étoient pas de pures inventions politiques, ou qui n'avoient pas pour objet de tromper le plus grand nombre pour l'avantage du plus petit, ont dû se proposer le bien-être du genre humain; elles ont dû sur-tout avoir pour but de leur apprendre à réprimer quelques passions, d'en régler d'autres, de rendre les hommes paisibles, humains, indulgens, bienfaisans, sensibles à la pitié; pour qu'une religion fût bonne, on auroit droit de s'attendre à lui voir produire ces fruits avantageux; une religion que l'on nous donne comme instituée par la Divinité même devoit sur-tout ne jamais perdre ces grands objets de vue. Cependant dans le fait toutes les religions ont produit des effets tout contraires; elles ont fait éclore des disputes, des jalousies, des animosités, des guerres, des persécutions, des meurtres & des carnages; & celle qui passe pour la meilleure de toutes est précisément celle qui a produit les plus grands désordres; à en juger par ses effets, il sembleroit que la Religion Chré-

tienne loin d'apporter la paix sur la terre n'est venue y apporter que le glaive & la destruction.

Un de nos Théologiens reconnoît
 „ qu'il est auffi furprenant qu'affligeant
 „ de confidérer ie peu de bien que le
 „ Christianisme a produit , quand on le
 „ compare avec celui qu'il auroit pu faire
 „ depuis fon établiffement dans le
 „ monde ” (1). Il dit ailleurs „ à
 „ force d'abus & de perversité il est arri-
 „ vé que l'Evangile , bien loin de pro-
 „ duire les bons effets que l'on pouvoit
 „ en attendre, a produit des maux fans
 „ nombre au lieu d'éclairer les
 „ hommes , de les rendre indulgens &
 „ bienfaifans , il n'a fervi qu'à faire naître
 „ des querelles, des erreurs, des opi-
 „ nions ; il a produit des haines invété-
 „ rées inconnues avant lui ; il a caufé des
 „ tumultes & des désordres que l'autori-
 „ té civile n'a pu fouvent ni réprimer ni
 „ calmer ”.

Nous ferons voir par la fuite les caufes de ces maux. Depuis le meurtre du juſte Abel juſqu'à nous l'hiſtoire nous montre la façon cruelle dont les hommes ſe font

(1) V. le Livre intitulé : *a reply &c. par Ralph Heathcoate pag. 172 & 174.*

traités réciproquement, en vue de la diversité de leurs opinions religieuses & de leurs cultes ; elle nous prouve que ces choses ont en tout tems & en tous pays fait naître des persécutions inhumaines.

M. Chandler a observé, dans l'excellente introduction qu'il a mise à la tête de *l'histoire de l'Inquisition* par Limborch, que l'on a tout lieu de conclure d'un passage du livre de *Judith* que les anciens Juifs ont été persécutés pour cause de religion. „ Ce peuple, dit Achior à Hopherné, est descendu des Chaldéens, „ & il habitoit ci-devant la Mésopotamie, „ parce qu'il ne vouloit pas suivre les Dieux de ses Peres qui vivoient en „ Chaldée ; car il quitta les voies de ses „ ancêtres, & adora le Dieu du Ciel, le „ Dieu qu'il connoissoit : ainsi il s'est „ détourné de la face de ces Dieux, & „ il se sauva dans la Mésopotamie, où il „ séjourna long-tems ”.

Les Juifs furent encore cruellement persécutés par Antiochus Epiphane, qui, quoiqu'il fût un Prince très-méchant, ne laissoit pas, comme il arrive très-souvent, d'avoir beaucoup de zèle pour sa Religion : ceux d'entre les Juifs qui ne vouloient pas renoncer au culte du vrai Dieu pour adorer ses idoles, furent par

les ordres de ce Tyran cruellement battu, tourmentés, mis en croix; il fit mourir les femmes qui contre ses ordres circoncisoient leurs enfans, & il fit attacher ceux-ci au col de leurs parens crucifiés. Les supplices qu'il fit endurer à Eléazar & aux freres Machabées, parce qu'ils refuserent de renoncer à leur religion & de sacrifier aux Dieux des Grecs, sont des exemples affreux de la cruauté religieuse de ce Monarque pervers.

Socrate, l'un des hommes les plus sages & les plus vertueux qui ayent jamais existé, fut mis à mort par les Athéniens ses compatriotes, à cause de sa façon de penser sur la religion. Ce que Juvenal nous dit dans sa XV. Satire prouve que les Egyptiens étoient souvent en querelle, en venoient même aux coups, se massacroient les uns les autres à l'occasion de leurs différentes Divinités.

Lorsque la Religion Chrétienne fit son entrée dans le monde, les Juifs & les Payens lui declarerent la guerre & se réunirent pour l'étouffer. Les Juifs soumis eux-mêmes à une nation étrangere, quoiqu'ils eussent la volonté de l'extirper, n'en avoient pas le pouvoir; mais les Romains persécuterent les Chrétiens pendant près de trois cens ans; ils usèrent souvent

contre eux de cruautés inouïes, qui ne furent surpassées que par celles que les Chrétiens ont depuis exercées les uns contre les autres.

M. Chandler observe dans l'*introduction* que nous avons déjà citée que les Chrétiens dès le berceau de l'Eglise eurent des dissensions & des querelles, & qu'il s'en éleva même entre les chefs des Apôtres. St. Paul nous apprend lui-même qu'il avoit résisté en face à Céphas ou St. Pierre. Le même St. Paul reproche aux Corinthiens leur esprit de parti, vû que chez eux les uns se disoient adhérens de Paul, d'autres d'Apollon, d'autres de Céphas, & d'autres de Jésus-Christ. V. *Épître aux Corinthiens chap. I. vers. 11, 12.* (2) En conséquence de ces querelles beaucoup de Chrétiens en vinrent bientôt à s'injurier, à se diffamer, & à se faire tout le mal dont ils furent capables : dès qu'ils eurent du pouvoir, qu'ils virent un Empereur de leur religion à leur tête, dès que de riches Evêchés & de grands revenus furent devenus les objets de leur

(2) Il est évident que ces Corinthiens regardoient Paul, Apollon & Céphas comme des chefs de Secte ; mais ce qui est bien plus étrange, il sembleroit que quelques-uns d'entre eux ont regardé pareillement Jésus comme un chef de Secte.

ambition & de leurs contentions, avec quelle inhumanité ne se font-ils pas traités les uns les autres! On ne voit alors que des emprisonnemens, des exils, des combats, des meurtres, des persécutions; & pour lors ils leverent le masque & montrèrent a l'univers l'esprit qui les animoit.

SECTION VI.

En quoi consistent quelques-unes des querelles Religieuses qui ont divisé les Chrétiens; & combien les matières en dispute ont été inintelligibles pour les disputans.

AVANT d'entrer dans l'examen de la manière dont un grand nombre de Chrétiens se sont traités les uns les autres à l'occasion de leurs querelles religieuses, il est à propos de jeter un coup d'œil sur les objets de leurs disputes & de montrer combien peu les questions disputées étoient entendues par ceux qui en disputoient & par ceux qui se croyoient intéressés dans ces démêlés; en effet les choses qui n'étoient point regardées comme

des points essentiels ne meritoient pas qu'on y mît tant de chaleur ; quant à celles que l'on n'entendoit pas , il étoit , sans doute , inutile & ridicule d'en disputer (1).

Une des premières disputes qui s'éleva parmi les Chrétiens, fut pour sçavoir s'il falloit pratiquer la Circoncision & quelques autres cérémonies Judaïques que l'on vouloit incorporer dans la Religion Chrétienne. Il paroît que ce fut-là l'occasion de la querelle qui divisa les Apôtres St. Pierre & St. Paul , & qui subsista dans l'Eglise encore longtems après eux.

Dès les premiers tems du Christianisme , & même du vivant de plusieurs d'entre les Apôtres , il y eut des disputes très-vives relativement à la personne du Christ. „ Quelques-uns , dit Laurent „ Echard , noient sa Divinité , le croyant simplement fils de Joseph & de

(1) Si les hommes ne dispuoient que sur les matieres qu'ils entendent , il est certain que les disputes sur la religion se réduiroient à bien peu de choses ; si l'on venoit à détruire tous les livres qui traitent des matieres ou qui renferment les disputes dont les auteurs eux-mêmes n'ont point eu d'idées claires , on détruiroit un bien plus grand nombre de livres que ceux qui furent consumés dans la Bibliothèque d'Alexandrie , où néanmoins l'on comptoit jusqu'à 500000 volumes.

„ Marie, & le regardant comme un per-
 „ sonage éminent. D'autres enseignoient
 „ que comme *Jésus* n'étoit qu'un hom-
 „ me, le *Christ* étoit descendu sur lui
 „ sous la forme d'une colombe, & que ce
 „ fut alors que *Jésus-Christ* fit connoî-
 „ tre le Pere, inconnu jusque-là; & qu'à
 „ la fin le *Christ*, qui étoit impassible,
 „ quitta *Jésus* & lui laissa souffrir la mort.
 „ Enfin il y en avoit qui pensoient que
 „ son Royaume subséquent seroit terres-
 „ tre, qu'il régneroit dans la ville de Jé-
 „ rusalem, où les hommes jouiroient pen-
 „ dant mille ans de toutes sortes de plai-
 „ sirs charnels”. Voyez *Echard's Eccle-*
siastic. history vol. II. pag. 391.

Nous observerons en passant que cette doctrine des *Millenaires* qui prouve que les Saints de ce tems n'étoient occupés que de biens temporels, ainsi que beaucoup d'autres opinions également absurdes, furent avancées & soutenues par St. Irénée „ qui, selon M. Dodwell, vivoit „ dans un tems si proche des Apôtres, „ qu'il pouvoit avoir reçu d'eux sa doctrine, & la transmettre d'une façon „ sûre à la postérité” (2). Cet Irénée

(2) Le Docteur Middleton dans ses *recherches libres*, (free inquiry) pag 36. 38. & 39. a recuei-

ne fut pas le seul qui soutint ces opinions, elles furent adoptées par les premiers Pères, qui nous les ont transmises comme venant des Apôtres & de leurs successeurs immédiats. St. Irénée prétendoit pareil-

li les opinions monstrueuses adoptées & soutenues par les plus anciens Pères & sur-tout par St. *Justin* & St. *Irénée*. „ Entre autres absurdités, ce dernier soutenoit la doctrine des Millénaires, dans „ le sens le plus grossier, & cela sur l'autorité „ d'une tradition qu'il tenoit de tous les vieillards „ qui avoient conversé avec St. Jean; ceux-ci „ avoient oui dire à cet Apôtre ce que notre Sau- „ veur lui-même enseignoit sur ce point”. Voici un passage qu'il se rappelloit „ Il viendra un „ tems où il croitra des vignes qui auront chacu- „ ne dix mille sèps, chaque sèp aura dix mille „ branches, chaque branche aura dix mille ra- „ meaux, & chaque rameau portera dix mille „ grappes composées de dix mille raisins, & cha- „ que grappe pressée fournira vingt-cinq mesures „ de vin; & lorsqu'un des Saints ira cueillir du „ raisin sur une grappe, une autre grappe criera: „ *je suis meilleure, prenez-moi, & bénissez le Sei- „ gneur*. De même un grain de froment fournira „ dix mille épis &c qui fourniront chacun dix mil- „ le grains, dont chacun produira dix mille livres „ de la farine la plus pure, & ainsi des autres se- „ mences & fruits”. Le Dr. Middleton nous ap- prend que St. Irénée confirmoit sa doctrine par le témoignage des Prophètes Isaïe, Ezéchiel, Daniel, & par l'Apocalypse de St. Jean, & qu'il prétendoit que toutes ces choses n'étoient point allégoriques, mais s'accompliroient à la lettre dans la Jérusalem terrestre.

lement que les Saintes Ecritures avoient été entièrement détruites durant la captivité de Babylone , mais avoient été restaurées par Esdras, que Dieu avoit inspiré pour cet effet. Le Docteur Middleton assure que ce sentiment fut suivi par tous les principaux Peres de l'Eglise des siècles suivans.

Mais revenons à quelques-unes des opinions qui ont occasionné des querelles & des persécutions atroces parmi les Chrétiens. Des le tems de St. Polycarpe qui étoit disciple de St. Jean, il y eut une dispute très-vive renouvelée plusieurs fois depuis, & qui absorba pendant un grand nombre d'années l'attention du monde Chrétien: il s'agissoit de scavoir si pour la célébration de la Pâque l'on se régleroit sur les Juifs qui suivoient la pleine lune, ou si l'on se régleroit sur la Résurrection de Jésus-Christ, ou si on la célébreroit un Dimanche. Par malheur dans le nouveau Testament rien ne semble obliger les Chrétiens à observer la Pâque; cependant cette question ne laissa pas d'exciter entre eux de furieuses querelles, & fit même répandre beaucoup de sang.

Il y eut encore une autre question très-importante qui occasionna des disputes,

les meurtres, & qui fit convoquer le troi-
 sieme Concile Oecuménique; il s'agissoit
 de sçavoir si la Vierge Marie devoit être
 appelée *Mere de Dieu* (3). Nestorius,
 Patriarche de Constantinople, voulut s'y
 opposer, disant que Marie étoit une fem-
 me, & concluant de là que Dieu n'avoit
 pu naître d'elle; *Car, disoit-il, je ne puis
 appeller Dieu un enfant qui dans un certain
 tems n'a eu que deux ou trois mois.* A quoi
 Nestorius auroit pu ajouter qu'il étoit
 impossible que le Dieu suprême, le créa-
 teur de toutes choses, qui existe par lui-
 même, pût avoir ni pere ni mere. Ce-
 pendant ce Prélat prétendoit que c'étoit
 blasphêmer que de dire que Dieu fût né
 d'une femme, que Dieu eût souffert, que
 Dieu fût mort.

Sous le règne de l'Empereur Héraclius
 & de Constance son petit-fils, il s'éleva

(3) On a donné depuis le titre de *Grands-mere
 de Dieu* à Ste Anne mere de la Vierge. On sçait
 les disputes qui se sont élevées dans l'Eglise au su-
 jet de l'*Immaculée Conception* de la Vierge. On
 sçait aussi qu'environ vers l'an 400. il fut question
 de sçavoir si la Vierge Marie ayant conçu sans le
 secours d'un homme, avoit perdu sa virginité. Voy.
Bower hist. des Papes vol. I. On voit à Naples
 une inscription en l'honneur de la Vierge où elle
 est appelée. *Nata. Soror, conjux, eadem matris-
 que tonantis.* V. LES VOYAGES DE KEYSER.

une violente dispute pour sçavoir si Jésus-Christ avoit eu deux volontés, l'une divine & l'autre humaine. A la sollicitation de Paul, Evêque de Constantinople, on persécuta avec fureur pour cet important article ; mais Martin, Evêque de Rome, assembla un Concile composé de cent cinquante Evêques, qui décida que quiconque refuseroit de reconnoître deux volontés, l'une divine & l'autre humaine, dans le même Jésus-Christ, devoit être anathématisé. Est-il rien au monde de plus ridicule que de voir 150. graves Prélats assemblés pour une pareille question (4) ?

(4) Cette question nous fournit un exemple frappant du jargon métaphysique des Théologiens. Les Orthodoxes disoient, deux volontés annoncent deux personnes, par conséquent une seule volonté n'annonceroit qu'une seule personne ; mais dans la Trinité il n'y a qu'une seule volonté, vu que le Pere n'a pas une volonté différente de celle du Fils, ni le Fils du Saint Esprit. Ergo dans la Sainte Trinité il n'y auroit qu'une seule personne, ce qui seroit impie, absurde, blasphématoire. Les Orthodoxes ajoutoient que dans la Trinité le Pere vouloit entant que Dieu (*quatenus Deus*) & non comme pere ; sans cela comme il est une personne distinguée de celle du fils, sa volonté seroit une volonté distinguée de celle du fils ; d'où ils concluoient que la volonté appartenoit à la nature & non à la personnalité ; &

Dans le sixieme Concile Oecuménique auquel assisterent deux cens quatre-vingt-neuf Evêques, les Peres du Concile après avoir félicité l'Empereur Constantin le fils aîné de Constans, qui venoit de faire couper le nez à ses deux freres puînés, afin de les empêcher de prendre part à l'Empire, après l'avoir comparé à un autre David suscité par Jésus-Christ, & avoir dit qu'il étoit *selon le cœur de Dieu*, pour n'avoir point joui du repos jusqu'à ce qu'il les eût assemblés afin de découvrir la vraie règle de la foi ; après, dis-je, avoir ainsi complimenté cet indigne Empereur & avoir condamné l'hérésie des *Monothélites*, c'est-à-dire de ceux qui n'admettoient qu'une seule volonté en Jésus-Christ, ces Prélats déclarerent qu'ils reconnoissoient deux volontés naturelles & deux opérations, qui se trouvoient indivisiblement, inconvertiblement, sans confusion & inséparables dans le même Jésus-Christ ; c'est-à-dire qu'ils reconnois-

par conséquent que lorsque la nature étoit la même il ne pouvoit y avoir qu'une volonté, quel que fût le nombre des personnes, & qu'au contraire lorsqu'il y avoit plus d'une nature il devoit y avoir plus d'une volonté. Voyez *Bower hist. des Papes* vol. III. pag. 109.

foient en lui l'opération divine & l'opération humaine.

Il eût été très-heureux s'il n'y avoit eu que des Ecclésiastiques qui se fussent mêlés dans ces absurdes querelles, mais malheureusement pour la Chrétienté les Empereurs s'y intéressèrent très-vivement, & tandis que les Sarrazins assailloient l'Empire de tous côtés & en arrachioient des Provinces les unes après les autres, les Empereurs au lieu d'assembler des armées pour les repousser, assembloient des Conciles & faisoient faire des Canons, des décrets, des ordonnances au sujet de spéculations métaphysiques qui n'avoient aucun rapport avec la Religion Chrétienne.

Cette dispute mémorable en fit éclore une autre; il s'agissoit de sçavoir si Jésus-Christ étoit seulement de deux natures & non pas en deux natures. Cette importante question partagea l'an 504. la ville d'Antioche en deux factions: la populace des deux partis fut enivrée de rage & de folie par ses guides spirituels, on se battit sans avoir aucuns egards ni aux liens de l'amitié ni à ceux de la parenté; cependant les orthodoxes, c'est-à-dire les plus entêtés & les plus forts l'emportèrent, & la riviere d'Oronte fut arrêtée dans son cours par le grand nombre

bre de cadavres des Eutychiens qui furent égorgés sans pitié.

La même année il s'éleva une terrible sédition à Constantinople au sujet d'une addition faite à une hymne appelée le *Trisagion*. Les expressions primitives dont on se servoit dans cette hymne étoient *Dieu saint*, *Dieu puissant*, *Dieu immortel*, *ayez pitié de nous*. Cette hymne étoit destinée à exprimer la croyance de la Trinité. Tous les troubles furent occasionnés parce qu'on y avoit ajouté ces mots *qui a été crucifié pour nous*. Après plusieurs combats qui se livrèrent non seulement dans les rues, mais même dans les Eglises, la populace orthodoxe, soutenue par une armée de Moines, remporta la victoire sur les Eutychiens, qui avoient pourtant les Soldats & la Cour de leur côté. Alors les orthodoxes donnèrent des ordres pour massacrer, sans distinction de sexe ou de rang, tous ceux qui avoient assisté l'Empereur dans la guerre qu'il avoit faite à la très-sainte Trinité. En conséquence dans l'espace de trois jours on égorgea dix mille Eutychiens, leurs maisons furent pillées & brûlées, ainsi qu'une grande partie de la Capitale.

Dans la querelle au sujet du culte des

Images, c'est-à-dire lorsqu'il fut question de sçavoir si les Chrétiens devoient être idolâtres ou non, ceux qui soutenoient l'affirmative l'emportèrent, vû que c'est ordinairement ceux qui ont tort qui se battent avec le plus de zèle & de frénésie. Cette dispute se termina donc par l'établissement de l'idolâtrie, qui subsiste encore aujourd'hui dans l'Eglise Romaine, au grand scandale de la Chrétienté.

On ne finiroit point si l'on vouloit entrer dans le détail de toutes les contestations qui se sont élevées au sujet de la grace, des œuvres, de la justification, du libre arbitre &c. L'on a disputé pour sçavoir si l'on devoit recevoir la Communion de bout ou à genoux; si le pain sacramental devoit être levé ou non levé; si le vin devoit être pur ou mêlé avec de l'eau: si le batême devoit être administré aux enfans ou aux adultes; si pour purifier l'ame il falloit plonger le corps dans l'eau ou s'il suffisoit de jeter de l'eau sur la face ou sur la tête. L'on se battit pour sçavoir laquelle de ces deux méthodes étoit la plus avantageuse au salut; si le surplis & quelques autres habillemens des Prêtres étoient décens, nécessaires & pieux, ou s'ils étoient indécens, impies,

antichrétiens, abominables. En un mot ce seroit fatiguer la patience du lecteur que de rapporter une infinité de contestations également intelligibles & intéressantes, qui ont néanmoins occasionné des débats très-violens & des persécutions affreuses entre les Chrétiens. Je me bornerai donc à parler des querelles qui se sont élevées au sujet du *péché originel*, sur l'élection & la réprobation, sur la nature de l'Eucharistie, enfin sur la Trinité; je tâcherai cependant d'être le plus concis qu'il me sera possible.

L'on a beaucoup disputé pour sçavoir en quoi consistoit le péché originel, s'il falloit entendre à la lettre la manducation du fruit défendu, ou s'il falloit entendre par là le commerce illicite entre les deux sexes. Quoique le genre humain eût été créé mâle & femelle & indubitablement avec ses passions naturelles, cependant on supposa qu'il lui étoit défendu de jouir. L'on a de plus imaginé des opinions diverses pour rendre compte de la façon dont le péché d'Adam s'est transmis à sa postérité, si ce fut par *imputation* ou par une sorte de contagion, de corruption, de transfusion, d'infection, &c.

Il y eut de tout tems des disputes interminables, & il y en aura toujours sui-

vant les apparences au fujet de *l'élection* & de la *réprobation*; on a allégué un grand nombre de passages pour & contre, & chacun a, comme de raison, prétendu qu'ils étoient clairs & décisifs en sa faveur; mais comme mon dessein n'est point d'entrer dans ces sortes de discussions, je me contenterai d'exposer ici en peu de mots l'état de la question qui a la réprobation pour objet.

Dieu, qui sçait & qui prévoit tout, a créé tous les hommes en conséquence d'un acte de sa volonté; il les a forcés d'exister, quoique suivant l'opinion de ceux qui soutiennent la réprobation, il sçût ou prévît très-bien, & même eût ordonné, que la plus grande partie des hommes seroit éternellement malheureuse. Tel est selon eux le décret d'un Dieu infiniment juste, infiniment bon, infiniment miséricordieux. Il est certain que si l'on vouloit soumettre cette question au tribunal de la raison, elle ne prêteroit gueres à la dispute, elle deviendroit plutôt un objet d'horreur.

Le lecteur intelligent pourra probablement pousser où il voudra ses réflexions là-dessus; mais il ne peut les pousser trop loin, s'il se laisse uniquement guider par la vérité.

Dans les disputes sur l'Eucharistie il fut question de sçavoir si le pain & le vin, administrés à ceux qui les reçoivent dignement & avec foi, les font participer au corps & au sang de Jésus-Christ; ou si les especes ou élémens sont consubstanciés avec ce corps & ce sang; ou enfin si, suivant la doctrine de l'Eglise Romaine, qui est la plus nombreuse des Sectes Chrétiennes, le pain & le vin sont *transsubstanciés*, c'est-à-dire changés dans le vrai corps & le vrai sang de Jésus-Christ, dans le corps & le sang de Dieu, du créateur de l'univers (5).

Le dogme de la Trinité, étant un des plus abstraits de la Religion Chrétienne, & par conséquent celui qui est le moins intelligible, a excité les plus grandes & les plus opiniâtres disputes. Il s'éleva deux antagonistes qui se querellerent sur cette matiere; l'un fut *Alexandre* Evêque d'Axandrie, & l'autre fut un prêtre nom-

(5) Il y a eu de grandes contestations dans l'Eglise Romaine pour sçavoir si le pain & le vin reçu dans le sacrement d'Eucharistie se changeoient par la digestion en excréments comme les autres alimens; on donna le nom de *Stercoranistes* à ceux qui soutenoient l'affirmative, mot qui vient de *Stercus*. Le Cardinal Humbert, dans sa réponse à Nicetas Pectoratus, le traite de Stercoraniste pour avoir soutenu que l'Eucharistie rompoit le jeûne.

mé *Arius*. L'Évêque Alexandre, en parlant de la Trinité, avança que le fils étoit coéternel & *consubstanciel* avec le Pere & son égal en dignité. Arius lui opposa cet argument ; *si le Pere a engendré le Fils, celui qui est engendré doit avoir eu un commencement de son existence ; d'où il suit qu'il y eut un tems où le fils n'existoit pas.* Arius en concluoit que le fils tenoit sa subsistance de choses non existantes. D'un autre côté Arius, au dire de l'Évêque Alexandre, prétendoit qu'il y avoit eu un tems où il n'y avoit pas de fils de Dieu, & que celui qui n'existant pas auparavant avoit existé par la suite, devoit être regardé sur le pied des hommes ordinaires, & par conséquent étoit d'une nature changeante & susceptible de vices ainsi que de vertus. Selon Arius la doctrine d'Alexandre étoit que Dieu a toujours été & que son fils a toujours été, que le pere & le fils sont coéternels, que le fils coexiste avec Dieu sans être engendré, ayant été engendré de toute éternité, c'est-à-dire, engendré, sans être engendré ; que Dieu n'étoit point avant son fils, pas même en idée ou dans aucun point du tems, étant toujours Dieu & toujours fils. *V. M. Chandler dans son introduction pag. 22. & 23.*

Cette dispute également intelligible de part & d'autre, également édifiante & instructive, fut l'occasion des violences, des persécutions, des massacres les plus atroces, & fit verser des flots de sang. De notre tems on a vu encore bien des combats au sujet de la Trinité, mais les combattans, quoique très-acharnés les uns contre les autres, n'ayant point d'autres armes que leurs langues & leurs plumes, n'ont gueres pu se faire d'autre mal que de s'injurier, de se calomnier, de s'outrager réciproquement.

Le lecteur pourra facilement imaginer combien les disputans pouvoient être éclairés sur les matieres pour lesquelles ils s'entregorgeoient les uns les autres. Cependant il est bon de faire voir combien leurs disputes étoient entendues par le peuple qui y prenoit un très-vif intérêt: il est pourtant à présumer que le vulgaire le plus grossier étoit pour l'ordinaire autant au fait des questions que ses Théologiens les plus profonds.

Après que quelques Evêques eurent pieusement condamné Dioscore Evêque d'Alexandrie, ils s'occupèrent du soin d'établir la foi, conformément au Symbole de Nicée, aux opinions des Peres, à la doctrine de St. Athanase, de St. Cyril-

le, de St. Basile, de St. Grégoire, de St. Léon; en conséquence il fut décidé que „ Jésus-Christ étoit vrai Dieu & „ vrai homme, consubstanciel au Pere „ quant à sa Divinité, & consustanciel à „ nous quant à son humanité; qu'il fal- „ loit reconnoître qu'il étoit composé de „ deux natures sans mélange, qui ne pou- „ voient se convertir l'une dans l'autre, „ & pourtant indivisibles & inséparables; „ qu'il n'étoit point permis à personne „ d'avancer, d'écrire, de penser, d'en- „ seigner aucune doctrine contraire; „ &c.” Cette décision fut suivie des „ acclamations du peuple „ qui cria que „ Dieu bénisse l'Empereur, que Dieu bénis- „ se l'Impératrice! Nous croyons ce que „ croit le Pape Léon. Nous condamnons & „ nous damnons ceux qui divisent ou qui con- „ fendent les deux natures. Nous croyons „ comme Cyrille; que le nom de Cyrille soit „ immortel. C'est ainsi que croient les Ortho- „ doxes; anathème à quiconque ne croit pas „ de même”. Voyez l'introduction de M. „ Chandler pag. 47.

Il suffira de rapporter encore un exem- ple de cette nature que nous fournit le commencement de ce siècle. Une por- tion du Clergé de quelques Cantons de la Suisse ayant dressé les articles d'un formu-

taire appelé *le Consensus*, il s'éleva de grands débats & des troubles à son sujet. Il est constant, dit l'auteur que je cite, que la plupart des fauteurs ainsi que des ennemis de ce formulaire ne l'avoient ni vu ni lu, & que, s'ils en eussent pris lecture, ils ne l'auroient point entendu; cependant on en fut si alarmé dans le pays de Vaud que l'effroi n'eût pas été plus grand si l'ennemi eût été sur la frontière. Le peuple croyoit que ce *Consensus* étoit un homme de la Suisse Allemande qui venoit pour déposer les Prédicans du pays de Vaud, & pour introduire une nouvelle doctrine. Durant ce trouble on envoya quelques Députés de Berne à Lausanne pour rétablir la paix, & ceux-ci ayant pris pour Secrétaire un homme fort grand & fort maigre, on prit celui-ci pour le *Consensus*, & il fut souvent en danger d'être affommé par la populace des villages qui ne faisoient que le huer en disant, *voilà le Consensus; c'est ce grand vilain-là qui est le Consensus*. Les femmes pleuroient dans les rues, comme si elles eussent perdu tous leurs biens & leur liberté. Dans la ville de Lausanne la consternation fut aussi grande que si tous les habitans eussent été con-

„ damnés à la mort ”. Voy. *l'état & les délices de la Suisse* tome IV. pag. 355. & suivantes.

Quelque pitoyables ou ridicules que ces disputes doivent paroître à tout lecteur sene; quelque inintelligibles qu'elles paroissent à d'autres, elles n'ont pas laissé, ainsi que bien d'autres querelles tout aussi obscures, de servir de prétextes à des cruautés atroces depuis la fondation du Christianisme. Pour peu que l'on soit au fait de l'histoire Ecclésiastique, l'on sçaura que les chefs de la dispute dans ces controverses insensées, & que les principaux acteurs des sanglantes tragédies qui se passèrent dans l'Eglise primitive au sujet des opinions religieuses & de la diversité des formes du culte, ont communément mérité le titre de *Saints* & de *Peres de l'Eglise*. Si nous examinons impartialement & sans préjugé la conduite de la plupart de ces grands Saints & de bien d'autres qui ont passé pour des lumières de l'Eglise, tandis qu'on auroit dû les regarder comme les brandons de la discorde; nous serons forcés de reconnoître qu'ils étoient des hommes très-pervers & très-méchans à tous égards, & sur-tout des persécuteurs très-virulens: leur prétendu zèle pour la religion, loin d'amor-

tir en eux l'orgueil, l'avarice, l'ambition, l'envie, la noirceur & la cruauté, ne faisoit qu'enflammer ces passions en eux & les faire éclater sans pudeur & sans retenue. Il y a tout lieu de croire que ces grands hommes, ainsi que la plupart de leurs successeurs, ont plutôt regardé la religion comme un objet de spéculation & de science que de pratique; ils l'ont envisagée plutôt comme un moyen de satisfaire leur vanité & leur cupidité que de se procurer la sainteté.

On nous dira peut-être que beaucoup de ces querelleurs ou de ces saints ont souffert le martyre. Nous en conviendrons; mais il paroît évident qu'ils manquoient de charité & de beaucoup d'autres vertus chrétiennes; dans ce cas à quoi pouvoit-il leur servir de laisser brûler leurs corps? Le martyre seul ne prouve point qu'ils ayent été des gens de bien; il y a tout lieu de croire que l'orgueil & le desir de passer pour des Saints ou d'acquérir une haute réputation furent les motifs de leur conduite; ou bien peut-être espéroient-ils que leurs souffrances les aideroient à expier les crimes dont ils se sentoient coupables & leur vaudroient des récompenses. Il peut encore se faire que la chaleur de leur tempéra-

ment eût beaucoup de part à leur conduite; en effet beaucoup d'hommes très-méchans sont devenus martyrs, même pour des bagatelles ou dans de mauvaises causes. L'athéisme lui-même eut ses martyrs, & l'on rapporte de Philoxene que les menaces des tourmens les plus rigoureux ne purent jamais l'engager à louer les mauvais vers d'un tyran. Mr. de la Loubere nous apprend que lorsque le Prince Tartare qui régnoit à la Chine en 1687. voulut forcer les Chinois à se raser la tête à la façon des Tartares, un grand nombre de ces Chinois aima mieux mourir que de se conformer à cet ordre. Les Bonzes de ce même pays s'enferment dans des chaises à porteurs remplies de cloux dont la pointe est tournée en dedans, & s'infligent beaucoup de tourmens semblables, uniquement pour exciter l'admiration & la charité du vulgaire.

Des Philosophes Indiens se sont brûlés eux-mêmes pour acquérir de la réputation; les femmes de l'Indostan vont avec la plus grande gaieté se brûler vives sur les corps de leurs maris décédés, le tout parce que c'est une coutume établie dans ces contrées.

Joignez à cela que nous ne devons pas supposer que tous les Saints qui furent

mis à mort sous les Empereurs Romains ayent été à proprement parler des martyrs du Christianisme; on sçait très-bien que plusieurs d'entre eux ont été punis pour des attentats contre le gouvernement, & que beaucoup d'autres le furent parce qu'ils avoient excité la populace à démolir les Temples des Payens ou à commettre d'autres désordres très-contraires au repos de la société.

SECTION VII.

De plusieurs Saints très-orthodoxes & Peres de l'Eglise qui ont été de violens persécuteurs.

APRÈS avoir rapporté quelques-uns des articles sur lesquels les Chrétiens ont eu de violentes disputes; après avoir montré combien ces articles ont été entendus par les disputeurs & par ceux qui se sont crus intéressés dans ces querelles; après avoir fait voir quelle espece d'hommes étoient les chefs les plus zélés & les plus dévots qui les excitoient, nous allons continuer à mettre sous les yeux du lecteur quelques exemples des persécu-

tions atroces & des cruautés révoltantes, qu'un grand nombre de ceux qui s'appellent des Chrétiens ont exercé les uns contre les autres à l'occasion de leurs opinions diverses.

Si l'on vouloit entrer dans le détail de ces infamies, on seroit obligé de transcrire des volumes immenses de Martyrologes, l'histoire Ecclésiastique toute entière, les légendes, les vies des Peres & des Saints, ouvrages remplis d'exemples de cruauté religieuse: on y trouveroit des traits qui feroient frémir les lecteurs en qui le fanatisme n'a point totalement éteint les sentimens d'humanité.

On se bornera donc ici à rapporter en peu de mots quelques-uns de ces actes de férocité. En effet, si l'on pouvoit admettre l'hyperbole de St. Jean, l'on pourroit dire que le monde seroit trop petit pour contenir les livres où l'on rencontreroit fidèlement tous les détails des cruautés exercées par ceux qui ont l'impudence de se dire les disciples de Jésus-Christ.

On a déjà fait observer que les querelles & les disputes ont commencé dès les premiers instans du Christianisme, & que les Apôtres eux-mêmes ne furent point d'accord entre eux; par la suite les Chré-

tiens, à mesure qu'ils eurent plus de pouvoir & de liberté, firent éclater plus hardiment leur cupidité, leur orgueil, leur ambition, leur férocité, & se permirent des violences qui font rougir la raison.

Jusqu'au tems de Constantin, qui fut le premier Empereur Chrétien, les Chrétiens étant sous le gouvernement des Payens furent obligés de s'en tenir à se maudire, s'injurier, se déchirer & même avec raison les uns les autres; mais à peine eurent-ils obtenu la permission de se persécuter d'une façon plus efficace qu'ils profitèrent de cette fatale liberté pour s'excommunier, se bannir, s'emprisonner, se tourmenter & se mettre réciproquement à mort. Indépendamment des essains d'hérétiques qui s'éleverent, qui soutinrent les opinions les plus absurdes, les plus monstrueuses, qui se rendirent coupables des crimes les plus contraires aux mœurs, l'Eglise fut encore divisée en deux partis principaux, distingués par les noms d'*Orthodoxes* & d'*Ariens*; ceux-ci furent déclarés hérétiques par les premiers (1).

(1) L'on a observé au sujet des hérétiques & des sectaires en général que moins ils différoient

Selon que ces deux cabales jouirent alternativement du pouvoir ou eurent les Empereurs de leur côté, elles persécutèrent leurs adversaires avec toute la fureur & la rage que le fanatisme peut exciter. Il est sur-tout bon de remarquer que les Orthodoxes furent bien éloignés de donner des exemples de douceur à leurs adversaires; quoiqu'ils se plainnissent très-amèrement de la cruauté des Ariens quand ceux-ci prenoient le dessus, & quoique St. Athanase assurât que la persécution étoit une invention diabolique, cependant les Orthodoxes ne mettoient aucunes bornes à leurs furies quand ils devenoient les plus forts, & même ce furent eux qui les premiers décernèrent la peine de mort contre ceux qui différoient de leurs opinions religieuses; enfin les hommes les plus distingués des deux partis furent communément les persécuteurs les plus cruels.

St. Athanase, qui occupoit un rang très-distingué dans l'Eglise & qui se fit re-

entre eux dans leurs opinions, plus ils avoient d'antipathie les uns pour les autres. C'est apparemment par la même raison qui fait que quelques hommes ont une aversion plus marquée pour les singes que pour tous les autres animaux.

remarquer par son zèle ardent pour la foi orthodoxe , ne se distingua pas moins par son esprit turbulent, persécuteur, & par ses actions cruelles. Ce Prélat remuant fut déposé plusieurs fois pour ses crimes énormes & ses pratiques séditionnaires; son rétablissement fut communément accompagné de tumultes & de massacres, excités par lui-même ou par ses adhérens.

Plusieurs Evêques & Prêtres, qui s'étoient déclarés pour le parti orthodoxe, accusoient ce grand Saint auprès de l'Empereur d'être par sa conduite emportée l'auteur de tous les troubles de l'Eglise; on lui imputoit d'avoir fait fustiger, mettre dans les fers & même assassiner quelques-uns de ses adversaires. Ce saint homme se rendit aussi coupable de calomnie; il fut accusé d'avoir suborné de faux témoins pour détruire ses ennemis, & entre autres Eusebe de Nicomédie; en effet il engagea une femme à dire que ce Prélat lui avoit fait un enfant, fausseté qui fut découverte au Concile de Tyr. Ce grand Docteur fut encore banni pour avoir vendu le bled que l'Empereur Constantin avoit donné pour la subsistance des pauvres d'Alexandrie, dont il étoit Evêque. La conduite de cet homme nous prouve qu'il est très-possible de mon-

trer beaucoup de zèle, même pour la religion orthodoxe, de disputer avec beaucoup de subtilité sur les points les plus abstraits de la Théologie, de se rendre fameux par un Symbole, & d'être en même tems un scélérat décidé.

Si Dieu défendit à David de bâtir le temple des Juifs parce qu'il avoit versé le sang, à combien plus forte raison un persécuteur aussi sanguinaire que St. Athanase étoit-il peu propre à édifier l'Eglise Chrétienne!

Cependant ce Saint abominable ne fut pas à beaucoup près le seul qui exerçât des persécutions sanguinaires. St. Chrysostôme, ainsi nommé à cause de son éloquence extraordinaire, se fit remarquer par son humeur turbulente. St. Cyrille, Dioscore & bien d'autres le seconderent avec chaleur dans ses excès & dans ses entreprises détestables. Le premier (St. Jean Chrysostôme) fit éprouver de très-grandes violences aux Evêques ses confreres; il les déposoit d'une façon purement arbitraire, il en substituoit d'autres en leur place contre le vœu des peuples; il alla jusqu'à insulter l'Impératrice Eudoxie. Il excita un soulèvement contre les Goths dans la ville de Constantinople; l'on fut sur le point de faire mettre le feu

au Palais Impérial & d'assassiner l'Empereur; ce tumulte se termina par le massacre de tous les soldats Goths, dont on brûla l'Eglise avec un grand nombre de ceux qui s'y étoient rassemblés pour y chercher un azile; on les y enferma pour les empêcher d'échapper.

Le second de ces Saints, c'est-à-dire, St. Cyrille Evêque d'Alexandrie, ne fut ni moins cruel ni moins tyran que le premier: il employa tout son pouvoir pour écraser tous ceux qu'il nommoit hérétiques, s'arrogeant une autorité illégitime, & osant même insulter le gouverneur de la ville, placé par l'Empereur. Il commit par lui-même & fit commettre par d'autres les violences les plus abominables; ses adhérens & son Clergé assassinèrent de la façon la plus barbare, une femme vertueuse remplie de science & de beauté, appelée *Hypatia*; ces forcenés l'ayant rencontrée au sortir d'une visite, la saisirent, l'arrachèrent de sa voiture, la traînèrent dans une Eglise, la dépouillèrent toute nue, l'écorchèrent toute vive, la déchirèrent ensuite en pièces, & finirent par réduire son corps en cendres.

Dioscore, successeur de Cyrille, s'empara d'une grande somme d'argent donnée par une femme de qualité aux hôpitaux

& aux pauvres d'Égypte, & fit transporter dans ses propres greniers le bled que l'Empereur accordoit annuellement pour la subsistance des pauvres Chrétiens de Lybie, où il ne venoit point de grains; il le garda tandis que ces malheureux mouraient de faim; il attendit une grande disette pour le vendre à un prix exorbitant, sans en donner un grain aux pauvres. Il se conduisit en vrai tyran à l'égard du peuple d'Alexandrie; sans aucun scrupule il se faisoit des biens, il faisoit brûler les maisons, il faisoit abbatre les arbres & détruire les jardins; il tenoit à sa solde une troupe de spadassins dont il se servoit pour faire assassiner, tantôt publiquement & tantôt en secret, ceux qui avoient le malheur de lui déplaire.

Les Ariens ne le céderent point en injustice & en cruautés aux vrais croyans; leurs Evêques furent aussi turbulens, aussi cruels, aussi inhumains que les premiers. Un exemple suffira pour en convaincre; l'auteur de la vie de l'Empereur Julien nous dit que George Evêque d'Alexandrie avoit été tiré de la lie du peuple; il fit d'abord le métier de parasyte, ensuite il fut placé dans les fermes de l'Empereur, où il s'appropriâ les sommes qui passèrent par ses mains; à la fin, après beaucoup

d'avantures, le parti des Ariens le jugea digne de remplir le second Siége de l'Eglise; il ne possédoit ni les vertus d'un Evêque ni aucune bonne qualité; il étoit entreprenant, audacieux, sans pudeur & sans pitié. Quand il fut en place, son faste, sa cruauté & sa rapacité l'auroient fait prendre pour un Payen, s'il n'eût pillé les temples, car c'étoit dans cette dévotion lucrative que tout son christianisme consistoit. Les Orthodoxes le détestoient comme un ennemi sanguinaire, & tout le monde comme un voleur, un oppresseur, un scélérat; les gens en place étoient forcés de se rendre les ministres de ses tyrannies de peur d'en devenir les victimes. Ce portrait est confirmé par Ammien-Marcellin, & par les historiens Ecclésiastiques Sozomene, Socrate, Théodoret; ce dernier dit en parlant de George que c'étoit un vrai loup, & qu'il dévoroit ses brébis avec plus de cruauté qu'un loup, un ours, ou un léopard n'auroient pu faire.

Plusieurs autres Ariens ont imité la conduite de ce Prélat. Lorsqu'on dépoisoit des Evêques Orthodoxes pour les remplacer par des Ariens, ces changemens étoient pour l'ordinaire accompagnés d'une infinité de massacres. L'Empereur

Julien n'avoit-il donc pas raison de dire, qu'il n'y avoit pas de bêtes féroces plus acharnées contre les hommes, que les Chrétiens l'étoient les uns contre les autres? Il paroît que l'Empereur Jovien étoit au fait du caractère d'un grand nombre d'entre eux & au principal objet de leur dévotion, lorsqu'il disoit qu'ils n'adoroient point Dieu mais la pourpre. Ammien - Marcelin, auteur Payen, en rapportant les combats sanglans qui se livroient à Rome, quand il s'agissoit de l'Electiion d'un Evêque, s'appercevoit bien du but que se propofoient les Candidats lorsqu'il dit *Livre XXII. Chap. V.* „ qu'il n'étoit pas „ surprenant que des hommes qui ne „ cherchoient que des grandeurs humaines combatissent avec tant de chaleur „ & d'animosité pour obtenir cette dignité, vû que, quand ils l'avoient obtenue ils étoient sûrs de s'enrichir par les „ offrandes des Dames, de pouvoir se „ montrer avec éclat, de se faire admirer „ par la magnificence de leurs équipages, „ de leurs festins somptueux, & par un „ luxe & une profusion qui surpassoient „ ceux des Princes souverains ”.

Grotius n'a-t-il donc pas raison de dire que celui qui lit l'histoire Ecclésiastique n'y trouve rien que les vices & les

crimes des Evêques ? En effet comme cette histoire ne présente que les détails des disputes insensées sur des points ridicules, inintelligibles & absurdes entre les chefs de l'Eglise, & des persécutions atroces qu'ils se faisoient réciproquement éprouver, on pourroit dire que la satire la plus sanglante qui ait jamais été faite contre l'Eglise, c'est l'histoire de l'Eglise.

SECTION VIII.

De la puissance du Clergé. Et de la tyrannie de l'Evêque de Rome.

CENE fut que lorsque l'Empire Romain, qui renfermoit la plus grande partie du monde, fut presque entièrement converti à la Religion Chrétienne, que l'Eglise qui avoit été longtems militante parvint aux honneurs du triomphe; cependant le Clergé, & en particulier l'Evêque de Rome, n'arriverent point encore à ce degré de puissance dont ils ont jouï par la suite.

En effet quoique peu de tems après l'établissement du Christianisme dans l'Empire, plusieurs Empereurs accordassent au Clergé un pouvoir très-considérable, néanmoins celui-ci fut souvent contenu par la Puissance souveraine, qui l'empêcha de faire tout le mal dont il étoit capable, & de donner un libre cours à son humeur cruelle & intolérante. Cependant peu après l'Evêque de Rome parvint à se faire reconnoître Evêque *universel* ou *Oecuménique*; pour lors il se mit non seulement au dessus des Princes, des Rois, des Empereurs, mais au dessus de Dieu lui-même (1). Non seulement il fit la loi aux Souverains, mais même il les déposa suivant son caprice, il s'en servit comme de marchepieds (2); il leur imposa des châtimens ignominieux, il les fit périr lorsqu'ils refuserent de plier sous ses volontés tyranniques (3). Bien plus, au-

(1) Hostiensis assure que la dignité Sacerdotale est 7644. fois au dessus de la dignité Royale, vû que c'est la proportion de grandeur qui se trouve entre le soleil & la lune.

(2) En 1159. le Pape Alexandre III. mit le pied sur la gorge de Frédéric Barberousse en citant en même tems ces paroles du Pseaume, *super aspidem & basiliscum ambulabis &c.*

(3) Le Pape Grégoire VII. obligea l'Empercur Henri IV. durant un froid très-rigoureux de rester

tant qu'il dépendit de lui, il se mit au dessus de Dieu lui-même; il détrôna le Tout-Puissant en s'arrogant un pouvoir sur les consciences des hommes sur lesquelles il n'y a que Dieu seul qui ait des droits.

Ce despotisme insolemment usurpé par le Pape ne servit qu'à répandre des terreurs, des calamités, des cruautés religieuses, d'abord dans toute la Chrétienté, & ensuite jusqu'aux extrémités de la terre; les Indiens sauvages furent eux-mêmes forcés de boire dans la coupe de la persécution qui leur fut présentée par les Chrétiens dévots.

Aussi-tôt que quelques-uns des sujets d'un Prince Chrétien refusoient d'admettre les dogmes absurdes & Antichrétiens,

pendant trois jours exposé aux frimats & aux injures de l'air dans la cour du château du Modénois, revêtu d'un sac & pieds nus, sans boire ni manger; & en cette posture il fut forcé d'implorer sa miséricorde; ce ne fut qu'à ces conditions que le Pape consentit à l'admettre dans le sein de l'Eglise. Clément IV. conseilla la mort du jeune Conradin. Clément V. fit empoisonner l'Empereur Henri VI. dans une hostie. En 1249. Innocent VI. avoit surnommé un assassin pour tuer Frédéric. Durant ces débats il n'y eut pas moins de 78. batailles livrées entre les partisans du Pape & les Empereurs leurs légitimes Souverains.

ou d'adopter les pratiques ridicules & idolâtres imposées par ce Pontife despotique ou par ses Ministres insolens, le Prince recevoit l'ordre de les forcer à la soumission ; quand les peuples demeuroient opiniâtres, c'est-à-dire, quand ils persistoient à croire & agir suivant leurs consciences, ces Princes étoient obligés, sous peine d'être excommuniés & privés de leurs États, de se rendre les vils instrumens d'un Prêtre, de devenir les infames persécuteurs de leurs propres sujets, de venger l'Eglise par des banissemens, des supplices, des assassinats, des croisades &c. Ainsi les Princes furent réduits à la fâcheuse alternative d'affoiblir leurs États en bannissant ou détruisant un grand nombre des plus utiles & peut-être des meilleurs de leurs sujets, & même d'agir souvent contre leur propre conscience, ou bien ils coururent le risque d'être châtiés eux-mêmes par un Pontife cruel, d'être privés de leurs Couronnes, d'être assassinés par quelque sujet dévot & fanatique, d'être détrônés par quelque Prince étranger, animé par le Pape à sa destruction.

Lorsque des nations ou leurs chefs refusèrent de reconnoître la Suprémacie ou la Souveraineté de ce *Serviteur des Servi-*

teurs de Dieu, c'est-à-dire, de ce Roi des Rois; lorsque des Princes & des peuples furent assez impies pour refuser de se soumettre aux ordres de ce Pontife arrogant ou de regarder ses décrets comme des oracles divins, ils furent déclarés hérétiques, ils furent livrés à Satan, & leurs Etats furent adjugés à quelque Prince plus soumis au Pape, à qui celui-ci permit de s'en emparer par la force des armes.

C'est ainsi que le Pape Sixte V. en usa à l'égard de la Reine Elizabeth & de notre Nation; il les déclara hérétiques, il les condamna aux flammes éternelles, il excita & soudoya Philippe II. Roi d'Espagne pour qu'il entreprît la conquête de ce Royaume, & si le succès eût répondu aux desirs du très-saint Pere, il eût joui de la Souveraineté de notre Isle en récompense de ses peines.

Parmi les exemples sans nombre que l'on pourroit rapporter de la conduite tyrannique & cruelle des Papes à l'égard des Souverains qui résistoient à leurs ordres quand ces Pontifes vouloient qu'ils tourmentassent & égorgassent leurs propres sujets, nous choisirons l'exemple de Raymond Comte de Toulouse & de son fils. Ce Prince ayant été pressé par le

Pape Innocent III. de bannir les Albigois de ses Etats, où ils étoient en très-grand nombre, sur le refus que fit le Comte de se priver d'une si grande quantité de sujets ou même de les tourmenter, le Pape le fit excommunier & fit absoudre tous ses sujets du serment de fidélité; de plus il autorisa tout Prince Catholique de lui faire la guerre, de lui courir sus, & de s'emparer de ses terres. Pour rendre ces dispositions plus efficaces, on leva une armée de Croisés, c'est-à-dire, d'une espece de *Fanissaires* de l'Eglise, pour marcher contre Raymond. St. Dominique se mit à la tête de ces dévots brigands. Le Comte effrayé de la sentence Pontificale & de l'arrivée des Croisés, promit de se soumettre & tenta de se réconcilier avec l'Eglise, mais le Pape ne voulut y consentir qu'à condition que le Comte seroit mené à la porte de la Cathedrale d'Agde, que là il jureroit d'obéir aux ordres de la sainte Eglise Romaine; après quoi le Légat du Pape lui ayant passé une étole au cou le traîna dans l'Eglise, & après l'avoir rudement fustigé lui donna l'absolution; cependant le Comte avoit été si maltraité & son corps étoit devenu si enflé qu'il ne put point sortir par la même porte par où il étoit

entré, il fut obligé de prendre une autre route pour aller subir le même traitement à Castres.

Nonobstant cette réconciliation du Comte de Toulouse l'armée des Croisés attaqua par-tout les hérétiques, s'empara de leurs villes, les remplit de carnage & d'horreurs, & brûla le plus grand nombre des prisonniers. En 1209. Béziers s'étant rendu, tous les habitans furent passés au fil de l'épée & la ville fut réduite en cendres; à la prise de cette place les Croisés, sachant qu'il y avoit un grand nombre de Catholiques parmi les hérétiques, furent incertains de ce qu'ils devoient faire. Mais Arnaud, un saint Abbé de l'Ordre de Citeaux, leur dit de *tuer tout le monde, vû que Dieu sçauroit bien démêler les siens.* Sur l'ordre de ce Moine les soldats égorgerent tout le monde sans distinction.

Plusieurs villes du même pays subirent le même sort; il y eut des milliers d'hommes qui furent pendus, brûlés, enterrés tout vivans. Dans une ville des environs de Toulouse on en pendit cinquante, & quatre cens furent consumés par le feu. On jetta dans un puits que l'on remplit ensuite de pierres, une Dame d'une illustre maison, sœur du Gouver-

neur de Lavour. A Castres de Termes l'on jetta Raymond de Termes en prison, & l'on brûla dans un grand feu sa femme, sa sœur & sa fille, ainsi que plusieurs autres Dames à qui l'on ne put faire embrasser la Religion Catholique.

Après la mort du Comte de Toulouse, son fils eut le courage de résister à la tyrannie du Pape, il se remit en possession des Etats de son pere, & les défendit avec beaucoup de valeur; mais le Pontife Romain ayant fait prendre les armes au Roi de France, celui-ci contraignit le Comte de se soumettre & de subir une punition aussi rigoureuse que son pere. Sur quoi St. Bernard s'écrie „ que c'é-
„ toit un saint spectacle de voir un aussi
„ grand personnage, qui avoit pu si long-
„ tems résister à tant de nations puissan-
„ tes, conduit dépouillé de ses vêtemens,
„ & pieds nuds à l'autel”!

Quoique ces Princes osassent résister au Pape & désobéir à ses ordres, ce Pontife insolent trouvoit dans presque tous les autres Souverains Catholiques des esclaves & des bourreaux, prêts à servir ses caprices & son odieuse tyrannie. Les Rois de France & d'Espagne n'ont point rougi de se prêter un grand nombre de fois à ses fureurs & se font distingués par

le zèle imbécille avec lequel ils ont, par complaisance pour un Prêtre hautain & pour un Clergé ambitieux, banni, persécuté, massacré une multitude de sujets utiles & vertueux.

Notre Reine Marie, Princesse en qui la superstition avoit totalement étouffé les sentimens de compassion & d'humanité si naturels à son sexe, fit égorger avec la dernière barbarie une foule de ses sujets. Ceux qui voudront s'instruire en détail des cruautés exercées sous le règne de cette Princesse sanguinaire les trouveront dans *Fox* & dans d'autres Ecrivains, où ils liront des choses qui leur feront horreur. Cette Reine nous prouve les effets terribles que la dévotion peut produire lorsqu'elle se trouve combinée avec un tempérament cruel.

Les Rois de France ne l'ont cédé à personne dans l'obéissance qu'ils ont eue pour les ordres du très-saint Pere. On sçait les guerres civiles que l'intolérance des Catholiques Romains fit éclore dans ce Royaume; on se rappelle en frémissant l'horrible massacre que Charles IX. fit faire dans sa Capitale de près de cent mille de ses sujets, dont il avoit attiré plusieurs à sa Cour sous prétexte de se réconcilier avec eux. Ce Roi superstitieux

n'eut-il pas l'infamie de tremper ses propres mains dans le sang des hérétiques sur lesquels il tiroit des fenêtres de son Palais? Le Pontife des Romains renonçant à toute pudeur, ne rendit-il pas des actions de grâces solennelles au Dieu des miséricordes pour le massacre odieux commis par les ordres du fils aîné de l'Eglise, qui venoit d'immoler tant de victimes à la férocité sacerdotale?

Cependant les Rois ne trouvent grace aux yeux de ce Pontife hautain que quand ils se rendent ses esclaves & ses bourreaux. Nous voyons presque dans le même tems Henri III. assassiné par un Moine; cet assassinat préconisé comme une action louable, l'assassin regardé comme un Martyr par le Pape. L'histoire de France nous montre pendant environ un demi-siècle ce Royaume inondé du sang des Protestans, sur lesquels des Princes aveugles exerçoient les vengeances du très-saint Pere & la cruauté religieuse dans toute son atrocité. Jusqu'au règne d'Henri IV. il périt dans les guerres de religion plusieurs millions d'hommes, & enfin ce Monarque, justement chéri des François, succomba lui-même sous les coups d'un fanatique, armé par des Jésuites qui prê-
che.

cherent de tout tems la cruauté, la persécution & le massacre des Rois.

Dans des tems postérieurs Louis XIV. se montra le digne fils de l'Eglise; après avoir désolé toute l'Europe par ses conquêtes, ruiné son royaume par ses folles entreprises & ses profusions, bravé le Ciel & scandalisé la terre par ses débauches & ses adulteres, il crut tout expier en persécutant, en bannissant, en faisant tourmenter des milliers de Protestans. On prétend que sa férocité religieuse força huit cens mille ames de s'expatrier pour échapper aux prisons, aux galeres, aux massacres que ce Monarque Très-Chrétien destinoit aux plus consciencieux de ses sujets. Tels ont été en France les effets de la cruauté envenimée par la religion (4).

Il paroît cependant que les Rois Catholiques d'Espagne l'ont emporté sur tous les autres par l'obéissance servile qu'ils ont eue pour le Pape & par la cruauté dans laquelle ils ont surpassé tous

(4) Je tiens de personnes très-dignes de foi que sous le Ministère pacifique du Cardinal de Fleuri, qui passoit pour un homme très-doux, la Cour de France a fait expédier plus de quatre-vingt mille lettres de cachet, pour emprisonner & tourmenter la secte des *Jansénistes*.

les autres Princes Chrétiens. En effet les Espagnols ont depuis longtems mérité d'être regardés comme la nation la plus dévote & la plus religieuse de l'Europe, suivant le sens qu'on attache vulgairement à ces mots dans la Chrétienté: pour parler plus exactement cette nation, autrefois généreuse & libre, est devenue la plus abjecte, la plus stupide, la plus ignorante, la plus superstitieuse, & conséquemment la plus cruelle. Les Rois d'Espagne ayant depuis longtems formé le projet d'extirper l'herésie, c'est-à-dire, les opinions peu conformes à celles de l'Eglise Romaine, s'y prirent d'une façon très-courte pour y parvenir; ils proposèrent à leurs sujets la Religion Catholique ou la mort. Cette méthode leur a si bien réussi que les Provinces-Unies des Pays-Bas se séparèrent entièrement de la Monarchie Espagnole; toute la puissance de Philippe II. fut forcée d'échouer contre les habitans de quelques marais; ce profond Politique épuisa ses trésors immenses sans aucun fruit, sinon de maintenir la Religion Romaine bien pure, c'est-à-dire, bien ignorante & bien absurde, dans ses Etats dépeuplés, appauvris, dévorés par des Prêtres & des Moines, dont le crédit est assez grand pour commettre

impunément tous les crimes, & même pour soulever les peuples à volonté contre l'autorité souveraine, si elle manquoit d'obéissance pour le Clergé.

Philippe II. trouva dans le Duc d'Albe un fidele ministre de ses fureurs. Ce bourreau sanguinaire fit mourir des milliers d'hommes dans les supplices sans compter ceux qui périrent dans les combats. Sa réputation étoit si bien établie que dès qu'on sçut qu'il devoit venir gouverner les Pays-Bas, plus de cent mille familles les abandonnerent pour se soustraire à la cruauté de ce dévot ministre des vengeances du St. Pere. Dans la vue de réprimer des excès commis par les Protestans que la violence avoit irrités, l'on érigea un tribunal que cet odieux Gouverneur nomma le *Conseil des troubles*. Un Espagnol nommé Jean de Vargas en fut déclaré Président, celui-ci secondant merveilleusement les vues du Duc d'Albe, donna son opinion dans un latin digne d'un superstitieux ignorant. *Hæreticî fraxerunt templa, boni nihil fecerunt contra, ergo debent omnes patibulari*: les hérétiques ont démoli les Eglises, les bons ne s'y sont point opposés, il faut les pendre tous.

Dans une autre occasion un homme a-

yant été accusé fut condamné à la mort sans avoir été ni entendu ni examiné. Peu de tems après on découvrit l'innocence de ce malheureux, & les juges montrant du chagrin de ce qui étoit arrivé, Vargas leur dit qu'ils n'en devoient point être fâchés, parce que l'innocence de cet homme tourneroit au profit de son ame (5). Un

(5) V. Hist. des Provinces-Unies par M. Le Clerc Tom. I. pag. 14. En l'an 1562. J. Téroude, Avocat Protestant, fut décapité à Toulouse en France, par arrêt du Parlement, quoiqu'on ne le trouvât point coupable; & voici ce qu'on lui dit. *M. Teroude, la Cour ne vous trouve aucunement coupable, cependant bien informée de l'intérieur de votre conscience, & sachant très-bien que vous auriez été très-charmé que ceux de votre malheureuse & réprouvée religion eussent remporté la victoire, elle vous condamne à avoir la tête tranchée & tous vos biens sans exception confisqués.* V. L'histoire Ecclesiastique des Eglises Réformées du Royaume de France. Tome III. Liv. 10. pag. 33. & 34.

Il paroît que le Parlement de Toulouse actuel n'a point dégénéré de l'injustice, du fanatisme & de la férocité de ses prédécesseurs. Ce tribunal, vraiment digne de la ville où l'Inquisition fut établie pour la première fois, condamna, comme toute l'Europe sçait, sans aucunes preuves juridiques, le malheureux *Jean Calas* Protestant, à être rompu vif, pour avoir été vaguement accusé d'avoir étranglé son fils. Le Conseil d'Etat de France a depuis cassé cet infame arrêt & réhabilité la mémoire de Calas; mais ses juges exécrables & voués à l'indignation publique ont eu l'effronterie

autre membre du même tribunal, nommé *Hessels*, avoit coutume de s'endormir pendant qu'on jugeoit les accusés, & lorsqu'il se réveilloit, il crioit en se frottant les yeux *au Gibet, au Gibet!*

Telles étoient les procédures judiciaires des substituts du Duc d'Albe; quant à lui il agissoit d'une façon plus sommaire, plus arbitraire & plus cruelle. Il envoyoit sans forme de procès les accusés au supplice, & suivant son caprice il les faisoit ou pendre ou décapiter ou brûler; il en faisoit attacher quelques-uns à la queue d'un cheval, les mains liées derrière le dos, pour les faire conduire au lieu de l'exécution; d'autres furent écartelés. En un mot ce scélérat se vançoit d'avoir fait périr dix-huit mille hommes par la main du bourreau. Parmi ceux-ci se trouvent les noms célèbres des Comtes d'*Egmont* & de *Hoorn*, du Baron de *Ratembourg* & de beaucoup de personnes d'une très-illustre naissance. Le crime unique des deux premiers étoit d'avoir paru panacher en faveur de la tolérance quoiqu'ils fussent Ca-

d'empêcher que l'arrêt du Conseil ne fortit son exécution. C'est aux soins, aux bienfaits & aux sollicitations de l'illustre Voltaire que la famille de *Calas* a été redevable de la justice qui lui a été rendue. *Note de l'Editeur.*

tholiques eux-mêmes. Ce monstre n'épargnoit pas même les femmes; il fit périr sur l'échaffaut une Dame de qualité âgée de 84. ans. V. *Le Clerc hist. des Provinces Unies* pag. 15. 17. 38. &c.

C'est ainsi que le Saint Pere fut obéi & servi par les plus zélés & les plus dévots de ses enfans ou de ses bourreaux; telles sont les cruautés pieusement exercées par les Chrétiens les uns contre les autres. Cependant les loix les plus sanguinaires, les persécutions les plus atroces pour des opinions, les guerres civiles les plus cruelles, n'ont pu contenter la rage insatiable de quelques zélateurs, qui ne semblent respirer qu'au milieu des flots de sang. Les Prêtres furent toujours les conseillers & les instigateurs des scenes les plus horribles que le Christianisme a fait jouër sur la terre. Ces hommes divins nous apprennent eux-mêmes que dans le fameux *Massacre d'Irlande*, il y eut cent cinquante-quatre mille Protestans d'égorgés par les Catholiques; on n'épargna ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfans; & leur mort fut souvent accompagnée de circonstances si cruelles que la plume tombe des mains quand on veut les rapporter. V. *Rushworth's Collections. vol. V. pag. 355.*

Quoique le massacre de la St. Barthélemy appelé communément le *Massacre de Paris* n'ait pas couté, peut-être, la vie à autant de monde que celui d'Irlande, il fut pourtant accompagné de circonstances qui doivent le rendre plus odieux que tous les autres (6). Ce massacre ne fut pas dû à un soulèvement subit de la populace, il fut prémédité de sang-froid; concerté dans le conseil d'un Roi, assisté de sa mere, du Duc d'Anjou, qui depuis régna sous le nom d'Henri III., du Cardinal de Lorraine, du Duc de Guise & du Comte de Retz. Charles IX. n'avoit alors que 22. ans & son frere le Duc d'Anjou étoit plus jeune que lui; cependant nous voyons qu'à cet âge leur ame étoit déjà mûre à la cruauté religieuse: l'on employa les plus indignes artifices & les plus infames trahisons pour attirer à Paris le Roi & la Reine de Navarre, le Prince de Condé, l'Amiral de Coligny & les autres chefs des Protestans. En conséquence on proposa un mariage entre la sœur

(6) Ce massacre abominable, ainsi que la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV. ont été depuis quelques années justifiés par un Prêtre exécrationnable, nommé l'Abbé de Caveyrac, qui par là a mérité la faveur de plusieurs membres illustres du Clergé de France. *Note du Traducteur.*

du Roi & le Prince de Navarre; on parla d'une prétendue expédition dans les Pays Espagnols, dans laquelle l'Amiral devoit commander en chef & avoir sous lui tous les officiers Protestans. Cette expédition n'eut pas lieu mais le mariage fut accompli; & l'on profita de cette solemnité pour inonder la ville de Paris de sang; celui de la plus haute noblesse coula dans toutes les rues. M. de Péréfixe, dans la Vie de Henri le Grand, tout Evêque qu'il étoit, parle de cette journée qu'il appelle *action exécrationnable! qui n'avoit jamais eu & qui n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de pareille.* Mais quoiqu'un Prélat Catholique condamne cette horrible action, le Pape, comme on l'a dit, n'en jugea pas de même; il fit publiquement l'éloge de cet outrage fait à l'humanité en présence des Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine. Le Roi de France lui ayant fait part de ce grand événement, le Très-Saint Pere lui en fit ses remerciemens, l'en félicita, l'exhorta de continuer à extirper l'hérésie; ce qui prouve que Sa Sainteté n'étoit point encore contente du nombre des victimes que l'on venoit d'immoler à sa fureur. Peut-être aussi le Pape vouloit-il faire entendre par là qu'il étoit à propos d'établir en France

le sacré tribunal de l'Inquisition, qui de toutes les inventions imaginées par la cruauté sacerdotale fut toujours la plus efficace pour tourmenter les consciences des hommes. Nous allons donc parler de ce merveilleux instrument de la cruauté religieuse.

SECTION IX.

De l'Inquisition & de ses cruautés.

JUSQU'AU commencement du treizieme siecle les Princes temporels furent seuls en droit de faire des loix & des édits pour la suppression des hérésies & contre les hérétiques; l'exécution de ces loix étoit confiée aux Magistrats civils & aux Evêques; mais environ vers l'an 1200. longtems avant les massacres dont nous venons de parler, le Pape Innocent III. s'étant aperçu qu'il y avoit un grand nombre d'hérétiques en France, sur-tout à Toulouse & aux environs, & que la plus terrible des hérésies celle qui résistoit à l'autorité du Pape, étoit sur le point de se répandre, il vit clairement la source de ces maux si dangereux pour lui. Les

Princes séculiers , soit par une sage politique soit par humanité , négligeoient souvent de punir les hérétiques , de peur de dépeupler & d'affoiblir leurs Etats en banissant ou en détruisant de bons & d'utiles sujets ; les Magistrats civils n'étoient pas toujours disposés à se servir de leur pouvoir pour tourmenter & opprimer des Chrétiens leurs semblables , des Evêques même craignirent quelquefois d'aller trop loin dans les châtimens des hérétiques & d'en faire un carnage , qui auroit diminué leurs troupeaux s'ils eussent voulu totalement extirper les hérésies. En un mot ce Pape voyant que l'on ne travailloit qu'avec tiédeur à l'œuvre du Seigneur , (c'est ainsi que l'impie appelloit la persécution) tint conseil avec l'Abbé de Cîteaux & avec un Moine Espagnol appelé *Dominique* , qui est devenu un Saint depuis , pour sçavoir ce qu'il falloit faire afin de prévenir le danger qu'il craignoit.

Ce Triumvirat décida qu'il falloit ôter des mains des Laïques le droit de persécuter ; l'arracher à tous ceux qui s'étoient conduits avec tant de tiédeur , pour le donner à des Ecclésiastiques qui par leur zèle se montreroient dignes de la confiance de l'Eglise & d'un emploi si saint. En conséquence on établit des *Inquisiteurs* ;

Dominique , l'un des monstres les plus sanguinaires qui aient jamais existé , en fut déclaré le chef , & l'Ordre de Moines qu'il avoit institué s'est depuis fidèlement acquité des fonctions odieuses imaginées par son pieux fondateur.

Peu de tems après l'établissement de ces Inquisiteurs on leur forma un Tribunal sous le nom d'*Inquisition* ; par ce moyen la persécution fut réduite en système. On éleva des édifices dans lesquels on ménagea des appartemens somptueux pour les Inquisiteurs , & l'on prépara des prisons affreuses & des cachots terribles pour les malheureux qui tomberoient entre leurs mains ; on n'oublia pas des bourreaux & des hommes destinés à leur donner la torture ; enfin il y eut des hommes pieux qui , sous le nom de *Familiers du Saint Office* , se firent un honneur de devenir les archers & les satellites des Inquisiteurs , & qui s'engagerent par serment à les défendre au péril même de leur vie. Non contents de cette noble fonction ceux-ci se rendirent encore les espions & les délateurs de leurs saints maîtres , & quelque infame que ce métier puisse paroître en toute autre circonstance , il devint honorable quand il fut exercé en faveur de la religion ; les plus grands Seigneurs , des

Princes mêmes briguerent cet emploi sublime, & s'en glorifierent dans les pays où cet infame Tribunal est établi.

Quoique dans ces pays tous les bons Catholiques soient obligés d'informer l'Inquisition de tous les crimes dont elle prend connoissance, cependant ce devoir est enjoint plus strictement encore aux *Familiers*. C'est ainsi que ce monstre a plus d'yeux qu'*Argus* pour veiller aux intérêts des Prêtres, & pour s'opposer aux opinions contraires à celles d'où viennent les trésors du Clergé; celui-ci par là, comme *Bryarée*, a cent bras pour se défendre & pour faire une guerre offensive à ses ennemis.

Outre cette troupe de gens & cet appareil de choses nécessaires pour conduire à bien l'œuvre infame & sangui-naire de la persécution; pour assurer encore plus l'Eglise contre les attaques des hérétiques, ce saint Tribunal jouit du pouvoir le plus illimité. Par-tout où il est établi, les Rois & les Princes mêmes sont soumis à sa juridiction & ont quelquefois éprouvé des châtimens de sa part.

La rapacité, l'injustice & la cruauté de ce Tribunal Ecclésiastique sont aussi illimités que son pouvoir. Lorsqu'un accu-

fé est conduit à l'Inquisition on commence par le dépouiller de tout & même de ses habits; on s'informe ensuite exactement de ses biens tant meubles qu'immeubles, & pour l'engager à ne rien celer, on lui promet solennellement que tout lui sera rendu lorsqu'il sortira de la maison en cas qu'il se trouve innocent; cependant il est rare qu'on lui tienne parole, sur-tout s'il est opulent; il est aussi difficile pour un homme bien riche de sortir de l'Inquisition que pour un chameau de passer par le trou d'une aiguille. Si l'on ne tire pas de plein gré les aveux dont les Inquisiteurs ont besoin, ils employent les menaces & ensuite les tortures; quand on leur a découvert ce qu'on possède, les Inquisiteurs communément font vendre sur le champ les biens du prisonnier à l'encan, parce que, suivant la remarque de M. Dellon, ces scélérats sont d'avance très-résolus à ne rien restituer.

Ce Tribunal est si injuste que souvent des personnes demeurent plusieurs mois dans ses prisons sans qu'on leur apprenne le crime dont elles sont accusées; au lieu de les en instruire le Tribunal leur demande à elles-mêmes si elles sçavent la cause de leur détention; comme souvent les

prisonniers l'ignorent, & par conséquent ne peuvent la dire, on les avertit de tâcher de se rappeler les crimes dont connoît le tribunal du Saint Office, & dont ils peuvent s'être rendus coupables, & on les conjure *par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ* (c'est la formalité) d'en faire une confession pleine & entière, vû que c'est-là le seul moyen de recouvrer leur liberté & leur vie. Si par toutes ces voies l'on ne peut déterminer le prisonnier à confesser ou à s'accuser lui-même, l'on a recours aux menaces & aux tortures pour l'y forcer; quand elles ont été employées sans succès, comme il arrive quelquefois, on lui laisse entrevoir une partie de ce dont il est accusé dans l'espérance de tirer quelque chose de plus; mais jamais on ne lui fait connoître ses accusateurs, qui ne lui sont point confrontés; par là il est souvent arrivé que des personnes parfaitement innocentes de ce dont elles avoient été accusées, ont subi les châtimens les plus cruels & les plus injustes & même ont été mises à mort.

Une nouvelle preuve de l'iniquité de cet odieux Tribunal, c'est que l'on y reçoit le témoignage & les délations des personnes infames, & même de celles qui ont été convaincues de parjure. En un

mot telle est l'indignité & la barbarie de l'Inquisition que non seulement les maris sont admis comme témoins contre leurs femmes dans le cas d'hérésie, mais encore sont forcés de se rendre leurs délateurs; par la même raison les femmes sont admises à déposer contre leurs maris, les parens contre leurs enfans, les enfans contre leurs parens; & même pour y inviter les enfans on leur promet souvent une portion des biens de leurs parens en cas que ceux-ci soient convaincus. C'est ainsi que ce Tribunal infernal encourage le parricide, & foudoye les enfans pour les déterminer à faire expirer leurs parens dans des tourmens affreux. D'où l'on voit clairement que les crimes les plus atroces, quand on les commet pour le bien de l'Eglise, changent de nature, sont sanctifiés, & deviennent des actions légitimes & méritoires.

Les cruautés exercées par ce Tribunal, que l'on a l'impiété de nommer *saint*, sont aussi surprenantes que terribles. Il y en a, sans doute, un grand nombre que l'on a soigneusement dérobées à la connoissance du public; mais il faudroit des volumes pour décrire ceux que l'on connoît, si l'on vouloit en donner les détails; cependant on a beaucoup écrit là-dessus;

quelques ouvrages ont été publiés par ceux mêmes qui avoient eu le bonheur de se tirer des mains de ces tigres altérés de sang ; on ne se propose donc ici que de donner une idée de la scélératesse & de la barbarie de l'Inquisition, en faveur des personnes qui n'auroient pas été à portée de consulter les ouvrages qui traitent de cette matiere, tels que *l'histoire de l'Inquisition par Limborch*, de laquelle nous avons tiré la plupart des faits qui sont ici raportés.

Lorsqu'un accusé est arrêté par ordre de l'Inquisition, on le jette dans un cachot obscur, où il demeure quelquefois pendant des années entieres, & pour l'ordinaire tout seul ; on ne lui fournit aucun livre, pas même de dévotion, ni rien de ce qui pourroit contribuer à adoucir ses peines ; au contraire on s'étudie à les aggraver par tous les moyens imaginables. Un silence profond régné dans cette région de la douleur ; si un prisonnier récite ses prières à haute voix, ou a la témérité de se plaindre, un geolier lui ordonne de se taire, & en cas de récidive il est battu sans miséricorde. Un prisonnier incommodé d'une toux, eut ordre de ne point tousser ; comme il répondit qu'il ne pouvoit faire autrement il fut tel-
ment

ment battu qu'il expira sous les coups.

Quoiqu'une pareille prison accompagnée de circonstances si désolantes soit déjà un châtement très-rigoureux, fuffise quelquefois pour faire tourner la cervelle aux malheureux qui l'éprouvent, en fasse périr d'autres, en détermine quelques-uns à se donner la mort (1), cependant tout cela n'est encore qu'une très-petite partie des souffrances qu'endurent ceux qui tombent entre les mains des Inquisiteurs. Ces monstres infligent les tourmens les plus inouis aux malheureuses victimes de leur rage: l'objet de ces tourmens est de forcer les prisonniers à s'accuser eux-mêmes ou d'autres, & souvent ils s'accusent eux-mêmes & les autres à faux.

Dans le tems que l'Inquisition étoit établie en Flandres, des femmes accusées de forcellerie & d'avoir commeree avec le Diable, nierent le fait à l'interrogatoire, mais ayant été mises à la torture elles confesserent tout ce dont on les accusoit & dirent entre autres choses que le Diable les avoit connues charnellement:

(1) M. Dellon, qui a écrit une *relation de l'Inquisition de Goa*, nous dit que durant son séjour dans les prisons de l'Inquisition il pensa devenir fou, & que souvent il fut tenté de se donner la mort.

elles se rétractèrent ensuite lorsqu'on les conduisoit au lieu de l'exécution, & l'on pouvoit les en croire, disant que c'étoit la rigueur des tourmens qui leur avoit arraché cet aveu, ce qui ne les empêcha point d'être brûlées vives.

Les Inquisiteurs n'omettent rien pour effrayer les prétendus criminels qu'ils ont entre les mains, & se font un devoir d'aggraver toutes leurs peines. L'endroit où l'on donne la torture est communément une chambre obscure & souterraine, tendue de noir, & éclairée par des chandelles. Le bourreau vêtu de noir, semblable à un Démon, paroît devant le prisonnier & lui montre les instrumens de la torture. Les accusés, soit hommes, soit femmes ou filles, sans égard pour la pudeur, sont dépouillés tout nus, après quoi on les couvre d'un habillement fort mince qui prend exactement le corps, ou bien on ne leur donne qu'un calceçon de toile pour couvrir leur nudité.

Les tortures que l'on emploie sont de différentes especes ; il y en a un très-grand nombre & elles peuvent passer pour vraiment infernales. L'une de ces tortures consiste à lier les mains de l'accusé derrière le dos ; on lui attache des poids énormes aux pieds, après quoi on l'éleve

à l'aide d'une poulie à laquelle on fait toucher sa tête; on le tient suspendu quelque tems de cette maniere, afin de distendre tous ses membres & ses jointures, pour lors on le laisse retomber tout d'un coup de maniere cependant que ses pieds ne touchent point la terre; par cette secousse subite ses bras & ses jambes se trouvent disloqués: on réitere la même chose deux ou trois fois, & suivant le rapport de Piazza, qui avoit été lui-même l'un des juges de l'Inquisition, on fustige cruellement ces malheureux pendant qu'ils sont ainsi suspendus.

Voici une autre méthode dont l'Inquisition se sert pour donner la question. On place un réchaud rempli de charbons ardens sous la plante des pieds du malheureux que l'on applique à la torture; on les a préalablement frottés de lard afin que la chaleur devienne plus cuisante. Mais pour ne point trop nous arrêter sur un sujet si révoltant, nous nous contenterons de rapporter encore un seul exemple de la cruauté sacerdotale des infâmes suppôts de l'Inquisition. Ils ont une auge de bois creusé, assez ample pour contenir un homme couché dans toute sa longueur; au fond de cette auge est une barre de fer fixée en travers, sur laquelle on pose le

prisonnier couché sur son dos, de manière que ses pieds soient beaucoup plus élevés que sa tête. Quand il est dans cette posture ses cuisses & ses bras sont liés avec de petites ficelles que l'on peut serrer par des tourniquets & que l'on fait entrer jusqu'aux os au point de les faire disparaître. Cependant ce n'est-là que le commencement des tourmens qu'on fait subir à l'accusé; on lui met sur la bouche & sur les narines une étoffe mince, & pour lors on fait tomber de haut un petit filet d'eau sur la bouche du malheureux, ce qui fait enfoncer le morceau d'étoffe jusqu'au fond de sa gorge, enforte qu'il lui est impossible de respirer, par là il semble entrer en agonie: lorsqu'on a retiré le morceau d'étoffe, ce que l'on fait pour qu'il puisse répondre à l'interrogatoire, il est ordinairement rempli de sang, & ceux qui ont souffert ce genre de supplice disent qu'il leur sembloit qu'on leur faisoit sortir les boyaux par la bouche. La répétition de ces tortures semble être une mort multipliée, ou suivant l'expression de Shakespear *c'est mourir plusieurs fois avant la mort.*

Telles sont les inventions infernales imaginées par les Prêtres du Dieu des miséricordes! en effet l'Enfer, à l'except-

tion de sa durée , pourroit-il être pire que la sainte Inquisition? Les démons les plus pervers peuvent-ils être plus cruels & plus inhumains que ces Inquisiteurs religieux? Pour continuer d'inspirer contre ces hommes exécrables l'indignation qu'ils méritent je rapporterai quelques exemples des supplices qu'ils ont fait souffrir à des personnes assez malheureuses pour tomber entre leurs mains.

M. William Lithgow, Ecoffois, voyageant pour satisfaire sa curiosité, eut le malheur d'être déferé à cet infâme Tribunal. Après avoir souffert des tourmens inouis, il fut condamné à être brûlé vif comme hérétique, mais les Inquisiteurs, peu contens de le condamner à une mort si douloureuse, voulurent encore lui faire éprouver onze tortures; en voici une qu'il rapporte lui-même. On commença par le dépouiller nud, on le fit mettre à genoux tandis que ses bras étoient tenus en l'air; on lui ouvrit la bouche avec des outils de fer, & on lui fit avaler de l'eau jusqu'à ce qu'elle découlat de sa bouche; alors on lui passa une corde au col, & on le fit rouler sept fois la longueur de la chambre, ce qui pensa l'étrangler. Pour lors on lui atta-

cha une corde mince autour des deux gros doigts des pieds, on le suspendit la tête en bas, & puis on coupa la corde qu'il avoit autour du col; on le laissa dans cet état jusqu'à ce qu'il eût dégorgé toute l'eau qu'il avoit bue; après quoi il demeura longtems à terre comme mort; ce fut alors que par un bonheur imprévu il fut délivré de prison & revint en Angleterre.

Une Dame très-pieuse accusée d'hérésie fut mise à l'Inquisition de Séville avec ses deux filles vierges, & une nièce mariée. On employa différentes tortures pour les engager à s'avouer coupables, pour découvrir les personnes de leur secte, & sur-tout pour qu'elles s'accusassent réciproquement; mais ce fut vainement. L'Inquisiteur les trouvant obstinées, fit venir devant lui une des filles, sous prétexte de conférer avec elle en particulier; il lui dit qu'il prenoit beaucoup de part à ses peines & feignit de vouloir la consoler; après l'avoir ainsi séduite, lui avoir fait croire qu'il prenoit un intérêt très-sincere aux malheurs de sa famille, lui avoir fait espérer qu'il lui rendroit de bons offices pour recouvrer la liberté, ce traître l'exhorta d'avouer ce qui la regar-

doit elle-même & de découvrir tout ce qu'elle sçavoit sur sa mere, ses sœurs, sa tante & quelques autres personnes qui n'avoient point encore été arrêtées; promettant avec serment que si elle vouloit lui parler avec franchise, il trouveroit le moyen de faire cesser leurs infortunes & de les remettre en liberté. Ces caresses tirèrent de cette fille des aveux que les tourmens n'avoient pu lui arracher; séduite par les promesses & les sermens réitérés de l'Inquisiteur elle lui découvrit tout ce qu'il vouloit sçavoir. Alors cet infâme parjure, une fois parvenu à ses fins, fit appliquer cette infortunée à la question la plus cruelle, elle chargea pour lors & sa mere & ses sœurs, qui furent pareillement appliquées à la question, & toutes furent brûlées vives sur le même bûcher.

Quelqu'horrible que soit l'exemple qui vient d'être rapporté, celui qui suit ne lui cede en rien, & même il paroîtra plus cruel à de certains égards. Une femme de qualité nommée *Bohorquia*, Epouse du Seigneur *d'Higuera* en Espagne, quoique grosse de six mois, fut arrêtée par l'Inquisition, uniquement parce que sa sœur, qui avoit été pareillement arrêtée & qui fut ensuite brûlée, avoit déclara-

ré dans la torture qu'elle l'avoit entretenue de sa façon de penser. La Dame Bohorquia accoucha dans sa prison ; au bout de quinze jours elle fut reserrée très-étroitement & traitée avec la même dureté que les autres prisonniers ; la seule consolation qu'elle avoit étoit due à une jeune fille qu'on lui avoit donnée pour compagne & qui fut par la suite brûlée pour sa religion ; mais cette consolation fut bientôt changée dans la plus cruelle des afflictions , car cette malheureuse compagne fut arrachée d'auprès d'elle pour subir la torture , & on ne la lui ramena qu'ayant tous les membres disloqués , spectacle affreux , très-propre à faire sentir à la Dame le traitement qu'elle devoit attendre pour elle-même. A peine la jeune fille eut-elle commencé à se rétablir que l'on vint prendre Madame Bohorquia pour lui faire subir les mêmes tortures. Après avoir souffert des tourmens qui pensèrent lui coûter la vie , elle fut remise toute expirante dans sa prison où elle mourut en effet au bout de huit jours. Pour combler la mesure de la perversité des Inquisiteurs , il se trouva par la suite que cette Dame étoit parfaitement innocente de ce dont on l'accusoit ; & les Inquisiteurs , qui l'avoient cruellement

assassinée, la déclarerent eux-mêmes telle.

On a déjà ci-devant observé que tous ceux ou celles à qui l'Inquisition fait donner la torture sont, sans distinction de sexes, dépouillés tout nus, au mépris des règles de la pudeur. Quelles réflexions ne fait pas naître une conduite si étrange! quel mélange abominable de barbarie & de lubricité! quelle doit être la situation d'une femme honnête, quand elle se voit exposée aux regards avides de ces monstres sacrés, qui sans égards pour la foiblesse de son sexe, pour ses charmes, pour ses pleurs, assouvissent sur elle leur tyrannie & leur rage!

Non; les peuples les plus sauvages ne nous fournissent point d'exemples d'une pareille barbarie exercée sur un sexe enchanteur. Cependant c'est ainsi que des femmes ont été traitées au sein des nations qui se disent chrétiennes & policées! C'est ainsi que des Princes & des peuples dévots permettent que l'on tourmente souvent l'innocence & la piété! Des scélérats coupables de ces cruelles infamies, que l'on devoit exterminer de dessus la surface de la terre, où ils font un scandale pour la Religion en général & pour le Christianisme en particulier, jouissent non seu-

lement de la vie, mais encore sont comblés d'honneurs, de richesses & de pouvoir.

SECTION X.

De l'exécution de ceux que l'Inquisition a condamnés.

POUR terminer le tableau que l'on vient de tracer d'un Tribunal qui semble avoir transporté l'Enfer sur notre globe, il paroît nécessaire de décrire en peu de mots la façon dont on fait mourir les prétendus criminels que les Inquisiteurs jugent dignes de la mort.

Lorsque l'Inquisition a indiqué un *auto da fe*, c'est-à-dire, un acte de foi, (c'est ainsi que l'on nomme les jours où l'on exécute les malheureux accusés) ce jour est un jour de triomphe pour l'Eglise & de réjouissances pour le peuple d'Espagne & de Portugal. Les Inquisiteurs se montrent alors dans toute leur insolence ou leur gloire, & se présentent à la vénération d'une populace qui applaudit à leurs forfaits. Des Rois & des Reines accompagnés de toutes leurs Cours ont souvent

assisté à cet horrible spectacle, & ont été les témoins des tourmens que l'on fait subir en public à ces malheureuses victimes du Clergé. Un Inquisiteur Espagnol lui-même appelle cette solemnité un spectacle horrible & qui fait trembler. Les Juges, un grand nombre de Nobles, d'Officiers militaires, de pieux dévots, d'Ecclésiastiques & de Moines marchent en procession pour accompagner les infortunés qui doivent être immolés à la cruauté religieuse.

La façon dont on les exécute est d'une cruauté qui révolte, & qui prouve jusqu'à quel point le fanatisme & la superstition sont capables d'étouffer dans des peuples entiers les sentimens de la nature. Les femmes elles-mêmes vont prendre part à ce spectacle; loin d'en être attendries elles se font un mérite de contempler les tourmens affreux de ceux que la religion proscriit. Que dis-je? elles se croiroient coupables si elles ne donnoient des signes d'approbation & de plaisir. Voici des détails que l'on tient de deux témoins oculaires.

Les malheureux qui ont été condamnés à être brûlés vifs sont placés sur un banc ou sur une estrade de douze pieds de haut & attachés à des poteaux qui soutiennent

l'estrade. Deux Jésuites montent à une échelle pour s'approcher des Juifs ou des Hérétiques afin de les engager à se réconcilier avec la sainte Eglise Romaine. Si après une exhortation réitérée ils refusent de le faire, les Jésuites leur disent que le Diable est prêt à s'emparer de leurs âmes pour les emporter en Enfer. Après cet avertissement charitable le peuple demande à grands cris qu'on les brûle, en disant que l'on fasse le poil à ces chiens. (1) Cela s'exécute en leur poussant dans le visage des balais enflammés, ce que l'on continue jusqu'à ce que les balais soient réduits en charbons. Cette cérémonie est accompagnée d'acclamations que l'on n'entend dans aucune autre occasion; en effet il n'y a point de spectacle qui paroisse plus amusant à un Espagnol ou un Portugais. Alors on met le feu aux fagots dont le bûcher est composé; mais comme on a soin que la flamme ne monte pas plus haut que les genoux, les malheureux sont plutôt grillés que brû-

(1) L'on voit par-là que les Prêtres sont parvenus à dépraver tellement les cœurs de ces dévots Catholiques, qu'un homme qui ne pense pas comme eux ne leur paroît être qu'un chien. C'est ainsi que les Prêtres inspirent la charité à ceux qu'ils instruisent!

lés, & souvent l'on fait durer leurs tourmens pendant deux heures entieres.

Je trouve dans l'auteur de qui j'emprunte ces détails, que durant une de ces exécutions le feu Roi de Portugal accompagné de ses freres étoit à une fenêtre si proche du bûcher de l'un de ces malheureux qu'il fut à portée d'entendre la harangue pathétique que celui-ci lui adressoit, tandis qu'on le brûloit à petit feu; quoiqu'il demandât pour toute grace qu'on lui donnât un plus grand nombre de fagots afin de terminer ses tourmens il ne put obtenir cette grace de sa Majesté. Un témoin oculaire de cette scene dit que pour lors son dos & sa partie postérieure étoient déjà entièrement consumés, & que tandis qu'il parloit encore son estomac s'ouvrit tout d'un coup. Telle est la dureté de ces Cannibales Chrétiens!

Dans un de ces *actes de foi* que l'on célébroit en Espagne, la Reine, qui étoit la fille du Roi de France, se trouva présente, lorsqu'on alloit brûler une fille Juive d'une très-grande beauté & qui avoit à peine dix-sept ans. Cette pauvre infortunée s'adressant à la Reine la conjura d'être exemptée d'un si cruel supplice.

„ Grande Reine! lui dit-elle, votre présence n'apportera-t-elle point quelqu'a-

SECTION XI.

Des persécutions excitées par les Prêtres Protestans.

LES persécutions & les cruautés religieuses qui ont été rapportées jusqu'ici comme exercées par les Chrétiens, sont empruntées des Catholiques Romains, & se sont pratiquées dans l'Eglise depuis le tems où le Pape & son Clergé ont obtenu un pouvoir sans bornes dans la Chrétienté. Si nous n'avions pas un si grand nombre de preuves convaincantes de la barbarie exercée par des prêtres de Jésus-Christ, comment auroit-on jamais pu s'imaginer que ceux qui s'étoient si fort élevé contre la persécution & qui se donnoient pour les prédicateurs d'un Evangile de paix, dans le tems où ils étoient eux-mêmes persécutés, deviendroient un jour des monstres de cruauté & les plus violens des persécuteurs ? Cependant la chose est souvent arrivée & elle arrivera toujours. Il est évident que les plus distingués parmi les premiers Réformateurs
sont

font devenus persécuteurs en théorie & dans la pratique toutes les fois qu'ils ont eu le pouvoir en main; pour lors ils ont enseigné de vive voix & par écrit que la persécution étoit une chose louable & nécessaire, par là ils ont contredit tout ce qu'ils avoient antérieurement dit en faveur de la tolérance, dans un tems où ils étoient eux-mêmes les victimes de la persécution: on leur doit la justice de convenir qu'ils ont très fidèlement pratiqué les maximes violentes qu'ils ont enseignées.

Luther, Mélanchton, Zwingle, Bucser, Beze, Farel, & sur-tout Calvin, se font montrés de très-ardens persécuteurs. Ce dernier s'est distingué par un infame Traité qu'il écrivit en faveur de la persécution, & encore plus par les persécutions qu'il suscita contre plusieurs hommes de mérite. *Castillion* ou *Castalion*, homme éminent par son sçavoir & ses mœurs, fut injurié & persécuté par lui, uniquement parce qu'il n'étoit point de son avis sur la prédestination, le libre arbitre, l'élection, le Cantique des Cantiques, & la descente de Jésus-Christ aux Enfers. Ce fut encore par les soins de Calvin que Servet fut emprisonné & brû-

lé comme hérétique (1). Le pauvre Servet fut traité dans la ville Protestante de Genève de la même manière qu'il eût pu l'être dans l'Inquisition Romaine; on lui confisqua tous ses biens & une somme considérable d'argent; on l'enferma dans un cachot où il fut en proie à la vermine, & l'on finit par le faire périr sur un bûcher.

Pour faire connoître l'esprit qui animoit Calvin, je vais rapporter les plaintes que Castalion faisoit contre lui au sujet des traitemens qu'il avoit essuyés de sa part. Il dit en parlant à Calvin: „ Dans „ un libelle écrit en François vous m'ap-

(1) Quelques jours avant le jugement de Servet Calvin écrivoit à un ami qu'il espéroit que sa sentence iroit au moins à la mort. (*saltem fore capitalem.*) Théodore de Beze écrivit un Traité pour prouver la légitimité de punir les hérétiques. Pierre Dumoulin fameux Théologien Protestant & Pasteur de l'Eglise Réformée de Paris, publia en 1618. un livre intitulé *l'Anatomie de l'Arminianisme*, dans lequel il appelle les *Remontrants*, des hérétiques, des sectaires, des novateurs, des monstres, des scélérats, des blasphémateurs, des infolens &c. Il ajoute que quiconque ne croit pas en Jésus-Christ, n'est point un enfant de Dieu, & par conséquent n'a aucun droit à la possession des biens temporels, quand même il posséderoit d'ailleurs toutes les vertus sociales. Voyez *Brandt. hist. de la Réform.*

” pillez un blasphémateur, un calomnia-
” teur, un méchant, un chien aboyant,
” un ignorant, une bête, un impudent,
” un imposteur, un corrompateur impur de
” l'Écriture Sainte, un homme qui se
” moque de Dieu, un contempteur de
” toute religion, un insolent, un chien
” impur, un impie, un libertin, un es-
” prit dépravé, un vagabond, un fri-
” pon &c. ”

Nous ne devons point être surpris qu'un homme d'un caractère aussi emporté que Calvin ait pu enseigner que Dieu prédestinoit un grand nombre de ses créatures à la damnation éternelle. Une pareille opinion me paroît devoir naturellement découler de la méchanceté du caractère de cet homme; il y a tout lieu de soupçonner qu'en général les opinions des hommes dépendent bien plus qu'on ne pense de leurs dispositions naturelles.

Cette cruelle persécution que Calvin fit éprouver à Castalion fut approuvée par Mélanchton, par Bucer, par Farel. Le premier écrivoit dans une lettre à Bullinger que le Sénat de Genève avoit très-bien fait de mettre à mort l'hérétique, & qu'il étoit surpris qu'il y eût des gens qui blamassent une pareille sévérité. Le second dit charitablement & pieusement

dans un Sermon public qu'on auroit dû lui arracher les boyaux & les déchirer en pièces. Farel le troisieme dit avec autant de charité chrétienne qu'il eût mérité de mourir de dix mille morts.

Il n'est pas douteux que Calvin ne fût un homme de grands talens, très-sçavant, très-zélé, très-utile à la réformation; mais il ne se faisoit aucun scrupule d'accuser, de diffamer, de calomnier ses confreres; de les traiter de prévaricateurs & d'hypocrites, d'aller jusqu'à prendre Dieu à témoin de faussetés évidentes, de persécuter ses ennemis jusqu'à la mort. C'est au lecteur à donner à ce sublime *Réformateur* les qualifications qu'une pareille conduite semble mériter; au moins est-il certain que sa façon d'agir, ainsi que celle des Théologiens dont nous venons de parler, confirme le jugement que nous avons ci-devant porté des Saints & des Peres de l'Eglise Chrétienne, je veux dire qu'il y a des hommes qui ont beaucoup de religion dans la tête & qui n'ont point de vertu dans le cœur.

Cet esprit atroce & persécuteur qui animoit ces merveilleux Réformateurs s'est assez généralement emparé des Eglises Réformées. Il seroit difficile & même impossible de nommer une seule Egli-

se ou secte parmi les Protestans , qui ayant eu le pouvoir en main n'ait point persécuté. La Suisse, la Hollande & notre propre pays nous fournissent une infinité d'exemples de persécutions Protestantes.

Les Eglises de Bâle, de Berne, de Zurich, de Schaffouse, dans les lettres qu'elles écrivirent aux Magistrats de Genève, applaudirent au traitement odieux qu'ils avoient fait à Servet, & se rendirent coupables elles-mêmes de semblables cruautés.

Valentin Gentilis, natif de Cozance en Italie, eut le malheur de tomber dans quelques opinions erronées sur la Trinité; il prétendoit que le Pere seul étoit Dieu par lui-même, qu'il étoit increé, *essentiateur*, ou celui qui donne l'essence à tous les êtres, mais que le Fils étoit *essentié*, ou dérhoit son essence du Pere, & par conséquent qu'il n'étoit pas Dieu par lui-même, quoique pourtant il le reconnût pour vrai Dieu. Il raisoimait à-peu-près de la même manière sur le compte du St. Esprit; il faisoit des trois personnes trois esprits éternels, distingués par une subordination graduelle, en réservant la monarchie au Pere qu'il appelloit le seul Dieu. Ce Théologien forcé de se fau-

ver de son pays à cause de sa religion vint se réfugier à Genève, comme dans un lieu d'azyle, mais il se trouva bien trompé; il fut obligé d'abjurer ses opinions, condamné à une rude pénitence, on le conduisit dans les rues en chemise, les pieds & la tête nuds, une torche au poing, & on lui enjoignit de ne point sortir de la ville sans permission expresse. Nonobstant ces défenses il trouva le moyen de s'évader & se retira dans le Canton de Berne, où il fut encore bien plus maltraité, car il y fut arrêté, emprisonné, décapité (2).

(2) M. Keyser dit dans ses Voyages que la façon de penser des Genevois est maintenant bien changée relativement à la persécution; il assure que l'on n'y parle qu'avec horreur du supplice de Servet, & que les Ecclésiastiques eux-mêmes desireroient que cette aventure fut mise en oubli. *Tome I. pag. 173.*

Cependant l'exemple du célèbre Jean Jaques Rousseau qui par ses écrits s'est illustré lui-même ainsi que sa Patrie, prouve que le levain de la persécution est bien loin d'être étouffé dans le cœur des Genevois. Ce Philosophe a essuyé depuis des persécutions très-vives de la part du Clergé de la Principauté de Neuchâtel, qui ne s'est point oublié dans cette occasion. On sçait que ce Clergé très-insolent a, nonobstant la protection du Roi de Prusse son Souverain, persécuté M. Petitpierre Pasteur Réformé, pour avoir osé soutenir que Dieu étoit trop bon pour permettre que les

L'on pourroit encore citer un grand nombre d'exemples de persécutions exercées par toutes les Eglises Protestantes dont on vient de parler. On publia à Zurich un édit très-sévère contre les Anabaptistes, ou contre tous ceux qui se feroient baptiser de nouveau; plusieurs de ces hérétiques furent punis de mort; l'un d'entre eux fut condamné à être noyé d'une façon très-burlesque par Zwingle qui dit en quatre mots *qui iterum mergit, mergatur*; que celui qui se rebaptise soit noyé.

L'esprit d'intolérance & de persécution a long-tems régné en Hollande parmi les Réformés, & s'est fait sentir avec fureur dans ce pays. Les animosités éclaterent d'abord entre les Luthériens & les Calvinistes, qui selon la remarque de M. Chandler dès l'enfance de la Réformation s'anathématisoient les uns les autres, à cause de la diversité de leurs opinions au sujet de l'Eucharistie, & qui regardoient la douceur & la tolérance comme des choses intolérables. Par la suite ce zèle se

peines de l'Enfer fussent éternelles; mais le Clergé pour ses intérêts en ce monde s'obstine à être éternellement damné dans l'autre.

Note de l'Editeur.

porta contre les Anabaptistes dont plusieurs furent mis à l'amende, emprisonnés, bannis. Enfin il s'éleva une querelle furieuse entre les Gomaristes ou vrais Calvinistes & les Arminiens; elle occasionna une violente persécution, dont les derniers furent les victimes; ceux-ci furent par la suite appellés *Remontrans*.

Jacob Arminius, l'un des Professeurs de Théologie de l'Université de Leyde, disputant sur la doctrine de la prédestination, s'avisa de s'écarter de l'opinion de Calvin sur ce sujet; il trouva dans Gomarus son collègue un puissant adversaire. Celui-ci soutenoit que par un décret éternel Dieu avoit décidé ceux d'entre les hommes qui seroient sauvés ou damnés. Comme ce dernier sentiment étoit celui de la plus grande partie du Clergé des Provinces-Unies, il s'efforça de décrier Arminius & sa doctrine, on refusa tous les accommodemens, on excita les Magistrats, en leur montrant la nécessité d'extirper l'Arminianisme & de détruire les Arminiens, que l'on traitoit de Pestes, de Diabes, de Mamelukes. On disoit hautement dans les chaires qu'il falloit tout entreprendre, qu'il falloit en user comme Élie avec les Prêtres de Baal; lorsque le tems de l'élection des nouveaux

Magistrats fut arrivé, les Prédicans demandoient à Dieu des hommes dont le zèle allât jusqu'à répandre le sang. En un mot le Magistrat se conformant à l'humeur massacrate de ses guides spirituels, de ses doux Pasteurs, persécuta cruellement les pauvres Rémontrans ; plusieurs de leurs Ministres furent chassés du pays si subitement qu'on ne leur laissa pas même le tems de régler leurs affaires, ou de se pourvoir d'argent pour vivre dans le lieu de leur bannissement. Beaucoup d'autres personnes furent obligées de s'expatrier ; le sçavant Grotius fut condamné à une prison perpétuelle, dont il se tira par l'adresse de sa femme ; le Grand - Pensionnaire Barneveldt, pour avoir favorisé le parti des Remontrans, eut la tête tranchée.

Personne n'ignore avec quelle furie l'esprit persécuteur exerça ses ravages en Angleterre immédiatement après la Réformation ; & cet esprit s'y est depuis ramené très-vivement à plusieurs reprises. Sous le règne de Henri VIII. ce Prince fournit à la persécution une épée à deux tranchans qui bleissoit également les Protestans & les Catholiques. Edouard VI. n'étant qu'un enfant fut gouverné par son Conseil & sur-tout par Cranmer, qui engagea

ce Prince à faire périr plusieurs personnes pour leurs opinions religieuses, mais il ne s'y prêta qu'avec tant de répugnance, que se trouvant, pour ainsi dire, contraint par cet Archevêque de signer un arrêt qui condamnoit Jeanne Bocher à être brûlée vive pour quelques opinions fanatiques au sujet du Christ, Edouard ne put s'empêcher de verser des larmes, & dit que s'il faisoit un péché ce seroit l'Archevêque qui en répondroit devant Dieu. Comme Cranmer lui-même devint martyr sous le règne suivant, nous avons tout lieu de croire que plusieurs de ceux qui ont souffert le martyre ne manquoient pas de la volonté, mais de la puissance nécessaire pour faire d'autres martyrs.

La Reine Elizabeth, quoiqu'à bien des égards elle fût très-grande Princesse, avoit dans son caractère beaucoup de la hauteur & de la sévérité de son pere, & quoique sous le règne de sa sœur Marie elle eût vu & même eût éprouvé les effets cruels de la persécution au point qu'elle eut assez de peine à sauver sa propre vie, elle ne laissa pas de persécuter non seulement ses propres sujets, mais encore des étrangers, qui étoient venus se réfugier dans ses États pour échapper aux cruautés qui s'exerçoient dans leurs pays; ils furent

sans doute bien étonnés de trouver en Angleterre les mêmes traitemens ; en effet quelques-uns d'entre eux furent fouettés , emprisonnés , bannis , & d'autres furent mis à mort , entre autres deux dont l'un avoit une femme & neuf enfans : ce malheureux demandoit pour toute grace qu'on lui permît de sortir du royaume avec sa famille , mais ce fut vainement ; tous deux Anabaptistes furent brûlés vifs à Smithfield.

Quoique le Roi Jacques I. eût été élevé dans le Presbytérianisme , & rendît grâces à Dieu , lorsqu'il étoit en Ecosse , d'être à la tête *d'une Eglise la plus pure qui fût au monde* ; cependant quand il parvint à la Couronne d'Angleterre il persécuta les membres de son ancienne Eglise , ainsi que tous ceux qui n'adoptoient pas les opinions des Evêques d'Angleterre. Quelques Evêques avoient trouvé le secret de flatter sa vanité ; en reconnoissance il leur lâchoit la bride contre ses sujets , dont plusieurs furent traités par eux avec la barbarie familière aux Ministres du Seigneur.

Son fils & son successeur Charles I. marcha sur les traces de son pere. Laud, Prélat hautain, turbulent & sans pitié, ne vouloit que personne eût l'audace de s'op-

poser à l'introduction des rites & des cérémonies de l'Eglise Romaine dont il étoit fort épris; en conséquence il traita d'une façon très-cruelle plusieurs Théologiens & Gentilshommes Protestans qui ne vouloient pas se conformer à ses caprices; mais ce prêtre fougueux fit tant par ses excès qu'il eut la tête tranchée, après avoir été la cause du renversement total de l'Eglise & de l'Etat. Quand ceux qui avoient été si récemment persécutés furent parvenus à leurs fins, ils se comporterent avec autant de douceur, d'indulgence & de charité Chrétienne que toutes les autres sectes quand elles ont eu le pouvoir en main; ils persécuterent tous ceux qui ne pensoient pas comme eux; mais leur règne finit par le rétablissement de Charles II.

Ce Prince n'avoit lui même que peu ou point de religion; cela n'empêcha pas qu'il ne permît à ses Evêques de tourmenter & d'opprimer ses sujets de la façon la plus révoltante. Au lieu de consoler son peuple consterné d'un incendie qui avoit consumé la plus grande partie de la Capitale, & d'une peste qui avoit emporté des milliers d'hommes, il aggrava les maux de ses peuples par des confiscations, des amendes & par les persécu-

tions qu'il fit éprouver à un grand nombre de personnes distinguées par leur mérite & leur sçavoir. Il est bon de remarquer que les mêmes personnes qui pour leur religion furent bannies dans la Nouvelle-Angleterre, où elles devinrent toutes puissantes & en possession du pouvoir, persécuterent dans ce pays & poursuivirent jusqu'à la mort les pauvres *Quakres* ou *Trembleurs*, qui de toutes les Sectes du Christianisme sont la plus douce, la plus innocente, la plus semblable aux premiers Chrétiens.

Le Roi Jacques II. en continuant à persécuter suivit l'exemple de son frere, & agit en cela conformément à son caractère cruel & aux principes sanguinaires de sa religion. Cependant peu après son avènement à la Couronne il publia une déclaration en faveur de la liberté de conscience; mais par cette démarche il ne se proposoit que d'introduire la profession publique de la Religion Romaine qu'il vouloit à toutes forces établir dans ses royaumes; s'il eût pu réussir, que pouvions-nous attendre d'un Prince naturellement féroce, gouverné par un Jésuite, esclave du Pape, enivré de dévotion, de fanatisme ou de zèle? Notre pays seroit

bientôt devenu la proie des oiseaux de proie, des Prêtres & des Moines, & n'auroit été qu'une scene de carnage & d'horreurs. Mais une heureuse révolution détourna ces maux de nous & sauva la nation de la destruction dont elle étoit menacée.

Durant le règne de Guillaume III. qui n'étoit nullement dévot, mais qui sembla à Guillaume I. Prince d'Orange favorisoit les gens de mérite de quelque religion qu'ils fussent, & qui d'ailleurs avoit été placé sur le trône de la Grande-Bretagne par le consentement & les secours de toutes les Sectes Protestantes qui sont parmi nous; durant ce règne, dis-je, toute persécution fut assoupie jusqu'à ce que vers la fin du règne suivant un Prêtre fanatique (3) ayant semé la discorde, la persécution Protestante commença à se ranimer & à montrer ses griffes; mais la mort de la Reine Anne mit fin aux projets sinistres du parti qui gouvernoit alors, & la persécution fut ensevelie dans le même tombeau qu'elle. Puisse-t-elle n'en jamais sortir & ne plus venir troubler cet heureux pays!

Nous voyons donc que les Catholiques

(3) Le Docteur Sacheverell.

Romains n'ont point été les seuls qui ayent persécuté, mais la persécution cette Déesse infernale a été adorée, fomentée, obéie par toutes les sectes des Chrétiens dès qu'elles ont eu le pouvoir d'exécuter ses volontés & ses caprices. Cependant il faut convenir qu'elle a pour toujours fixé sa demeure, & établi son trône dans l'Eglise Romaine; là elle régne avec un sceptre de fer, elle est environnée de la terreur, elle tranche sans obstacles avec son glaive meurtrier.

SECTION XII.

Recherches sur les causes de la cruauté & de l'esprit persécuteur que l'on remarque sur-tout dans les Prêtres de l'Eglise Romaine.

SI nous considérons les cruautés énormes exercées par les Prêtres de l'Eglise Romaine, même sans que rien parût les y engager, & souvent sur des personnes pieuses, innocentes & vertueuses, dont tout le crime étoit de vouloir honorer Dieu selon leurs consciences, nous

demeurerons convaincus que personne dans les nations civilisées n'a poussé aussi loin la férocité, & n'a joué un rôle aussi barbare que le Clergé du Pape.

L'on ne peut douter que dans l'espece humaine il ne se trouve des individus dont les uns sont naturellement durs & cruels, tandis que d'autres sont tendres & compatissans; cependant on ne peut pas supposer que la plupart de ceux qui se destinent au service des autels ne soient tous choisis que parmi les hommes de la première espece, & qu'il ne s'en trouve que très-peu qui ayent des sentimens d'humanité. Il faut néanmoins convenir que si les Prêtres Romains eussent tous été choisis parmi les êtres les plus cruels, ils ne pourroient point agir autrement qu'ils ne font.

Puis donc que la férocité par laquelle ces hommes se distinguent de tous les autres ne peut être attribuée à quelque qualité naturellement inhérente en eux ou qui leur soit particulière, il faut en chercher la cause ailleurs. Quoique l'éducation que reçoivent les Ecclésiastiques de l'Eglise Romaine ne differe pas d'une façon bien marquée de celle des autres personnes de leur religion qui étudient les lettres, cependant nous trouvons dans l'éducation des membres de ce Clergé des

cir-

circonstances plus ou moins éloignées qui semblent de nature à leur inspirer les dispositions barbares dont nous parlons.

L'on a sur-tout grand soin d'enseigner la logique & l'art de disputer aux jeunes gens destinés aux fonctions Ecclésiastiques; on leur remplit la tête de questions métaphysiques, de subtilités, de Théologie Scholaistique; on leur fait étudier les Peres de l'Eglise; on leur fait lire des Légendes & des Vies des Saints.

La logique a, sans doute, de l'utilité, mais par la façon dont on l'applique dans les études du Clergé, au lieu de mettre les hommes à portée de découvrir & de défendre la vérité, elle n'apprend qu'à l'obscurcir & à rendre l'erreur & l'imposture spécieuses & probables. En un mot la logique que l'on enseigne aux jeunes Ecclésiastiques ne semble être que l'art de jeter de la poudre aux yeux des autres; mais cette poudre revient souvent contre eux-mêmes & les aveugle pour la vie.

La métaphysique n'est propre qu'à leur remplir l'esprit de mots vuides de sens, d'idées vagues, de notions fausses, d'opinions arbitraires. La Scholaistique n'est qu'un tissu de questions inutiles, ridicules & souvent indécentes. Les ouvrages des Peres, pour lesquels on leur inspire la vénéra-

tion la plus profonde, les infectent pour l'ordinaire d'opinions erronées, leur inspirent un esprit de parti, des idées superstitieuses, des maximes dangereuses, en un mot excitent en eux des animosités, de la virulence, de l'intolérance, dont ces grands personnages ont été eux-mêmes animés contre ceux qu'ils traitoient d'hérétiques. Enfin les Légendes & les Vies des Saints les confirment dans toutes les idées fausses ou dangereuses qu'ils ont puisées dans les Peres, leur remplissent le cerveau de faux miracles & de faits merveilleux, les accoutument à croire les romans les plus incroyables, les mensonges les plus évidens, leur font prendre le fanatisme le plus dangereux pour la religion la plus pure, & les écarts de l'extravagance pour de la vraie dévotion (1).

Ajoutez à tout cela que ceux qui sont

(1) L'on a déjà rapporté dans cet Essai différens exemples qui prouvent l'orgueil, l'humeur turbulente, l'esprit cruel & persécuteur par lesquels un grand nombre de Peres de l'Eglise s'est distingué; cependant pour rendre ce tableau plus complet nous joindrons encore un supplément à cet Essai, dans lequel nous parlerons des maximes dangereuses, des opinions erronées, des idées bizarres, des superstitions, de la crédulité, des interprétations ridicules des Ecritures que l'on trouve dans les ouvrages de ces grands hommes; nous y joind-

chargés de l'instruction des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique, étant des Prêtres eux-mêmes, n'épargnent rien pour inspirer à leurs élèves l'idée qu'ils sont infiniment supérieurs aux Laïques; & que ceux-ci doivent avoir pour eux le respect le plus profond; ils leur inculquent de plus que l'hérésie est le plus grand des crimes, que rien n'est plus nécessaire & plus légitime que d'extirper les hérétiques; que l'on doit regarder les incrédules comme les hommes les plus dangereux dans un Etat; que l'on doit employer les moyens les plus cruels & les plus sanguinaires pour les réprimer; que toutes les voies dont on se sert pour y parvenir sont justes & très-agréables à la Divinité; que le Clergé est destiné par état à s'acquitter de la fonction sublime de combattre les ennemis de l'Eglise.

Ainsi chargés de connoissances inutiles, remplis de zèle & de frénésie pour des opinions fausses, pour des cérémonies absurdes; bouffis d'orgueil & de va-

drons en peu de mots les questions indécentes & ridicules que l'on agit dans la Théologie Scholastique; nous parlerons encore d'une foule d'extravagances que les bons Catholiques, ainsi que quelques autres Chrétiens, ont regardé comme des effets de la plus sublime dévotion.

té (2), empoisonnés de principes pernicieux, les jeunes Ecclésiastiques sortent des Séminaires où ils ont été éduqués; s'ils entrent ensuite dans quelque Ordre Monastique, ils y menent une vie recluse qui les rend sombres & mélancoliques, qui aigrit leur caractère, qui les porte à la cruauté. En effet que peut-on attendre de personnes séquestrées du monde, qui n'ont aucune occupation raisonnable, qui sont privées de tout amusement & des plaisirs même les plus innocens? Mais soit qu'ils embrassent la vie monastique, soit qu'ils entrent dans le Clergé séculier, les Ecclésiastiques Romains sont obligés de garder le célibat; c'est aux Médecins & aux Naturalistes à examiner les effets physiques que l'observation exacte de cette loi peut produire sur le tempérament; ils décideront si elle n'est pas propre à rendre quelques hommes chagrins & cruels: au moins est-il certain que le célibat les

(2) Indépendamment de cette vanité que l'on inspire aux jeunes gens destinés à l'Eglise, les personnes qui étudient les Lettres sont déjà disposées par elles-mêmes à mépriser la partie ignorante du genre humain. Dans le tems où le peu de sçavoir qui existoit dans le monde étoit exclusivement possédé par les Prêtres, ceux-ci étoient très-fiers, & cela fournit au Clergé Romain la facilité de tromper & de tyranniser les pauvres Laïques.

ifole, il anéantit pour eux les liens si doux du mariage, de la paternité, de la parenté, qui sont, sans doute, propres à nourrir dans les hommes la bienfaisance, la sensibilité, la pitié. Comme un grand nombre de Moines & de Prêtres de l'Eglise Romaine sont forcés de s'interdire toute conversation avec le sexe, tandis qu'elle est permise aux Prêtres des autres pays, & qui sagement réglée tend à polir, adoucir, humaniser les hommes, cette circonstance seule peut nous faire deviner pourquoi les Prêtres de l'Eglise Romaine sont plus durs & plus féroces que les Laïques. Il est bon d'observer en passant que l'on rencontre plus de tristesse, de brutalité, de cruauté chez les Mahométans, les Turcs & les Maures, ainsi que dans les autres nations où la conversation & le commerce familial des deux sexes sont interdits, que dans les pays où les hommes & les femmes sont confondus & vivent en société.

Puisque cette conversation si agréable avec les femmes est d'une si grande utilité pour les hommes, quel dommage n'est-ce pas pour les deux sexes que les femmes ne soient pas pour l'ordinaire élevées de manière à rendre leur commerce plus utile & pour nous & pour elles-mêmes! Si

au lieu de leur remplir la tête de bagatelles ou de choses encore pires, on leur inspiroit de bonne heure le goût des objets vraiment estimables, on ne les verroit pas continuellement occupées de futilités & courir après des amusemens enfantins, ridicules, couteux & souvent criminels; leur conversation ne seroit ni aussi insipide ni aussi impertinente qu'elle l'est trop communément; au contraire si leur esprit étoit cultivé & enrichi de connoissances, dont il n'est pas douteux qu'elles ne fussent très-susceptibles, quelle satisfaction & quelles ressources ne trouveroient-elles pas en elles-mêmes, & à quel point ne se rendroient-elles pas adorables à nos yeux! Quel pouvoir & quels charmes n'auroit pas la beauté si elle étoit ornée de la bonté, de la raison, de la science! Les traits une fois flétris, ne resteroit-il donc pas encore aux femmes des qualités propres à leur mériter nos égards, notre estime, notre attachement?

Mais revenons à notre sujet. L'on a fait remarquer au commencement de cet ouvrage que plusieurs des passions auxquelles la nature humaine est sujette, finissent par se changer en cruauté quand elles vont à l'excès. Il n'est point de passions qui prouvent mieux cette vérité que

l'orgueil & l'ambition ; or il n'y a personne au monde qui soit plus sujet à ces deux passions que le Clergé de l'Eglise Romaine. L'on peut encore ajouter à cela qu'une troupe nombreuse de brigands est communément plus effrontée & plus cruelle que celle qui n'est composée que d'un petit nombre de fripons ; il en est de même des Prêtres Romains dont l'audace & la méchanceté sont augmentées par leur nombre. Enfin il est bon d'observer que les Prêtres & les Moines sont tirés pour la plupart de la lie du peuple. L'on a vu des Papes mêmes sortir de la fange pour monter sur le Trône Pontifical, d'où ils ont insolemment donné des loix aux Potentats de l'Europe (3).

Quoique l'orgueil & l'ambition exci-

(3) Grégoire VII. étoit d'une naissance très-obscur. Ce fut lui qui eut les démêlés les plus sanglans avec l'Empereur, qu'il força, comme on a vu, de venir implorer sa clémence. Ce fut ce même Pape qui sentit qu'il étoit de l'intérêt de l'Eglise que les Prêtres ne fussent point mariés. Alexandre V. dans son enfance avoit été mandiant. Pie V. étoit fils d'un Bouvier. Sixte V. avoit gardé les porceaux. Presque tous les Moines sont tirés de la plus vile populace, & n'ont jamais reçu une éducation honnête ; d'ailleurs ils vivent dans des Couvens, où régner des cabales, des haines, des jalousies, des animosités peu propres à leur former un bon caractère.

tent souvent les hommes à la cruauté, cependant sans pouvoir ils ne peuvent l'exercer impunément au gré de leurs desirs. Malheureusement pour la Chrétienté, comme on l'a fait observer ailleurs, les Prêtres de l'Eglise Romaine ont joui d'un grand pouvoir, & c'est-là ce qui les a mis à portée de remplir l'univers de leurs abominations, de leurs persécutions, de leurs cruautés. D'ailleurs les Souverains aveuglés par la dévotion ou par une fausse politique leur ont toujours prêté main forte, & se sont cru en conscience obligés d'immoler les victimes désignées par leur fureur. Dans presque tous les tems les Princes & les Magistrats n'ont été, pour ainsi dire, que les Ministres des vengeances & des passions des Papes & du Clergé. Les Edits les plus sanguinaires ont été toujours ceux qui ont eu pour objet de mettre à couvert les intérêts du Sacerdoce. Depuis la fondation du Christianisme nous voyons en tout pays les Rois presque uniquement occupés à tirer l'épée sur l'ordre de leurs Prêtres, & travailler contre leurs intérêts les plus chers pour maintenir des hommes oisifs & turbulens dans la possession des droits qu'ils ont visiblement usurpés sur leurs concitoyens: en un mot nous voyons les Prin-

ces s'avilir au point de se rendre les satelites & les bourreaux de quelques spéculateurs ignorans & présomptueux, qui sont parvenus à faire regarder leurs futiles décisions comme nécessaires au bien-être des nations & comme des oracles du ciel. C'est ainsi que le Clergé Romain, qui fait profession *d'abhorrer le sang*, a trouvé le secret d'exterminer ses ennemis & de remplir la terre de carnage en écartant de lui l'apparence de la cruauté. Les chefs des nations ont pris sur eux l'odieux fardeau de la persécution; ils se sont chargés de la haine qui auroit dû retomber sur les Pretres odieux dont ils n'étoient que les instrumens aveugles, & dont souvent ils sont les premières victimes.

Quelque disposés que quelques hommes puissent être à la cruauté par leur méchant naturel, il en est beaucoup qui n'osent lui donner un libre cours par la crainte de Dieu & encore plus par celle des hommes; mais lorsqu'ils peuvent exercer leurs fureurs par les mains des autres, lorsqu'ils sont au dessus de la crainte des hommes, lorsqu'ils sont encouragés par leur nombre, par l'impunité, par l'aveuglement des peuples, par les usages reçus, par les loix, c'est alors que sans rou-

gir ils se permettent les plus grands excès; c'est alors qu'ils ont le front de prétendre que Dieu exige que l'on trouble les consciences, que l'on tourmente les hommes, que l'on porte par-tout & le fer & le feu. Il n'y a point de forfaits que l'on ne soit en droit d'attendre d'un ordre d'hommes dont le cœur est ainsi dépravé.

Il semble que toutes ces circonstances attentivement pesées, fussent pour nous rendre raison de la conduite du Clergé Romain: ces réflexions peuvent nous découvrir les vraies raisons qui font qu'il surpasse en cruauté les Laïques & les personnes qui ont reçu une éducation honnête. D'ailleurs les plus grands imposeurs doivent être les plus défiants, & les hommes les plus défiants sont toujours les plus cruels.



SUPPLÉMENT

A l'Essai sur la Cruauté Religieuse.

COMME dans l'Essai précédent l'on a déjà fait sentir les conséquences fâcheuses qui résultent de la vénération qu'ont les Chrétiens, & sur-tout les Catholiques Romains que l'on destine à l'Eglise, pour les ouvrages des Peres; comme on a dit que la Théologie Scholaistique dans laquelle on exerce les jeunes Ecclésiastiques est remplie de questions futiles, odieuses & même indécentes; comme on a montré que la lecture des Légendes romanesques & des Vies des Saints dispoit à une crédulité ridicule & faisoit ajouter foi à des contes dépourvus de vraisemblance & de bon sens, & faisoit regarder l'enthousiasme & la superstition comme la dévotion la plus parfaite; je me crois obligé de prouver mes assertions par des exemples. Je commencerai donc par rapporter les opinions erronées, les cérémonies superstitieuses, les faux miracles que l'on trouve dans les ouvrages de plusieurs des pre-

miers Peres de l'Eglise ; j'y joindrai le récit de quelques miracles racontés par les plus anciens historiens Ecclésiastiques, & je parlerai de la vie de quelques Saints illustres.

S E C T I O N I.

*Des opinions erronées & des cérémonies
superstitieuses que l'on trouve dans
les Peres de l'Eglise.*

MONSIEUR Barbeyrac, dans son *traité de la morale des Peres de l'Eglise*, a fait voir clairement que plusieurs de ces Docteurs, en déclamant contre le mariage & en faisant des éloges outrés du célibat, ont jetté les fondemens de la vie Monastique, & ont fait naître l'idée de ces vœux contre nature par lesquels une multitude d'hommes & de femmes s'obligent à transgresser l'ordre formel de la Divinité qui commande aux êtres de l'espece humaine *de croître & de multiplier*. Le même auteur observe que les Religieuses sont souvent qualifiées par les Peres d'*Epouses de Jésus-Christ* ; il remarque que St. Jérôme donne souvent le titre de *Ma-*

dame à *Eustochium* qui étoit Religieuse, comme parlant à l'Epouse de Jésus-Christ tandis qu'il donne à sa mere le titre de *belle-mere de Dieu*.

Le même Ecrivain observe que c'est le jargon inintelligible dont St. Cyrille se sert pour exalter le Sacrement d'Eucharistie, qui a produit par degrés la doctrine monstrueuse de la Transsubstantiation.

Il rapporte la maxime abominable de St. Augustin que *les Justes ou les Croyans ont droit à tout, & que les Mécréans n'ont droit à rien*. Ce principe paroît être le fondement sur lequel l'Eglise Romaine a depuis élevé ses prétentions illimitées sur l'autorité temporelle. Les paroles de ce Saint sont si remarquables, tant à l'égard du droit des fideles que relativement au pouvoir qu'il attribue aux Princes sur les biens de leurs sujets, que je ne puis me dispenser de les rapporter ici. Ce grand Saint écrivant aux Donatistes leur dit: *Et quamvis res quæque terrena non rectè à quoquam possideri possit, nisi vel jure divino, quo cuncta justorum sunt, vel jure humano, quod in potestate regum est terræ, ideoque res vestras falso appelletis, quas nec justî possidetis, & secundum leges regum terrenorum amittere jussi estis; frustra que dicatis, nos eis congregandis laboravimus,*

*cùm scriptum legatis labores impiorum justè
vident. &c.*

Le Chevalier Isaac Newton , dans le quatorzieme chapitre de ses remarques sur les Prophéties de Daniel , a recueilli dans les ouvrages des Peres un grand nombre de dogmes erronés , de cérémonies superstitieuses , de faux miracles débités par ces saints personnages. Il cite sur-tout pour exemples les deux SS. Grégoire de Nyffe & de Nazianze , S. Cyprien , S. Jérôme , S. Basile , S. Chrysofôme , S. Athanase. „ Les Payens , dit Newton , „ trouvoient du plaisir & de l'amusement „ dans les fêtes de leurs Dieux , & n'é- „ toient nullement disposés à s'en priver ; „ en conséquence Grégoire , pour facilit- „ ter leur conversion , institua des fêtes „ annuelles en l'honneur des Saints & des „ Martyrs ; ainsi les fêtes des Chrétiens „ furent inventées pour remplacer celles „ des Payens. A la fête de Noël l'on „ imagina de porter des guirlandes de „ lierre , de se réjouir & de faire bonne „ chere , pour que cette fête tint lieu de „ *Saturnales* & de *Bacchanales* „ L'amusement que fournissoient ces so- „ lemnités augmenta le nombre des Chré- „ tiens & les fit décroître en vertu. St. „ Athanase qui mourut en 373. écrivit un

discours sur les religions des 40. martyrs d'Antioche ; & lorsque les offemens de S. Jean-Baptiste, qui faisoient tant de miracles, furent transférés en Egypte, St. Athanase les cacha dans le mur d'une Eglise, afin, disoit-il, qu'ils procurassent des avantages aux générations futures ”.

S. Chrysofôme, dans une de ses Homélie, exhorte les fideles au culte des Saints. „ Peut-être, leur dit-il, vous sentez-vous exhaussés d'un grand amour pour ces martyrs ; dans ce cas tombez à genoux devant leurs reliques, embrassons leurs cercueils, car les tombeaux des martyrs ont un très-grand pouvoir ”.

En un mot cet illustre auteur prouve clairement que la plupart des dogmes & des cérémonies idolâtres enseignés & pratiqués par l'Eglise Romaine ont été inventés & recommandés par les Peres de l'Eglise. Il remarque de plus que ces Saints ont eu l'adresse de répandre la croyance aux prétendus miracles opérés par les reliques des Martyrs & des Saints (1).

(1) Quelques admirateurs des Peres de l'Eglise ont pris de l'humeur contre le Chevalier Newton parce qu'il avoit dévoilé leur superstition &, peut-être, quelque chose de pire encore, que ces parti-

Il fait en particulier mention de celui qui s'opéra dans Antioche lorsque l'oracle d'Apollon fut réduit au silence aussitôt que le corps de Saint Babylas martyr fut enterré près du temple où l'on consultoit ce Dieu. L'Empereur Julien le pressant de satisfaire à ses questions, ne put en tirer autre chose sinon qu'il ne pouvoit répondre à cause des ossemens du martyr Babylas qui étoit enterré dans le voisinage.

S. Chrysofôme qui rapporte ce dernier miracle dit que Julien donna des ordres pour qu'on ôtât les os de St. Babylas afin qu'ils n'empêchassent plus Apollon de rendre ses oracles; mais qu'aussitôt que ces précieuses reliques furent entrées du fauxbourg de Daphné dans la ville d'Antioche, le tonnerre détruisit & la statue du Dieu & son temple. St. Chrysofôme employe une Homélie entière & un très-long discours qui la suit à haranguer au sujet de Babylas & des miracles qui s'opéroient jour-

sans ont voulu défendre; ceux qui ont lu ces apologies & les Ecrits des Peres sans préjugé sont en état de juger s'ils ont grandement réussi; quoi qu'il en soit, un homme d'esprit disoit à ce sujet
 „ qu'il n'avoit point lu d'apologie pour les Peres
 „ qui n'augmentât son aversion pour eux.

journallement par le moyen des reliques des martyrs, pour l'édification de l'Eglise & pour confondre les incrédules, & il assure que ces miracles prouvoient la certitude de la résurrection. Ce qui vient d'être rapporté est dû au Docteur Middleton, qui me fournit encore deux miracles rapportés par deux autres Peres de l'Eglise.

S. Grégoire de Nyffe rapporte que S. Grégoire, surnommé le *Taumaturge* ou le faiseur de miracles, étant en voyage fut forcé de se réfugier dans un temple Payen fameux par les oracles qui s'y rendoient, & où les Démons se montroient visiblement aux Prêtres : mais le Saint ayant invoqué le nom de Jésus, les mit tous en fuite, & ayant fait un signe de croix il purifia l'air pollué par la fumée des sacrifices. Le matin du jour suivant quand le Prêtre vint pour remplir ses fonctions ordinaires, les Diables se montrèrent à lui & lui apprirent que la nuit précédente ils avoient été chassés par un étranger & qu'il ne leur étoit point permis de revenir ; il ne fut point en état de les rappeler ni par ses enchantemens ni par ses sacrifices. En conséquence le Prêtre en fureur se mit à courir après Grégoire, & l'ayant atteint sur la route il le menaça de

le maltraiter. Mais Grégoire méprisant ses menaces lui fit entendre qu'il avoit un pouvoir supérieur à celui des Démons, & qu'il pouvoit les faire aller où il vouloit. Le Prêtre étonné de ce discours lui demanda pour preuve de ce qu'il disoit qu'il les fit rentrer dans le temple d'où il les avoit bannis. Grégoire le voulut bien & se contenta d'écrire un billet très-court en ces mots : *Grégoire à Satan, rentre.* Le Prêtre chargé de ce billet le plaça sur l'autel, & les Diables reprirent possession de leur ancienne demeure.

S. Jérôme qui passe pour le Pere de l'Eglise le plus distingué pour son sçavoir & son jugement profond, nous dit, dans la Vie de S. Antoine premier Hermite, qu'allant faire visite à un autre Hermite nommé Paul, il rencontra d'abord un *Centaure* qui lui montra le chemin, & ensuite un Satyre à pieds de chèvre dont le front étoit armé de cornes, qui lui fit amitié & qui se recommanda à ses prières, ainsi que tous ses confreres les Satyres du Pays.

S. Augustin dit positivement avoir vu en Ethiopie un peuple compoïé d'hommes sans têtes, ayant deux gros yeux sur la poitrine, & faits d'ailleurs comme les autres. *Voy. August. Sermons ad fratres*

suos in Eremo. Serm. 33. pag. 293.

Ou ces saints personnages ont cru les faits merveilleux qu'ils rapportent, ou ils ne les ont point crus : s'ils les ont crus, il faut qu'ils aient été étrangement crédules; s'ils ne les ont point crus, c'est au lecteur à décider du nom qu'on doit leur donner, & à juger combien on doit compter sur leurs récits. Cependant il n'est point difficile de deviner ce qu'on doit penser de la bonne foi de St. Jérôme qui reconnoissant qu'un fait calomnieux débité sur les Juifs par les Chrétiens de Jérusalem étoit totalement improbable, ajoute néanmoins que l'on ne doit pas condamner une erreur qui a pour principe la haine pour les Juifs & un zèle pieux pour la foi. *Non condemnemus errorem qui de odio Judæorum & fidei pietate descendet.* Dans un autre endroit ce Pere fait entendre que dans les disputes de controverse dans lesquelles on se propose plutôt de remporter la victoire que de trouver la vérité, il étoit permis de se servir de toutes les fraudes qui pouvoient contribuer à vaincre son adversaire. On peut dire que l'exemple de ce grand Saint est fidèlement suivi par la plupart des Théologiens; ils semblent avoir très-soigneusement banni la bonne foi de leurs disputes, dans les-

quelles on ne trouve pour l'ordinaire que des subtilités, des sophismes & des pièges que ces querelleurs se tendent réciproquement. Il paroît encore qu'un grand nombre d'entre eux se sont proposé St. Jérôme pour modele dans les invectives, les injures, les calomnies dont ils ont soin de se charger les uns les autres. En effet rien de plus atroce, de plus scandaleux, de plus opposé à la charité chrétienne que la façon dont ce Pere traite le pauvre Rufin qui avoit le malheur de n'être pas de son avis; il lui prodigue les noms de *Serpent*, de *Vipere*, de *Démon* &c.; il le dévoue à Satan. Il faut convenir que de semblables modeles ne sont propres à inspirer ni la politesse, ni la modération, ni la charité aux jeunes Théologiens qui puiseront des principes dans les ouvrages de ces Docteurs.

Au reste St. Jérôme se rend justice à lui-même; il ne rougit point d'avouer & de vouloir justifier son caractère; il disoit une chose & s'en dédisoit ensuite; il argumentoit pour & contre suivant les occasions & selon que la chose lui paroisoit utile; il prétend autoriser sa conduite par l'exemple de St. Paul & de Jésus-Christ lui-même, qu'il représente comme se servant de toutes les armes qui se pré-

fentoient à sa main, sans avoir aucun égard pour la sincérité & la vérité, auxquelles il ne croit pas que l'on soit astreint dans la dispute.

Le sçavant Mosheim, quoique partisan très-zélé du Christianisme, a raison de craindre „ que ceux qui iroient puiser „ des lumieres dans les ouvrages des plus „ grands & des plus saints Docteurs du „ quatrieme siecle, ne les trouvassent tous „ sans exception disposés à tromper & à „ mentir, toutes les fois qu'ils croyoient „ que l'intérêt de la religion l'exigeoit”. Cet auteur pouvoit avoir assurément les mêmes craintes pour les Docteurs des autres siecles; il auroit pu dire avec notre sçavant Middleton: „ si ces Peres plus „ récents déterminés par l'intérêt ou par „ un faux zèle ont pu répandre des mensonges avérés, ou si avec tout leur sçavoir ils ont pu être d'une crédulité assez honteuse pour croire eux-mêmes les „ contes absurdes qu'ils attestent, nous „ aurons des raisons pour soupçonner que „ les mêmes préjugés ont influé plus fortement sur les Peres plus anciens, qui „ aux mêmes intérêts joignent encore „ moins de sçavoir, moins de jugement & „ plus de crédulité”. *Voyez les œuvres*

du Docteur Middleton. Tome IV. pag. 113.
128. 130.

Quoi qu'il en soit, on ne finiroit pas si l'on vouloit copier tous les miracles & les contes absurdes & ridicules rapportés gravement par Eusebe, Théodoret, Sozomene, Evagrius & les autres historiens Ecclésiastiques les plus accrédités. Ils nous prouvent ou la fourberie ou la crédulité de ceux qui racontent de pareilles fables. Au reste ces récits merveilleux se sont perpétués dans l'Eglise Romaine; pour s'en convaincre l'on n'a qu'à lire entre autres les *Conférences de Cassien*, ouvrage rempli de prodiges & de miracles qui obligent d'admirer la force du fanatisme & l'étonnante stupidité des Moines, c'est-à-dire, des plus parfaits Chrétiens. On retrouve le même esprit dans la Vie de *S. François*, fondateur d'un Ordre nombreux, écrite par S. Bonaventure, qui l'a remplie de contes propres à faire rougir tous ceux en qui l'enthousiasme n'a pas complètement éteint les lumières du bon sens. Enfin nous trouvons le même fanatisme, la même crédulité, la même fourberie dans un grand nombre d'ouvrages publiés par les Jésuites qui depuis deux siècles ne semblent venus que pour plonger ou retenir les Catholiques

dans l'ignorance & la barbarie dont nos ancêtres se font heureusement tirés. Telles sont les lectures dont on orne l'esprit des jeunes gens destinés à servir l'Eglise Romaine sous les ordres du Pape! Il ne faut point être surpris après cela si à l'exemple des grands Saints qu'on leur propose pour modeles ils se font un mérite d'être fourbes, de mauvaise foi, intolérans & cruels; ou s'ils croient atteindre la perfection la plus sublime à force de fanatisme, d'extravagances & de crédulité. Voyons maintenant si les opinions qu'ils puient dans les Peres de l'Eglise est propre à les rendre plus sensés & plus vertueux.

SECTION II.

Exemples des opinions bizarres des Peres de l'Eglise.

SAINTE Justin Martyr, dans la vue de justifier le Christianisme du scandale de la croix, observe très-judicieusement que rien ne se fait dans le monde sans la croix; il cite pour exemple les mats des vaisseaux, la forme des charrues, les coignées & beaucoup d'autres outils des ou-

vriers : il ajoute que ce qui distingue l'homme d'une façon marquée des bêtes, c'est que quand il est debout il a la faculté d'étendre les bras & de former avec son corps la figure d'une croix ; il observe qu'il porte au milieu du visage un nez formant une croix, au travers de laquelle il est forcé de respirer ; il en conclut que le crucifiement de Jésus-Christ a été prédit par ces mots du Prophète Jérémie, *le soufle de nos narines, l'Oint de l'Eternel a été pris dans leurs fosses.*

Ce meme Pere regardoit le mariage comme une chose impure par sa nature. *Nous voyons, dit-il, quelques personnes qui renoncent à l'usage illégitime de se marier, par lequel nous satisfaisons le desir de la chair.* Dans un autre endroit il prétend que *le Christ a voulu naître d'une Vierge dans la vue d'abolir l'acte de la génération qui est l'effet d'un desir vicieux & illicite ; le seul desir charnel auquel le Sauveur n'ait pas succombé.*

St. Irénée prétend que le serment est toujours une chose criminelle ; en cela il s'accorde avec St. Justin Martyr, comme il fait aussi sur l'article du mariage, qu'il assure n'avoir été permis par l'Évangile qu'en faveur *de la dureté des cœurs.* Ce Saint établit pour une règle générale que

toutes les fois que l'Écriture Sainte rapporte une action sans la condamner, nous ne devons point la blamer ou y trouver à redire, quelque odieuse qu'elle paroisse, mais qu'alors nous devons la regarder comme un *type*, ou une figure. C'est d'après ce principe qu'il justifie les incestes des filles de *Loth* & de *Thamar*; car, dit-il, nous ne devons pas prétendre être plus sages que Dieu. Rien de plus ridicule & de plus fastidieux que les argumens dont il se sert pour justifier les Israélites d'avoir volé les Égyptiens; il se fonde surtout sur le passage étrange qui se trouve au Chapitre XVI. vers. 9. de St. Luc où Jésus-Christ dit: *faites-vous des amis dans le Ciel avec les richesses iniques, afin qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.*

„ Car, dit St. Irénée, tout ce que nous
„ acquérons, quoiqu'injustement, étant
„ payens, si après notre conversion nous
„ l'employons au service du Seigneur
„ nous sommes par là justifiés”. Conformément à cette doctrine nous voyons qu'en 1497. le Pape donna ordre à Jean Giglis Evêque de Worcester „ qu'il permît que l'on retint les biens des autres,
„ de quelque manière que l'on s'en fût
„ emparé, pourvu que l'on en donnât
„ une certaine portion aux Commissaires

„ du Pape ou à leurs Substituts. V. *Wharton's Anglia Sacra*. Au reste le Clergé de l'Eglise Romaine semble avoir universellement adopté cette maxime; les Prêtres & les Moines ne font aucune difficulté de réconcilier à Dieu les voleurs & ceux qui se sont enrichis par les rapines les plus criantes, pourvû qu'ils donnent une portion des biens qu'ils ont injustement acquis à l'Eglise ou aux hôpitaux. Il paroît que c'est à cette belle doctrine qu'ont été dues anciennement les fondations de la plupart des Couvens & Monasteres, faites par des Seigneurs puissans & des Princes, qui en mourant donnoient au Clergé & aux Moines une portion plus ou moins considérable de ce qu'ils avoient arraché aux hommes.

Voici comment St. Clément d'Alexandrie interprete l'aventure d'Abimelech qui de sa fenêtre apperçut Isaac badinant avec Rebecca. *Abimelech*, dit-il, *ce Roi curieux représente la sagesse, qui est au dessus de celle du monde. Rebecca représente la patience; or la sagesse considéra attentivement le mystere du badinage. ô badinage rempli de sagesse! ô badinage divin! s'écrie-t-il. C'est le même que celui qu'Héraclite attribue à Jupiter, &c.* Il dit encore qu'*Abimelech est Jésus-Christ notre Roi, qui*

du haut des cieux considere nos jeux, c'est-à-dire, nos actions de graces, nos louanges, nos transports d'allégresse &c. Si on lui demande quelle est la fenêtré au travers de laquelle le Sauveur a regardé, il nous dira que c'est *la chair* par laquelle il s'est manifesté.

Ce Pere prescrit très-rigoureusement le jeûne & l'abstinence des alimens, dont il assure que nous ne devrions nous servir que pour conserver la vie & nullement en vue de satisfaire nos appétits. D'où l'on voit que ces Saints, ainsi que les Moines leurs disciples, font consister en grande partie la religion dans des actions contraires à ce que Dieu prescrit à notre nature. Dieu commande au genre humain de croître & de multiplier mais ces gands Saints nous apprennent que le mariage est impur & illégitime; le créateur voulut attacher des desirs à notre nature & nous a donné les moyens de les satisfaire, néanmoins en les satisfaisant, même avec modération, il paroît que nous commettons un crime affreux!

Continuons pourtant à examiner les opinions de St. Clément d'Alexandrie. Nous ne devons pas, selon lui, nous livrer à la bonne chere parce qu'il y a un certain Diable très-gourmand qui préside à

la table , & c'est un des plus méchans Démons. Il met au nombre des excès de manger du pain blanc , dont l'usage lui paroît efféminé , & qui change un aliment nécessaire en une volupté scandaleuse. Il ne permet pas aux jeunes gens de boire du vin , & condamne tous ceux qui en font venir des pays étrangers. Il proscriit la musique tant vocale qu'instrumentale , à moins que l'on ne voulût chanter des hymnes accompagnés de la harpe ou du luth. Il en veut sur-tout à la flute , qu'il dit être plus convenable aux bêtes qu'aux hommes & cela pour une raison très-singulière , c'est , dit-il , parce que les biches en aiment le son , & parce que c'étoit l'usage de jouer de la flute pendant que les étalons couvroient les juments. Il blâme la mode de porter des guirlandes , & entre autres bonnes raisons il prétend que c'est insulter Jésus-Christ & se moquer de sa passion , durant laquelle il portoit une couronne d'épines. Il croit que les Chrétiens sont obligés d'imiter ce que Jacob fit par nécessité lorsqu'il se servit d'une pierre comme d'un oreiller , action , qui selon St. Clément , fut si méritoire qu'elle rendit ce Patriarche digne d'avoir une vision céleste. Il ne veut pas que l'on porte d'autre couleur

que le blanc, la seule qui convienne à la candeur que doit avoir un Chrétien, & dans laquelle Dieu, selon lui, s'est toujours montré. Quelles idées grossières & ridicules un tel homme devoit-il avoir de la Divinité ! S. Clément déclame contre les miroirs, il prétend que c'est une idolâtrie de s'en servir, vu que Moyse a défendu de se faire des images. Il regarde l'usage de se faire raser la barbe comme un crime détestable, parce que la barbe sert à distinguer les deux sexes, joint à ce que tous les cheveux de notre tête sont comptés, & par conséquent les poils de la barbe le sont ainsi que tous les autres poils du corps. Il regarde les faux cheveux comme une impiété abominable ; il n'eût pas fait grace aux perruques s'il y en avoit eu de son tems ; il prétend que de porter de faux cheveux c'est en imposer aux hommes & faire outrage à Dieu, vu que c'est l'accuser de ne nous avoir pas donné des cheveux assez beaux ; il ajoute que lorsqu'un Prêtre donne la bénédiction à une femme qui porte de faux cheveux en lui imposant la main sur la tête, ce n'est point elle qu'il bénit, parce que sa tête n'est point à elle. Il attribue l'apathie des Stoïciens à son vrai *Gnostique* ou parfait Chrétien, qu'il représente

comme exempt de toute passion, comme insensible également au plaisir & à la douleur; il prétend que Jésus-Christ étoit ainsi, aussi bien que ses Apôtres, après sa résurrection. Jésus-Christ, dit-il, n'avoit besoin ni de boire ni de manger pour nourrir son corps, & quand il le faisoit c'étoit uniquement pour ne point passer pour un Esprit.

St. Cyprien étoit de la même opinion que St. Clément sur l'importante matiere de la chevelure. Il assure qu'une femme qui colore ses cheveux gâte & corrompt l'ouvrage de Dieu, & se rend par là plus coupable qu'une adultere; il ajoute que c'est donner un démenti à Dieu qui a dit que l'on ne pouvoit rendre blanc un cheveu noir. Après avoir observé qu'il est dit dans l'Apocalypse que les cheveux du Sauveur étoient blancs comme de la neige & comme de la laine, voici comme il parle aux femmes „ Quoi!
 „ dit-il, vous avez en horreur ces che-
 „ veux blancs qui vous font ressembler au
 „ Sauveur? Ne craignez-vous donc pas
 „ que votre créateur ne vous reconnoisse
 „ point au jour de la résurrection? Ne
 „ craignez-vous pas qu'avec le visage sé-
 „ vere d'un censeur il ne vous dise: Ce
 „ n'est pas-là mon ouvrage, ce n'est pas.

„ là mon image ? Vous avez pollué vo-
„ tre peau avec un fard trompeur ; vous
„ avez teint vos cheveux avec des cou-
„ leurs adulteres ; vous avez détruit vo-
„ tre face par la fraude, votre figure est
„ corrompue, votre port est totalement
„ altéré. Vous ne verrez point Dieu
„ puisque vous n'avez point les yeux que
„ Dieu vous a faits, mais ceux que le
„ Démon a gâtés ”.

S. Cyprien prétend que les fideles doi-
vent obéir implicitement aux ordres des
Evêques, choisis avec les formalités ordi-
naires, comme le seul moyen de prévenir
les hérésies ; il dit que quiconque leur dé-
sobéit, désobéit à Dieu lui-même, à
moins que quelqu'un ne fût assez témérai-
re, assez insensé, assez sacrilége pour
imaginer qu'un Evêque puisse être établi
sans l'approbation de Dieu, tandis que
Dieu a dit lui-même qu'un passereau ne
tombe point à terre sans sa permission.
Dans un autre endroit il fait dépendre le
salut du peuple de la validité de l'élection
de son Evêque, qu'il fait dépendre des
mœurs de cet Evêque. Dans ce cas les
peuples ne sont-ils pas souvent en grand
danger ?

Tertullien condamne le métier de la
guerre, tous les arts, tous les offices, tou-

tes les professions, le commerce de toutes les choses dont les payens pouvoient faire un usage idolâtre. Il est encore bon d'observer que cè même Tertullien suppose formellement que Dieu est corporel. Qui est-ce, dit-il, qui niera que Dieu ne soit un corps, quoique Dieu soit un Esprit? *quis autem negabit Deum esse corpus, et si Deus spiritus?* Origene a insinué la même chose. ΑΣΩΜΑΤΟΣ, selon lui, signifie quelque chose de plus subtil que les corps grossiers. M. de Beaufobre dans son *histoire du Manichéisme* fait voir que les premiers Peres de l'Eglise avoient des opinions qui passeroient aujourd'hui pour très-erronées sur la nature de la Divinité, & suivoient en ce'a les sentimens de la secte philosophique dans laquelle chacun d'eux avoit été élevé. Les uns en faisoient un *feu intelligent*; d'autres lui donnoient une figure & un corps; d'autres, & sur-tout les Platoniciens, en faisoient un être incorporel, dont tout étoit émané, qui pénétrait tout, & dans lequel tout étoit forcé de rentrer.

Laënce regarde tout commerce comme un effet de l'avarice, & comme peu convenable à la satisfaction, à la tranquillité, au mépris du monde qui doit régner dans
dans

dans le cœur d'un bon Chrétien. Il blâme de même ceux qui placent leur argent à intérêt, quelque foible qu'il soit, ce qu'il regarde comme une espece de vol. S. Chrysofôme est de son sentiment sur le commerce, il s'appuye d'un passage des Pseaumes où David dit *qu'il n'a point connu la marchandise*. Lactance prétend encore qu'il n'est jamais permis d'ôter la vie à un homme, soit judiciairement, soit à la guerre, soit à son corps defendant.

S. Bazile est aussi de cet avis; il croit que tout homme qui en tue un autre, quelque juste raison qu'il ait de le faire, se rend coupable d'un meurtre; que tout Laïque qui se défend contre un voleur, doit être excommunié, & qu'un Prêtre doit être déposé; *car*, dit-il, suivant les paroles du Sauveur, *celui qui se sert de l'épée périra par l'épée*. Quoiqu'il soit très-évident que ces Docteurs ont été beaucoup trop loin, il est pourtant certain que l'on fait en général trop peu de cas de la vie des hommes; les guerres si destructives & si peu nécessaires, les duels & les combats, sont sans doute des actions abominables; il paroît même qu'il y a de la cruauté à leur ôter la vie pour des vols: l'humanité ne sembleroit-elle pas exiger qu'il n'y eût que l'assassinat, &

un petit nombre d'autres crimes atroces, que l'on punît de mort? Un pareil châti- ment réservé à de tels forfaits seulement ne seroit-il pas très-propre à inspirer bien plus d'horreur pour eux?

S. Bazile pousse la patience chrétien- ne jusqu'à dire qu'il n'est point permis de plaider pour défendre ses droits. Il se fonde sur un passage de l'Écriture où il est dit: si quelqu'un plaide contre vous pour avoir votre habit, donnez-lui enco- re votre manteau. Il proscriit de plus l'u- sage du serment dans toute occasion. D'où l'on voit que les principes des *Quakers* ou *Trembleurs* sont plus anciens qu'on ne pense; cependant les hommes qui mon- trent la plus grande vénération pour les Peres, méprisent les *Quakers*, parce qu'ils ont les mêmes sentimens que les Peres!

Tertullien, que nous avons déjà cité, fait le procès à tous ceux qui acceptent des emplois publics, sur-tout dans les Tribunaux; il les regarde comme incom- patibles avec la profession du Christianis- me qui ne permet point de prendre part à la condamnation ou au châtiement d'au- cun criminel, & cela parce que dans l'o- rigine l'habillement des juges, la *Prétex- te*, le *Laticlave*, les *Faisceaux* &c. étoient en usage chez les idolâtres. Il fait de

tous les magistrats les collegues des Démons, qui font, selon lui, les magistrats de ce monde. Quoique les Peres fussent assez généralement de l'avis de Tertullien jusqu'au règne de Constantin, ils ne tarderent pas à changer de stile, & ils employerent toute leur éloquence pour prouver que ce Prince, étant Chrétien, devoit être le Souverain légitime de l'univers.

S. Chrysostôme fait de grands éloges de la prudence d'*Abraham* & de la force qu'il eut de vaincre sa propre jaloutie au point d'exposer la vertu de *Sarah*. Il exalte beaucoup la déférence & la complaisance de celle-ci pour son mari en consentant de commettre un adultere pour lui sauver la vie. „ Vous voyez, dit ce „ Pere, la proposition qu'il hazarda de „ lui faire & de quelle maniere elle l'ac- „ cepta. Elle ne refuse point, elle ne „ marque point de répugnance, elle se „ prête à son rôle admirablement dans „ cette comédie Comment assez „ la louer pour avoir consenti, après une „ si longue continence & dans un âge si „ avancé, de livrer son corps à des bar- „ bares afin de sauver son mari ” ? Ce- „ pendant l'âge avancé de *Sarah*, qui pou- „ voit avoir alors soixante-cinq ans, de- „ vroît plutôt diminuer qu'augmenter le

mérite de son action; vu que parmi ces *barbares* il pouvoit y en avoir probablement de jeunes. On peut lui appliquer ce qu'un de nos Poëtes a dit plaisamment de Suzanne dont la chasteté fut attaquée par des vieillards. *Elle n'eût pas montré tant d'humeur s'ils eussent été plus aimables.*

S E C T I O N III.

Des interprétations absurdes que les plus anciens Peres de l'Eglise ont données de l'Écriture.

JE M E suis étendu plus que je ne comptois d'abord dans la section précédente, ainsi je vais tâcher d'être plus concis dans le présent article; je me bornerai à rapporter deux exemples de la façon dont deux des Peres les plus distingués par leur sçavoir ont interprété l'Écriture.

S. Justin Martyr nous apprend à plusieurs reprises que le talent d'interpréter les Écritures Saintes lui avoit été accordé par une grace spéciale de la Divinité: voyons quelle preuve il nous fournira de cette faveur divine. „ Ecoutez, dit-il, „ comment Jésus-Christ, après avoir été

» crucifié, accomplit le symbole de l'ar-
» bre du Paradis terrestre, & tout ce qui
» devoit ensuite arriver aux justes. Car
» Moÿse fut envoyé avec une verge pour
» délivrer son peuple; avec cette verge
» il partagea la mer, il fit sortir l'eau du
» rocher, & avec un morceau de bois il
» rendit douces les eaux qui étoient ame-
» res. Ce fut encore avec des bâtons
» que Jacob parvint à faire que les bré-
» bis de son oncle Laban produisirent
» des agneaux qui lui appartenrent à lui-
» même &c. ». Il continue sur le même
» ton à faire des allusions & il trouve la
» croix de Jésus-Christ dans tous les en-
» droits de l'ancien Testament où il s'agit
» de morceaux de bois; en suivant le mê-
» me plan dans un autre endroit où il dé-
» crit le combat des Israélites avec Amalec,
» il dit „ que lorsque *Jésus* fils de Nun
» conduisit le peuple à l'ennemi, Moÿse
» fut en prières, ayant ses bras étendus
» en forme de croix, que tant qu'il de-
» meuroit dans cette posture, Amalec
» avoit du dessous, mais que lorsqu'il ces-
» soit son peuple avoit le désavantage;
» car les Israélites ne remportèrent pas la
» victoire parce que Moÿse prioit, mais
» parce que tandis que le nom de *Jésus*

„ étoit à la tête des troupes Moÿse repré-
sentoit la figure de la croix ”.

Origene parlant des offrandes de paix dit que la graisse est l'ame de Jesus-Christ, qui est l'Eglise de ses amis pour lesquels il a souffert la mort. Il est donc probable, selon lui, que quand on nous défend de manger de la graisse on veut nous dire la même chose que lorsque le Sauveur disoit que nous ne devons point offenser le moindre de ceux qui croient en lui. Selon le même Docteur le croupion, étant à l'extrémité du corps, est une figure de la perfection & de la persévérance dans les bonnes œuvres. L'estomac, qui appartenoit aux Prêtres, désigne un cœur rempli de sagesse, d'intelligence & de science divine, ou plutôt rempli de Dieu lui-même. Le Prophète Jérémie prédisant la captivité de Babylo- ne & ses suites, dit au nom du Seigneur :
„ Je ferai venir un grand nombre de
chasseurs, & ils les chasseront de toutes
les montagnes, de toutes les collines,
& des creux des rochers ”. Par ces rochers Origene entend les Prophètes, les Apôtres & les saints Anges. Pourquoi? parce que Jesus-Christ est appelé le roc, & par conséquent tous ceux qui l'imitent

font des rocs. Mais lorsque Dieu dit à Moïse: *je te placerai dans la fente du rocher & tu me verras par derrière, mais tu ne verras pas ma face.* Que croiez-vous qu'Origène entende par cette fente? C'est la venue de Jésus-Christ à l'aide de laquelle nous voyons les parties postérieures de la Divinité.

Voilà la manière dont ce grand Docteur interprète l'ancien Testament: on pourroit rapporter un grand nombre d'explications semblables qu'il donne du nouveau Testament, mais l'exemple suivant suffira pour en donner une idée. Lorsque le Sauveur opéra le miracle des cinq pains, il fit asseoir le peuple sur l'herbe. Devinerait-on qu'Origène dise qu'il le fit parce qu'Isaïe avoit dit que *toute chair n'est que de l'herbe?* Ce n'est pas tout encore; en faisant asseoir le peuple sur l'herbe, le Sauveur voulut indiquer que nous devons soumettre la chair, & subjuguier sa propre sagesse, afin de participer au pain qu'il a béni. Le peuple fut rangé ou par centaines, parce que cent est un nombre sacré & consacré à Dieu à cause de son unité: ou par cinquantaines, parce que cinquante est le symbole de la rémission, suivant le mystère du jubilé qui se célébroit tous les cinquante ans; ou

enfin à cause de la Pentecôte. Les douze corbeilles étoient les douze sièges sur lesquels les douze Apôtres devoient s'asseoir pour juger les douze Tribus d'Israël (1).

Il est bon d'observer qu'Origene a été durement censuré par plusieurs des Peres de l'Eglise pour ces interprétations absurdes de l'Écriture; mais il faut remarquer en même tems que ceux qui l'ont le plus blâmé, tels que S. Jérôme, S. Chrysostôme, S. Augustin, S. Hilaire, S. Ambroise & S. Grégoire, sont souvent tombés dans les mêmes absurdités qu'ils reprochent à ce Docteur.

Cependant si Origene a souvent allégorisé des passages de l'Écriture qui devoient être pris dans un sens littéral, il est certain qu'il en a pris beaucoup d'autres à la lettre qui auroient dû s'entendre allégoriquement. C'est ainsi que prenant à la lettre le passage de S. Luc où il est dit de ne point songer à la vie, ni de ce que l'on mangera, ni de ce dont on se vêtira, Eusebe nous apprend qu'Origene n'avoit qu'un seul habit, alloit toujours nus pieds, & ne songeoit jamais au lendemain. Bien plus, ce pauvre homme

(1) Voyez Barbeyrac *Traité de la morale des Peres*. Chap. VII. § 14. & suivans.

prit à la lettre le passage qui se trouve dans le chapitre XIX. vers. 12. de S. Matthieu où Jésus-Christ dit: *il y a des Eunuques qui se sont faits eux-mêmes Eunuques pour le royaume des Cieux*; en conséquence il se priva de sa virilité.

Si à toutes ces interprétations ridicules des Ecritures que nous donnent les Peres de l'Eglise, aux faux miracles qu'ils rapportent, aux opinions extravagantes qu'ils débitent, nous joignons encore qu'ils ont presque toujours enseigné ou pratiqué la persécution toutes les fois qu'ils en ont eu le pouvoir & que les intérêts de leur parti l'exigeoit, nous sentirons pourquoi les Prêtres de l'Eglise Romaine se font un devoir de persécuter. Nous avons fait voir ci-devant jusqu'où les Athanases, les Cyrilles, les Chrysostômes ont porté l'esprit d'intolérance, la cruauté religieuse, la sédition. Dans de certaines occasions St. Augustin s'est montré humain & pacifique, il disoit aux Manichéens „ que ceux-là sévissent contre vous qui „ ignorent avec quelle difficulté l'on par- „ vient à guérir l'œil intérieur de l'hom- „ me au point de pouvoir envisager son „ soleil”. Mais depuis, ce grand Saint a bien changé de ton; il prit l'esprit des Evêques ses confreres & se déclara com-

me eux pour la violence & la persécution ; en conséquence M. Barbeyrac le qualifie de *Patriarche des Chrétiens persécuteurs*, vû qu'il fut le premier qui fit l'apologie de la persécution, & qu'il est l'auteur de tous les sophismes dont les Théologiens se sont servis depuis pour défendre une conduite & des sentimens si contraires aux lumieres du bon sens, à l'équité naturelle, à la charité chrétienne, à la bonne politique, à l'esprit Evangelique. Ainsi c'est avec raison que M. Barbeyrac dit des Saints Peres, à Dieu ne plaise que nous prenions de tels Docteurs pour nos maîtres & nos guides en matiere de morale.

Il est aisé de sentir les effets que doit produire l'étude des ouvrages de ces hommes réverés sur les Ecclesiastiques de la Communion Romaine & sur d'autres qui ont le même respect pour leurs décisions. Ne soyons point étonnés que ces Peres soient regardés comme des oracles par les adhérens du Pape ; c'est à eux que sont dus la plupart des dogmes ridicules, des opinions abominables & des cérémonies superstitieuses dont la religion Romaine est remplie ; l'on a donc lieu d'être surpris de voir des Théologiens Protestans montrer pour eux la même déférence ; cette

façon de penser peut à la longue faire adopter aux Protestans les mêmes illusions, les mêmes doctrines pernicieuses lorsqu'elles seront inculquées par des hommes stupides ou fripons. En conséquence nous voyons que les Protestans qui ont été les partisans les plus zélés des Peres & qui ont voulu que l'on eût la plus aveugle soumission pour leur autorité, ont été généralement parlant les plus portés à la superstition, à des dogmes inintelligibles, à la persécution.

Il est encore facile de voir combien ces Peres si vantés sont propres à étouffer dans ceux qui les étudient le goût de la vraie science, que la plupart de ces Saints ont fortement décriée. Les Théologiens toujours animés du desir de dominer n'ont en effet rien de mieux à faire que de détourner les esprits des hommes des objets importans, dont l'intérêt du Clergé veut les occuper uniquement. Leur empire seroit bientôt détruit si les Laïques venoient à s'éclairer. En conséquence nous voyons les plus grandes lumieres de l'Eglise s'élever avec force contre les sciences mondaines; St. Jérôme dans son commentaire sur l'Épître de St. Paul, montre un souverain mépris pour la Géométrie, l'Arithmétique, la Musique; il veut qu'on

s'en tienne à la science de la piété. S. Augustin dit pareillement que les bons Chrétiens doivent mépriser l'Astronomie & la Géométrie parce que ces sciences ne contribuent point au salut & ne servent qu'à jetter dans l'erreur. Ces deux sciences ont encore le malheur de déplaire à Saint Ambroise, elles n'apprennent selon lui qu'à s'égarer. S. Grégoire Pape s'est sur-tout signalé par un zèle vraiment barbare contre les ouvrages des anciens, dont il a détruit, peut-être, plus encore que le Calife Musulman qui fit brûler les livres de la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie. Enfin le Clergé Romain, imbu des idées de ces Peres, a fidèlement suivi leurs traces, & par-tout où il en eut le pouvoir il éteignit toutes les sciences, les arts & l'industrie, comme on peut sur-tout s'en convaincre en voyant la situation de l'Espagne & du Portugal.



SECTION IV.

*Questions oiseuses, ridicules & indécentes
qui ont été agitées : De la Théologie
Scholastique.*

SAINTE Thomas d'Aquin, communément nommé le Docteur Angelique, l'aigle de la Théologie, parmi une infinité de questions impertinentes a proposé les suivantes. *Pourquoi Jésus-Christ ne s'étoit pas fait hermaphrodite ? Pourquoi le Sauveur n'avoit pas pris le sexe féminin ? Si les Saints ressusciteroient avec leurs intestins ? Si Jésus-Christ est ressuscité avec la vésicule du fiel ? S'il y auroit des excréments en Paradis ?*

Albert le Grand qui fut le maître de S. Thomas d'Aquin, emploie dans ses ouvrages vingt-quatre chapitres à discuter les questions suivantes qui ont jadis grandement occupé les Théologiens Scholastiques. *Si l'Ange Gabriel est apparu à la Vierge Marie sous la forme d'un serpent, d'un pigeon, d'un homme, ou d'une femme ? Si cet Ange se montra sous la forme d'un jeune homme ou d'un vieillard ?*

Comment il étoit vetu ? Si son habillement étoit blanc ou de deux couleurs ? Si son linge étoit blanc ou sale ? En quel moment il s'est montré ? Si c'étoit le matin, à midi, ou le soir ? Quelle étoit la couleur des cheveux de la Vierge Marie ? Si Marie étoit versée dans les arts libéraux ou mécaniques ? Si elle avoit des connoissances dans la Grammaire, la Réthorique, la Logique, la Musique, l'Astronomie ? &c. &c. &c.

St. Antonin, autre Théologien Scholastique du premier ordre, propose les questions suivantes : Si la mere de Dieu étant un homme auroit pu devenir le pere naturel de Jésus-Christ ? Si Marie étant enceinte & assise Jésus-Christ étoit assis comme elle ? S'il étoit couché lorsqu'elle même étoit couchée ?

L'on peut joindre à ces questions un grand nombre d'autres qui ont occupé les Théologiens Scholastiques ; elles ne le cedent point à celles qui ont été rapportées, en impertinence & en indécence ; au point que nous nous croyons obligés de les rapporter en latin. Les voici.

Utrum semen Christi potuerit generare ?

Utrum Verbum potuit hypostaticè uniri naturæ irrationali, puta equi, asini, &c. ?

Utrum potuit uniri hypostaticè naturæ diabolicæ, naturæ humanæ damnatæ peccato, &c.?

In quo casu veræ essent hæ propositiones, Deus est equus, asinus, Diabolus, damnatus, peccatum?

Utrum Christus resurgendo resumpsit præputium, si porro resumpsit, quo pacto, quove modo servatur in terris? (1)

Telles sont les questions impudentes qui ont longtems occupé les Théologiens?

Jettons maintenant un coup d'œil sur les pieuses extravagances & les notions fanatiques dont les personnages les plus dévots de l'Eglise Romaine ont rempli leurs ouvrages; je n'en rapporterai que

(1) Le lecteur observera que Ste. Brigitte au VI. livre de ses *révelations* ou rêveries, dit que la Vierge Marie lui a dit que peu de tems avant son ascension elle avoit confié le Saint Prépuce de son fils à St. Jean. On dit que cette précieuse relique est actuellement gardée dans l'Eglise de St. Jean de Latran à Rome, où tous les ans durant la semaine de Pâque on l'expose à la vénération des fideles. Cependant le Cardinal Toler assure que ce prépuce fut jadis volé de cette Eglise & fut transporté à *Calcata* en Italie où il fit de grands miracles. Plusieurs villes d'Allemagne prétendent néanmoins le posséder, & le Pape Innocent III. n'osa pas décider cette importante question. V. le II. discours du Dr. *Stillingsfleet*.

quelques exemples choisis , tirés du livre des *Maximes des Saints*, dont le célèbre M. de Fénelon Archevêque de Cambray est l'auteur.

„ La pureté de l'amour divin , selon
 „ S. François de Sale, consiste à ne rien
 „ vouloir pour soi-même , à ne chercher
 „ que le bon plaisir de Dieu , au point
 „ de préférer, si c'étoit son bon plaisir,
 „ les tourmens éternels à la gloire ”. Le
 même Saint dit que s'il sçavoit que sa propre
 damnation plût un peu plus à Dieu
 que son salut , il quitteroit son salut pour
 courir à la damnation Il dit en-
 core ailleurs : „ Je n'ai presque aucuns de-
 „ sirs, mais si j'avois à renaître, je vou-
 „ drois n'en avoir point du tout. Si
 „ Dieu venoit à moi , j'irois aussi à lui,
 „ s'il ne vouloit point venir à moi, je
 „ me tiendrois tranquile & je n'irois
 „ point à lui ”.

M. de Fénelon nous apprend que les ouvrages des Saints les plus estimés des derniers siècles sont remplis de semblables expressions , qui toutes se réduisent à dire que l'on ne doit plus avoir de desirs intéressés, pas même pour le mérite, la perfection ni pour le salut éternel ; il ajoute qu'il n'y a point d'équivoque là-dessus, & que c'est le langage des Peres, des

Docteurs de l'Ecole & de tous les saints Mystiques.

Une ame désintéressée, dit St. François de Sale, n'aime point les vertus parce qu'elles sont belles & pures, ni parce qu'elles sont aimables, ni parce qu'elles ornent & rendent aimables ceux qui les pratiquent, ni parce qu'elles sont méritoires & rendent l'homme digne des récompenses éternelles, mais uniquement parce qu'elles sont la volonté de Dieu.

Le mariage spirituel, dit M. de Fénelon, unit immédiatement l'Epouse avec l'Epoux, essence avec essence, substance avec substance, c'est-à-dire la volonté à la volonté, à l'aide de cet amour pur dont il est question. Alors Dieu & l'ame ne font qu'un même esprit, de même que dans le mariage l'Epoux & l'Epouse ne font qu'une même chair.

Les Soliloques de St. Augustin sont remplis d'un pareil langage enthousiaste & inintelligible que le fanatisme prend pour de la dévotion & qui n'est réellement qu'un galimathias extravagant. St. Antoine Hermite avoit coutume de dire *que pour que la priere fût parfaite il falloit que celui qui prie ne s'entendît pas lui-même.*

Que dirons-nous des dévotions mysti-

ques d'une Sainte Thérèse, qui s'est rendue fameuse par sa ferveur, ses visions & ses extases, ses amours avec Jésus-Christ? Il est vrai que cette Sainte nous apprend elle-même la vraie cause de sa dévotion. Elle nous dit que ceux qui l'environnoient craignoient souvent qu'elle ne fût folle, tant étoit grande sa mélancolie & ses vapeurs, qui l'empêchoient souvent de prendre aucun repos, soit la nuit, soit le jour.

L'on peut en dire autant de la fameuse Sainte Catherine de Sienne, & de Sainte Marie Magdeleine de Pazzi, qui toutes deux ont prétendu avoir eu l'avantage d'épouser Jésus-Christ. Au reste, il est aisé de sentir de quelle nature étoit le mal qui tourmentoit ces malheureuses créatures. L'état de vapeurs & de mélancolie où ces Saintes se trouvoient fréquemment étoit un effet très-naturel de leurs austérités, de leurs jeûnes, de la retraite où elles vivoient enfermées dans leurs Couvens: il n'en faut pas davantage pour rendre parfaitement insensées de pauvres filles que la nature avoit sans doute pourvues d'un tempérament ardent & d'une cervelle très-foible, empoisonnée par des instructions fanatiques & des exemples qui leur faisoient prendre l'en-

thoufiasme le plus infensé pour de la vraie piété.

Quoi qu'il en foit, il faut avouer que quand les hommes font imbus des maximes d'une religion fanatique, & veulent la professer, ils ne peuvent se dispenser de devenir des fanatiques & des fous, & que la lecture des Vies des Saints révéés par une religion absurde, cruelle & perfécutive, est très-propre à corrompre & l'esprit & le cœur de ceux qui s'en nourrissent. Tels font les effets que doivent produire sur les Ecclésiastiques & les Moines de l'Eglise Romaine, les légendes, la lecture de l'Histoire Ecclésiastique, la Théologie Scholastique & les ouvrages des Peres.



mal aussi terrible que la persécution pour cause de religion.

Avant d'aller plus loin, il est bon de remarquer que comme le Clergé Catholique Romain s'est surtout distingué par ses persécutions atroces & *anti chrétiennes*, c'est lui que nous aurons principalement en vue dans les choses que nous dirons par la suite.

Quant aux motifs qui excitent les Prêtres à la persécution, il est très-nécessaire de distinguer les motifs fictifs & prétendus de ceux qui sont réels: leurs motifs prétendus sont un grand amour pour le bien-être du genre humain, qui les porte à contraindre tous ceux qu'ils ne peuvent persuader d'entrer dans le giron de l'Eglise, & de les forcer de croire & de penser uniformément sur la religion, & de la pratiquer de la même manière; projet bien sensé (sans doute) & dont il est très-facile de se promettre l'exécution! Les Prêtres prétendent par là rendre les hommes agréables à Dieu & les conduire au salut éternel.

Il est difficile de décider si ce projet ou ce système est plus absurde & plus intensé, que tyrannique & méchant. En effet est-il rien de plus extravagant que

d'imaginer qu'il soit possible d'amener tous les hommes à la même façon de penser sur des points abstraits, métaphysiques, inintelligibles, tels que sont la plupart des dogmes de la religion, ou telle qu'on s'est efforcé de la rendre? En supposant la chose possible, la violence seroit-elle donc un moyen d'y parvenir? La force & la compulsion ne sont-elles donc pas propres à faire naître l'aversion plutôt que la confiance? La violence peut bien faire & fait souvent des hypocrites, mais a-t-elle jamais opéré des conversions sincères? L'hypocrisie & la mauvaise foi peuvent-elles être agréables au Dieu de la vérité?

D'un autre côté, en tourmentant les corps des hommes en leur faisant éprouver des supplices, peut-on se flatter de changer les sentimens de leurs ames? Voyons combien ces moyens sont admirablement adaptés à leur fin. Si un homme doute d'un article de foi que l'Eglise a jugé à propos d'établir, son esprit sera-t-il plus éclairé quand on jettera son corps dans un sombre cachot? Si ce premier moyen ne réussit pas, on n'aura qu'à le mettre à la torture, & pour remédier aux défauts de son entendement ne sera-t-on pas bien avancé en lui disloquant les mem-

bres? Ne fera-ce pas une méthode sûre de le convaincre que de lui distendre tous les muscles & les nerfs & de lui faire éprouver des douleurs recherchées? Si malgré tout cela il continue à ne pas croire ce que vous voulez, par compassion pour son ame, faites-lui souffrir la mort la plus cruelle, par là vous empêcherez que jamais il ne puisse se convertir; d'ailleurs suivant les idées des inventeurs de ces beaux systèmes, des persécuteurs, des assassins religieux eux-mêmes, vous les précipiterez pour toujours dans des malheurs éternels.

Si ces prétendus moyens de convaincre l'esprit en tourmentant le corps, & de propager la religion en détruisant les hommes, sont d'une extravagance & d'une absurdité démontrée, ils ne sont pas moins tyranniques & abominables.

Les hommes ont des privilèges & des droits inhérens à leur nature, que l'on ne peut leur ôter sans leur arracher la vie. Deux de ces principaux droits sont de penser à leur manière en matière de religion & de suivre leur conscience. S'il se trouve des gens qui pensent que d'autres se trompent ou sont dans l'erreur là-dessus, c'est montrer de la charité que de tâcher par ses conseils & ses raisons de

les remettre dans le bon chemin. Mais toutes les tentatives que l'on peut faire pour violer ces privilèges sont absurdes parce qu'elles sont impossibles, elles sont tyranniques parce qu'elles sont injustes : ni le Souverain ni le Clergé ne peuvent avoir le droit de persécuter.

C'est une oppression très-odieuse que d'emprisonner un homme à cause de sa croyance religieuse, ou pour parler exactement personne n'a le droit d'en user de cette manière; le condamner à l'amende ou confisquer ses biens pour ce sujet c'est un vol; le mettre à mort parce qu'il ne veut point agir contre sa conscience, c'est commettre un assassinat. Est-il rien de plus abominable que cette conduite? Cela posé, l'on voit qu'il est très-difficile de décider si la persécution pour cause de religion est plus insensée que criminelle.

Il n'y a qu'une impudence effrénée qui puisse justifier une conduite si criminelle, & la couvrir du prétexte de l'amour du genre humain & de procurer aux hommes le bien-être & dans ce monde & dans l'autre. Cette fourberie est si palpable qu'elle n'est faite pour en imposer qu'à des hommes aveuglés par l'ignorance & la superstition. Il est évident que ces motifs ne peuvent être réels; voyons donc

quels peuvent être les motifs véritables.

Un tempérament cruel & sombre, aigri & envenimé par les passions les plus nuisibles, telles que la méchanceté, l'envie, l'avarice, l'orgueil, l'ambition, le desir de dominer & de tyranniser les autres, auxquelles on peut encore joindre les délires de l'enthousiasme & du fanatisme, voilà les vrais motifs qui excitent à persécuter, & quand ils sont combinés avec un grand fond d'hypocrisie ils rendent complet le portrait d'un persécuteur.

Il est évident que les plus violens persécuteurs ont été souvent les hypocrites les plus consommés; plusieurs d'entre eux n'avoient aucune religion. Nous en avons des preuves dans un grand nombre de membres du Clergé Romain: des Papes, des Cardinaux, des Inquisiteurs & des Princes ont visiblement persécuté pour une religion qu'ils ne croyoient pas. Tout le monde sçait le mot de Léon X. au Cardinal Bembo. *Combien nous est profitable cette fable de Jésus-Christ!* disoit ce Prince des persécuteurs & ce Vicaire du Christ; cependant de son tems l'on voyoit par-tout fumer les buchers des Héretiques.

SECTION II.

Des sources de l'insolence & du pouvoir des Prêtres de l'Eglise Romaine.

APRÈS avoir fait voir que les gens d'Eglise ont toujours été les promoteurs & les trompettes de la persécution parmi les Chrétiens; après avoir fait connoître les motifs réels qui les ont animés; nous allons examiner les moyens par lesquels les Ecclésiastiques sont devenus si nombreux, & ont pris un si terrible ascendant dans la Chrétienté.

Pour considérer la chose dans son vrai point de vue, il faut faire attention que les Chrétiens admettent d'une façon bien plus décidée que ne faisoient les Juifs le dogme de l'immortalité de l'ame & celui des peines & des récompenses de la vie future. Les payens sur-tout n'avoient là-dessus que des notions traditionnelles & des idées vagues qui les laissoient dans une sorte d'incertitude sur ces dogmes obscurs. Mais lorsque l'Evangile eut promulgué le dogme de l'immortalité de l'ame, & quand une grande partie du genre

humain fut parvenue à croire fermement que l'on pouvoit être pour toujours heureux ou malheureux au sortir de la vie présente ; cette notion , comme de raison , produisit de grandes inquiétudes dans tous ceux qui l'adoptèrent ; pour lors les ignorans s'adresserent à ceux qu'ils crurent plus instruits qu'eux-mêmes , & leur demanderent ce qu'il falloit faire pour être sauvés. Cela auroit pu fournir à ceux qui se voyoient consultés une belle occasion de leur dire que ce monde n'étoit qu'un passage , un séjour d'épreuves ; que les hommes parviendroient à être heureux dans l'autre monde s'ils pratiquoient la justice , la tempérance , la charité , s'ils vivoient en paix les uns avec les autres , s'ils cultivoient leur esprit par la réflexion , s'ils adoroient Dieu en esprit & en vérité , mais qu'ils se rendroient éternellement malheureux s'ils vivoient dans le crime , le désordre & la crapule.

Il est vrai que l'on dit quelque chose de semblable aux hommes & qu'on leur recommanda la pratique de ces devoirs ; mais au lieu de s'attacher uniquement à cette religion naturelle , raisonnable , bienfaisante , des fourbes & des pervers après avoir gagné la confiance des peuples , inventerent des fables absurdes & improba-

bles, imaginerent des dogmes incompréhensibles, qu'ils ordonnerent de croire sous peine de la damnation éternelle. Plus ces dogmes furent incroyables & incompréhensibles, plus on attachâ de mérite à les croire: les mêmes imposteurs y joignirent encore une multitude de rites, de pratiques, de cérémonies, d'inventions dont ils prévirent très-bien qu'ils pourroient tirer un grand profit.

La plupart de ces dogmes obscurs, de ces cérémonies, de ces fraudes datent des tems d'ignorance & de superstition. Ce fut alors qu'on enseignâ aux hommes des doctrines effrayantes propres à les soumettre sans réserve à l'autorité de leurs Prêtres. Ce fut alors qu'on leur parla du *purgatoire*; mais on leur apprit en même tems que l'on pouvoit s'en racheter, & qu'en faisant des largesses à l'Eglise, celle-ci pouvoit faire cesser les tourmens que la Divinité faisoit éprouver aux ames des parens & des amis, & s'en délivrer soi-même. Ce fut alors qu'on persuada aux hommes qu'il falloit se *confesser* de ses péchés à un homme pécheur, qui prétendit avoir reçu du Ciel la faculté de les remettre en vertu du *pouvoir des clefs* donné à l'Eglise par Jésus-Christ, qui s'est engagé à confirmer toutes ses sentences lorsqu'il

promit à ses Apôtres que tout ce qu'ils auroient *lié* ou *délié* sur la terre, seroit *lié* ou *délié* dans les cieus. Enfin, pour combler la mesure de l'insolence, de l'effronterie, de l'impiété sacerdotales, ainsi que celle de l'extravagance, de l'imbécillité, de la crédulité des Laïques, le Clergé imagina une absurdité religieuse qui surpassa toutes celles du Paganisme; il persuada à des hommes raisonnables que les Prêtres avoient le pouvoir de faire le Tout-Puissant, de créer le créateur de l'univers, de l'avalier eux-mêmes, & de le donner à manger aux autres: Et pour que les Prêtres parussent être de la plus grande utilité pour le genre humain, & par là prendre un grand ascendant sur lui, ces mêmes Prêtres enseignèrent qu'à moins que la bonne intention du Prêtre ne fût jointe à ce repas céleste, il ne pouvoit procurer aucun avantage à ceux qui y participoient (1).

(1) Si quelqu'un doutoit que l'Eglise de Rome enseigne réellement cette doctrine de la nécessité de l'intention du Prêtre pour que le Sacrement de l'Eucharistie fortifie son effet, il n'aura qu'à consulter *l'hist. du Concile de Trente par M. Dupin tom. I. pag. 156.* où l'on voit que cet article de foi fut établi au Concile de Florence & de Trente. Cependant quelques Catholiques François ainsi que M. Dupin lui-même ne font point de cet avis.

Ces opinions, crues malheureusement par le vulgaire, subordonnerent entièrement les Laïques au Clergé dans tout ce qui concernoit le salut éternel (2). Cette soumission des Laïques pour les Prêtres ne pouvoit manquer de rendre ceux-ci très-orgueilleux & très-insolens. Ne foyons donc point surpris du propos qu'un Jésuite Espagnol tint au Duc de Lerme. *C'est vous, lui dit-il, qui me devez du respect, puisque j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, & votre Reine à mes pieds.* Un Evêque, qui sans doute a le droit d'être plus insolent qu'un Prêtre du commun, fit sçavoir à une Impératrice qu'il n'iroit pas la voir à moins qu'elle ne promît de se prosterner devant lui pour rece-

(2) On fait croire aux Moscovites que lorsqu'ils meurent, pour être admis dans le Ciel, il est bon qu'ils prennent un certificat signé ou scellé par le Patriarche ou l'Evêque: en conséquence lorsqu'on enterre un mort on lui met entre les mains un passeport pour le ciel, dans lequel on atteste qu'il a vécu & qu'il est mort en bon Chrétien de la religion Grecque, qu'il s'est confessé, qu'il a été absous & a reçu le Sacrement d'Eucharistie; qu'il a rendu à Dieu & à ses Saints le culte qui leur étoit dû. V. *la religion ancienne & moderne des Moscovites.* p. 139. Les Jésuites & beaucoup d'autres Moines de l'Eglise Romaine font dans l'usage d'expédier de semblables passeports à ceux qui veulent bien les acheter.

voir sa bénédiction, de se tenir debout pendant qu'il seroit assis, jusqu'à ce qu'il lui eût donné la permission de s'asseoir elle-même. V. *les remarques du Dr. Fortin sur l'histoire Ecclésiastique. Vol. I. pag. 234.* Nous trouvons encore que des Pretres ont osé dire qu'un Evêque *est un Dieu sur terre*, qu'il est un Roi bien au-dessus des Rois temporels, auxquels il a le droit de commander. Nous voyons un Pape assurer „ qu'il est lui-même le juge de tous „ les hommes & qu'il ne peut être jugé „ par personne; que les plus grands Monarques ne sont que ses esclaves, tandis qu'il est le Roi des Rois, le Monarque du monde, le seul Seigneur & „ Gouverneur des choses temporelles & „ spirituelles; qu'il est établi Souverain de tous les royaumes & de toutes les „ nations; que son pouvoir est au-dessus de tout pouvoir, qu'il falloit indispensablement lui être soumis pour pouvoir „ être sauvé”. Voyez *Bower hist. des Papes. Vol. I. pag. 215.*

Alain de la Roche, Moine Dominicain, ne fait pas difficulté de dire que le pouvoir d'un Prêtre surpasse celui de Dieu lui-même; il se fonde sur ce que Dieu employa une semaine entière à la création du monde & à son arrangement, tandis

tandis qu'un Prêtre à chaque fois qu'il dit la Messe à l'aide de deux ou trois paroles peut produire non une créature, mais l'Etre suprême & incréé qui est l'origine de toutes choses. Voyez son *Traité de dignitate & excellentiis sacerdotum.*

SECTION III.

De la crédulité. Les gens d'esprit sont souvent dupes des préjugés du vulgaire.

QUOIQUE le dogme de la *Transubstantiation* dont nous venons de parler, ainsi que plusieurs autres articles de foi de la même trempe, ait pris naissance dans des tems d'ignorance & de ténèbres (1), cependant le monde en s'éclairant n'a pas

(1) Pascale Radbert, Abbé de Corbie en France, au commencement du neuvième siècle fut le premier qui soutint le dogme de la *Transubstantiation*. Mais ce ne fut que vers le milieu du onzième siècle que cette doctrine fut confirmée par l'autorité du Pape, qui décida que ceux qui refusoient de l'admettre, étoient des hérétiques à brûler. Cette opinion fut vivement combattue par *Berenger* Archidiacre d'Angers: depuis elle est unanimement adoptée par tous les Catholiques Romains.

renoncé à ses anciennes folies, & cette doctrine est encore reçue par un très-grand nombre d'hommes & même de personnes sçavantes & raisonnables sur toute autre matiere qui ne cøssent d'être les dupes de leurs honteux préjugés; ce qui nous prouve combien peu l'on doit compter sur les hommes en matiere d'opinions religieuses.

L'Eglise Romaine, outre le privilège de faire son Dieu, se vante aussi de faire des miracles; mais le plus grand des miracles qu'elle ait jamais opéré est celui d'être parvenu à faire croire aux hommes une absurdité aussi palpable & aussi grossiere que le dogme de la *Transsubstantiation*. Cependant essayons si l'on ne pourroit pas rendre raison de ce phénomène surprenant sans recourir au miracle.

Rien n'agit si fortement sur l'esprit des hommes que l'éducation, le fanatisme, le préjugé. La crainte de faire de mauvaises affaires en ce monde & d'être damné dans l'autre, empêche souvent d'examiner ce qu'on dit de croire, & même de douter des prétendues vérités que l'Eglise enseigne. En effet si des personnes, je ne dis pas éclairées, mais même douées du bon sens le plus ordinaire, osoient réfléchir à cette doctrine ain-

si qu'à beaucoup d'autres impostures sacerdotales, elles ne manqueroient pas d'en démêler la fausseté. Mais les gens qui ont les ~~regards~~ les plus perçans consentent souvent à fermer les yeux & à les laisser couvrir d'un bandeau, ils cessent de voir & ne distinguent pas plus les objets que s'ils étoient aveugles-nés.

Dé plus, ce seroit bien peu connoître la nature humaine que d'imaginer que les personnes les plus éclairées soient exemptes de foiblesses; celles-ci ne se montrent jamais d'une façon plus marquée que dans la cruauté religieuse, pour laquelle les hommes du plus grand génie ne sont souvent que des insensés & des stupides. Que de preuves étonnantes de science, de sagesse, de jugement, ne trouvons-nous pas dans un grand nombre de Payens? Cependant beaucoup d'entre eux étoient aussi esclaves de la superstition que le peuple imbécille, & adoroient comme lui le bois & la pierre; ils croyoient, comme lui, les fables les plus ridicules; ils se soumettoient, comme lui, aux rites & aux cérémonies les plus extravagantes de la religion.

Combien, parmi les modernes, d'hommes habiles distingués par leurs connoissances & leur sçavoir, ont-ils écrit & sonné le

toctin de la persécution, pour forcer les nations à croire des doctrines opposées au bon sens ? Quel scandale n'en résulte-t-il pas pour le Christianisme, qui leur faisoit ainsi renoncer aux lumieres de la nature, de la raison, de l'humanité ! Nous avons fait voir que ce furent communément de très-grands Saints qui furent les plus grands incendiaires ; ce furent des Saints qui jouerent dans l'Eglise le rôle de la discorde & des furies. Il est vrai que dans plusieurs de ces Saints la plus grande preuve de leur délire fut d'avoir voulu écrire ; à moins qu'on ne supposât que des fripons ont pris leurs noms, pour faire passer des opinions absurdes & détestables qu'ils avoient intérêt de faire croire aux hommes : dans ce cas il faut convenir qu'ils ont parfaitement réussi.

Est-il donc surprenant que des hommes sçavans & de beaucoup d'esprit puissent déraisonner comme les ignorans & les fots, quand ils s'occupent de choses qui ne sont point fondées sur la nature, & dans lesquelles la science ou la raison ne peuvent point les guider ? Ou bien si des gens sensés veulent bien se laisser guider par des fripons, est-il bien étonnant de les voir s'égarer ? En effet, parmi les sçavans Théologiens, nous en voyons beau-

coup qui font bien plus occupés de se remplir la tête des opinions des autres, que du soin de penser par eux-mêmes; les personnes qui ont beaucoup de science & d'érudition & peu de jugement & d'esprit se suivent communément les uns les autres comme les bêtes de somme; & nous trouvons pour l'ordinaire qu'ils ne savent tirer aucun fruit des connoissances dont ils se font vainement surchargés.

Comme les hommes qui ont le plus de talens & de lumieres sont sujets à des foiblesses, ne sont point exempts des préjugés dont les autres sont imbus, tombent dans des erreurs grossieres & les poussent même plus loin, il est plus difficile de les remettre dans le bon chemin que les ignorans eux-mêmes. M. de Fontenelle dit avec raison que „ quand les philosophes „ s'entêtent une fois d'un préjugé, ils „ sont plus incurables que le peuple lui-même, parce qu'ils s'entêtent également & du préjugé & des fausses raisons dont ils le soutiennent ”. Il rapporte à ce sujet l'histoire connue de la *dent d'or* d'un Enfant de Silésie, sur laquelle les Sçavans disputerent beaucoup, jusqu'à ce qu'un orfèvre eût découvert que cette dent avoit été par fraude recouverte d'une feuille d'or. V. *l'histoire des*

oracles. chap. 4. § 8. L'histoire de cette dent d'or est celle de toutes les disputes de controverse qui s'élevent dans la religion.

Quel exemple plus frappant du pouvoir de l'illusion sur les hommes les plus sensés que les oracles du Paganisme, & la croyance à la magie, qui furent jadis adoptés également par les grands & les petits, les sçavans & les ignorans, les philosophes & les femmelettes ! Ces oracles partoient de divinités qui n'avoient jamais existé que dans l'imagination des Poètes, & les opinions sur la magie dans l'imagination des fots ou dans l'adresse des imposteurs. Les Chrétiens reconnoissent que les oracles des payens n'étoient point dus à la Divinité ; mais plusieurs d'entre eux les attribuent au Démon, tandis qu'il est évident qu'ils étoient dus à la fourberie des Prêtres. Beaucoup de Chrétiens dévots ont bien de la peine à se dégager du préjugé des *Revenans*, des esprits, des apparitions, des visions &c., ils y voyent des preuves de la résurrection, de l'existence d'un Dieu, & de la distinction des deux substances dans l'homme.

Que dirons-nous en effet d'un de nos grands Théologiens (le Dr. Barrow) qui se sert de ces apparitions pour prouver l'existence de la Divinité & celle de l'ame

distinguée du corps? „ Ces choses, dit-
 „ il, sont prouvées par les opinions &
 „ les témoignages du genre-humain sur
 „ les apparitions dont les anciens Poètes
 „ & les Historiens ont parlé si souvent;
 „ & sur le pouvoir que l'on supposoit
 „ aux charmes & aux enchantemens, qui
 „ devoient être les effets de quelque puis-
 „ sance invisible; c'est de-là que sont ve-
 „ nues toutes les idées sur la magie, les
 „ fortilèges, sur les pactes avec les esprits
 „ malins; vouloir les regarder comme
 „ des illusions ce seroit accuser le genre
 „ humain d'une stupidité & d'une crédu-
 „ lité très-extravagante pour lui. Ce se-
 „ roit accuser la plupart des législateurs
 „ de fourberie & d'extravagance; ce se-
 „ roit accuser un grand nombre de tribu-
 „ naux de cruauté & de sottise; enfin ce
 „ seroit accuser un trop grand nombre de
 „ témoins ou de folie ou d'une malice ex-
 „ trême”. Voyez *Barrow's Works* vol.
 I. p. 368. & ff.

D'où l'on voit que les Théologiens ne
 sont pas difficiles sur le choix des preuves
 dont ils se servent pour appuyer leurs opi-
 nions. En effet n'en déplaise au Docteur
 Barrow, on pourroit légitimement &
 sans faire tort aux personnes dont il cite
 le témoignage, les accuser ou de fripon-

nerie, ou de sottise, ou de malice ou de mauvaise foi. On pourroit lui dire que toutes les opinions & les témoignages en faveur des conjurations, des enchantemens, des sortilèges, ne sont dus qu'à l'ignorance, à une crédulité excessive, à des prestiges, à de mauvais desseins. Ne voyons-nous pas qu'une multitude de créatures innocentes, à la honte des tribunaux qui les jugent & des Souverains qui font des loix, ont été injustement mises à mort pour des crimes prétendus dont il étoit impossible qu'elles fussent coupables? Ces infamies n'ont-elles pas continué même dans notre nation, jusqu'à ce que notre Parlement par un acte récent eût anéanti ces loix aussi folles que cruelles (2)?

A l'égard de la preuve que l'on tire des sortilèges pour prouver l'influence des esprits-malins sur les esprits des hommes; les méchancetés que ceux-ci exercent, sur-tout en faveur de la religion, prouvent qu'ils n'ont pas besoin du Diable pour pousser le crime à l'excès. L'on

(2) M. Keyfler, dans ses *voyages*, dit que ce sont les Gênois qui les premiers dans l'Europe ont aboli l'usage des procédures criminelles contre les forciers; depuis 1652. personne n'a été chez eux condamné à la mort pour forcellerie. Voyez *Tom. 1. pag. 174.*

prétend encore que les contes d'apparitions & de revenans servent à appuyer le dogme de la résurrection, de l'immortalité de l'ame, &c. ; mais nous répondrons à ceux qui se servent de pareilles preuves, que c'est affoiblir une cause, quelque bonne qu'elle puisse être, que de l'étayer par de semblables puérités.

Si tant d'absurdités ont été presque universellement adoptées par le genre humain & crues par des personnes sages, éclairées & sensées d'ailleurs, nous ne devons trouver ni miraculeux ni surnaturel que des dogmes tels que celui de la *Transubstantiation*, ainsi que beaucoup d'autres pareils, ayent trouvé dans des génies profonds des défenseurs ardens, & dans les peuples stupides, des adhérens aveugles, capables de se prêter à toutes les extravagances & à toutes les cruautés qui leur étoient conseillées par leurs Prêtres, sans jamais entendre un mot du fond de la question.

Quand on eut vu que les hommes embrassoient avec tant d'ardeur les dogmes & les cérémonies à l'aide desquelles on leur disoit qu'ils obtiendroient la félicité éternelle & se garantiroient des châtimens de l'avenir ; quand on vit le respect & la vénération profonde que montroient aux inventeurs de ces doctrines & de ces

pratiques les Souverains crédules autant que leurs fujets; quand on vit les privilèges & les immunités accordés aux gens d'Eglise, les honneurs & les richesses que l'on accumuloit sur leurs têtes; leur nombre dut naturellement s'accroître; voilà sans doute pourquoy nous voyons les Prêtres si multipliés chez les Chrétiens jusqu'à ce jour. Comme l'Eglise devenoit si lucrative & procuroit de si grands avantages, une foule d'hommes paresseux, avides, orgueilleux, s'empressa d'entrer à son service; on entrevit des moyens de bien vivre sans rien faire, d'acquérir des richesses sans aucun travail, des dignités & des honneurs sans mérite ni talens. Une ruche remplie de miel ne peut manquer d'attirer les guêpes & les frélons.

Un pareil corps d'hommes, ainsi séparé du reste du genre humain, devenu si nombreux, eut des intérêts non seulement distingués, mais encore très-opposés à ceux des nations; le Clergé s'occupa donc uniquement du soin de piller & de subjuguier le monde chrétien, & après avoir acquis des biens immenses il ne songea qu'à les augmenter encore (3). En con-

(3) Je crois devoir rapporter ici un exemple qui prouve le pouvoir tyrannique que le Clergé Ro-

séquence dès que quelqu'un osoit douter de la vérité des dogmes enseignés par le Clergé, ou de l'efficacité des pratiques & des cérémonies qu'il avoit ordonnées, l'Eglise se trouvoit en danger. Il falloit donc absolument y remédier; quel moyen employer pour obliger les hommes à croire les choses qu'il étoit de l'intérêt de l'Eglise ou du Clergé que l'on crût? Leur

main posséda jadis dans notre nation, & les moyens qu'il mettoit en usage pour conserver ce qu'il nommoit les droits & les *immunités de l'Eglise*. En conséquence le lecteur trouvera ici la formule du Serment que le Roi Henri III. fut obligé de prêter sur les Evangiles, qui lui furent présentés par un Archevêque, tandis que lui, ainsi que tous les Evêques présens, tenoient des cierges allumés. Cette cérémonie est tirée de Mathieu Paris; la voici telle qu'elle est rapportée. *Par l'autorité du Dieu Tout-puissant, du fils & du Saint-Esprit nous anathématisons & nous chassons des portes de notre Sainte-Mere-Eglise tous ceux qui sciemment & malicieusement priveront les Eglises de leurs droits. Après cela sur l'ordre de l'Archevêque, on jetta les Cierges à terre où ils s'éteignirent en répandant de la fumée; alors l'Archevêque dit ces mots: Qu'ainsi soient éteintes, perissent & fument les âmes damnées de tous ceux qui violeront ces règles ou qui les interpréteront d'une façon sinistre. Alors tout le monde s'écria, & le Roi plus souvent & plus fortement que tous les autres, AMEN. AMEN. AMEN. Voilà ce qui se passa dans la chapelle de Sainte Catherine à Westminster. VOYEZ MATHIEU PARIS, DANS LA VIE DE HENRI III.*

dire qu'ils feroient damnés s'ils oſoient en douter, pouvoit bien opérer quelque choſe, mais ce moyen ne ſuffiſoit pas encore: il y a toujours des gens qui doutent, même malgré eux, & qui du doute peuvent paſſer à l'incrédulité, ſans pouvoir ſ'en empêcher. Il eſt donc impoſſible de venir à bout des hommes, ſinon en joignant des châtimens temporels & rigoureux aux craintes des châtimens futurs, afin de les empêcher d'examiner, de former des doutes, & encore plus de faire connoître leurs doutes & leur incrédulité; par là l'on parvient à les forcer de profeſſer ce qu'ils ne peuvent ni comprendre ni croire, & de ſe conformer extérieurement aux volontés du Clergé.

Cela peut ſervir à nous faire découvrir pourquoi les Prêtres inſiſtent ſi fortement ſur la néceſſité de la foi & y attachent un ſi grand mérite. Sans la foi il eſt impoſſible de plaire au Clergé ni d'avoir pour lui la confiance aveugle dont il a beſoin pour piller & tyranniſer les peuples: en effet que deviendroient les richèſſes, la grandeur, le crédit, la puiffance des fripons, ſans la crédulité des fots?

SECTION IV.

Des moyens employés par le Clergé pour exciter les Princes à la persécution.

C'EST pour s'assurer les avantages résultans de la foi que le Clergé appella les Princes à son secours, & les obligea d'infliger les punitions les plus cruelles à tous ceux qui refusoient de croire; pour convaincre ces Princes il se servit de deux argumens très-puissans; l'un fut de leur dire que, quelque inhumains que fussent les moyens qu'ils emploieroient pour convertir les hérétiques, ils rendroient à Dieu un service très-agréable, & qu'ils expieroient par là une multitude de péchés; argument qui, sans doute, dut faire une impression très-forte sur des superstitieux méchans & zélés. L'autre fut de leur dire que ceux qui n'étoient point soumis à l'Eglise Catholique ne pouvoient être des sujets fidèles d'un Gouvernement Catholique. Cette calomnie, malgré sa fausseté, produisit son effet, & dans tous les Etats Catholiques Romains elle fit de

tous les Princes des persécuteurs impitoyables de l'hérésie.

Quand des argumens si convaincans n'eurent pas la force de persuader quelques Princes qui osèrent préférer les devoirs de l'humanité, les règles de la saine politique & de la vraie religion aux ordres sanguinaires du Pape ou aux conseils abominables des Prêtres, l'Eglise eut quelquefois recours aux excommunications, & souvent elle déposa ou fit assassiner les Souverains qui manquèrent de complaisance ou de zèle pour elle.

Par ces infames moyens & par d'autres semblables la plupart de ces Princes qui auroient dû se déclarer les protecteurs de la liberté, des biens & de la vie de leurs sujets, se crurent obligés de les opprimer & même de les détruire, & devinrent, comme on a vu, les instrumens de l'ambition, de l'avarice, de la cruauté des Prêtres.

Cependant quoique les gens d'Eglise fussent parvenus à mettre la puissance civile dans leurs intérêts & à lui faire tirer l'épée pour eux, voyant que la persécution qu'ils avoient l'impiété de nommer *l'œuvre de Dieu*, ne se pratiquoit pas assez vivement à leur gré, & que les Laïques n'y donnoient pas toute l'attention

qu'ils desiroient, ces Ecclésiastiques tâcherent de se faire donner un pouvoir indépendant & illimité: ce pouvoir les mit en état d'exécuter tous leurs projets, & l'on fut assez aveugle pour le leur accorder dans un grand nombre de pays.

L'usage que firent les Ecclésiastiques de ce présent fatal, de cette boîte de Pandore, fut de répandre une infinité de maux sur la terre. Non seulement ils tyranniserent les gens du peuple, & traitèrent avec la dernière fureur tous ceux que leur conscience empêchoit de souscrire à leurs dogmes, à leurs cérémonies, à leurs superstitions; mais encore ils firent sentir leur pouvoir à ces Princes qui avoient eu la foiblesse & la mauvaise politique de le leur accorder. Par là les Rois, les Empereurs, les Princes furent obligés de plier sous le joug du Sacerdoce & de se soumettre eux-mêmes à la tyrannie du Clergé.

Nous avons fait connoître d'abord qui sont ceux à qui sont dues les persécutions parmi les Chrétiens; nous avons montré en second lieu quels ont été les motifs prétendus & réels de leurs cruautés inouïes; nous avons ensuite fait connoître ce qui a rendu le Clergé si nombreux, & ce qui lui a fait prendre un ascendant si

marqué dans le monde chrétien ; enfin nous avons exposé les moyens qui les ont mis à portée de tyranniser & de persécuter avec la dernière barbarie ; nous allons chercher les remèdes à ces maux.

S E C T I O N V.

Des remèdes que l'on peut opposer à la persécution.

LES causes de la persécution religieuse ayant été si évidemment exposées, il est aisé d'en découvrir les remèdes ; il seroit à souhaiter que l'on voulût les appliquer aussi promptement qu'ils sont faciles à connoître !

Les remèdes qui paroïtroient les plus efficaces & les plus naturels seroient premièrement de ramener la religion à ses premiers principes, de la dégager des superfluités dont des imposteurs l'ont surchargée, en vue de leurs propres intérêts. En second lieu, il seroit bon de réduire les Ecclésiastiques au revenu qui seroit absolument nécessaire ; l'Etat en s'emparant de leurs biens énormes pourroit leur accorder une subsistance honnête, sans
souf-

souffrir jamais qu'ils vecussent dans le luxe & la pompe, qui non seulement sont peu convenables à leur profession, mais encore qui sont les sources d'une infinité d'abus & de calamités. En troisieme lieu, le Souverain devoit punir & réprimer avec sévérité comme de vrais criminels, comme des perturbateurs du repos de la société, tous les Prêtres qui par leurs sermons ou leurs écrits travailleroient à rendre les hommes odieux les uns aux autres pour leurs opinions religieuses. En quatrieme lieu, les Princes ne devoient jamais prendre parti dans les démêlés obscurs des Théologiens; ils devoient protéger également tous les citoyens utiles & honnêtes & ne jamais s'occuper de leur façon de penser, dans laquelle, sans tyrannie, ils n'ont pas le droit de fouiller; enfin ces Princes devoient bien se garder de confier jamais aucun pouvoir à des Prêtres.

Nous ne doutons pas que la méthode que l'on propose ne déplaise au plus grand nombre des membres du Clergé, mais nous ne pouvons douter qu'elle ne soit applaudie par tous ceux en qui l'intérêt & les passions n'auront pas totalement éclipsé les sentimens de la raison & de l'humanité. Il est certain que l'opposition

de ceux qui méconnoissent des sentimens si légitimes ne serviroit qu'à prouver de plus en plus la nécessité de limiter leur pouvoir.

Une raison très-forte semble encore devoir y déterminer, elle est dictée par l'expérience. A-t-on jamais vu un corps de gens d'Eglise jouir du pouvoir sans en abuser? Il n'est pas douteux que dans notre Clergé Protestant de l'Eglise Anglicane il ne se trouve quelques hommes éminens par le sçavoir & la piété; cependant ne voyons-nous pas que ce Clergé, toutes les fois qu'il a joui du pouvoir, en a fait un usage très-criminel? J'en appelle à ceux de ses membres qui ont de la bonne foi & de l'humanité; ils rougiront pour leurs confreres des actes de tyrannie qu'ils ont tant de fois évidemment exercés. Souvent ils ont persécuté les hommes les plus distingués par leurs vertus & leurs lumières; au point que l'on auroit lieu de soupçonner que ce sont ces qualités mêmes qui les rendoient odieux à leurs confreres.

Si un Clergé aussi bien composé que le nôtre s'est souvent rendu coupable d'excès révoltans, n'est-il pas évident que le pouvoir n'est nullement fait pour les Prêtres? Une nation libre ne doit avoir des

tyrans d'aucune espèce ; la tyrannie sacerdotale n'est faite que pour des esclaves de la tyrannie politique ; un citoyen honnête doit jouir de la liberté de penser ainsi que de celle qui regarde sa personne & ses biens. Dans un Etat bien constitué tout homme qui agit bien doit jouir de la sûreté.

J'observerai encore qu'un excellent moyen d'empêcher la persécution seroit d'obliger les Prêtres à prêcher la morale, l'humanité, la charité, la concorde, au lieu d'entretenir les peuples de questions obscures de Théologie, qui, n'étant point comprises par ceux-mêmes qui les débitent, le sont encore bien moins par ceux qui les entendent. Que les Ministres du Dieu de Paix ne soient plus les trompettes de la fureur, les organes de la discorde ; qu'ils apportent *la paix sur terre* & qu'il ne leur soit plus permis de sonner le tocsin de la sédition, d'allumer des haines inextinguibles, d'apprendre aux hommes à se détester pour des opinions inutiles aux mœurs & au bien-être des Nations. En un mot que les guides des peuples n'ayent plus le droit de les conduire à l'erreur, ni de leur persuader que pour plaire à la Divinité ils doivent violer les loix les plus saintes de l'humanité.

Quand nos Prêtres se tenant dans les bornes du pouvoir spirituel se conduiront d'une façon propre à servir d'exemple aux autres, ils n'en feront que plus respectés; on les regardera comme les bienfaiteurs du genre humain; privés du pouvoir de nuire ils n'auront que celui de faire du bien. Quel service plus essentiel & plus réel peut-on rendre au genre humain que de lui persuader de renoncer pour toujours à ses haines, à ses animosités, à la persécution, & de vivre dans l'union, la concorde & la paix?

F I N.









